



Rapport financier 2012

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE / **ÉPARGNE** / SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Sommaire

1

RAPPORT DE GESTION

Rapport sur les comptes consolidés	p. 5
Rapport sur les comptes sociaux	p. 10

2

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Comptes consolidés	p. 14
Annexe aux comptes consolidés	p. 23

3

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Comptes sociaux	p. 68
Annexe aux comptes sociaux	p. 72
Résultat de la société au cours des 5 dernières années	p. 71
Filiales et participations	p. 82

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapports des commissaires aux comptes	p. 84
---------------------------------------	-------

5

ÉLÉMENTS JURIDIQUES

Liste des mandats	p. 90
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013	p. 97



2012

Rapport financier

Rapport de gestion



1. Rapport sur les comptes consolidés

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé IFRS atteint 2 878 M€, soit une baisse de 30 % par rapport à 2011.

Par marché, cette progression s'analyse comme suit :

Vie individuelle

Pour l'ensemble de l'année 2012, le marché français de l'assurance vie a vu sa collecte brute diminuer de 8 % par rapport à l'année 2011 (-10 % pour la vie individuelle). Après une baisse en 2011 (-13 %), les cotisations de l'assurance vie ont donc continué leur décline en 2012.

Dans un environnement économique 2012 morose et incertain sur le plan fiscal, les épargnants se sont en effet montrés attentistes, privilégiant l'épargne bancaire à plus ou moins court terme, qui a bénéficié du relèvement des plafonds réglementaires et de taux de rémunération attractifs. La perspective d'entrée en vigueur des dispositions réglementaires « Bâle 3 » a par ailleurs poussé les banques à privilégier la collecte de ressources bilanciées, au détriment d'autres produits d'épargne financière tels que l'assurance vie. En outre, les interrogations diffuses des clients sur le rendement des fonds en euros, dans un contexte de large remise en cause des certitudes acquises, ont sans doute pesé dans le niveau de la collecte.

Natixis Assurances a par ailleurs pâti d'un effet base 2011 défavorable : tandis que le marché baissait de 14 % en 2011, la collecte réalisée en France par Natixis Assurances ne baissait que de 9 %. Ainsi, l'activité commerciale 2012 de Natixis Assurances a affiché une performance en retrait par rapport à l'évolution du marché et celle constatée pour l'ensemble des bancassureurs, dont la collecte brute est en recul de 9 % :

- le chiffre d'affaires vie individuelle diminue de 35 % à 2,3 milliards d'euros contre 3,5 milliards en 2011 ;
- analysée par société, la tendance fait ressortir une diminution moins significative de la collecte de Natixis Life (-9 % à 444 M€ ; +14 % par rapport à 2009).

Le net ralentissement de la collecte observé en 2011 s'est accentué en 2012. Cette baisse relativement constante en 2011 (-18 % au 1^{er} semestre et -21 % au 2nd semestre) s'est accrue au cours du 1^{er} semestre 2012 (-41 %) avant de ralentir sur la seconde partie de l'année (-27 %). La collecte réalisée en France (hors Natixis Life) connaît une évolution légèrement moins favorable avec -42 % au 1^{er} semestre et -35 % au 2nd semestre, ce qui est notamment dû à un effet base 2011 puisque la collecte France n'avait commencé à baisser qu'à partir du 2nd semestre 2011 (-22 % après un 1^{er} semestre en progression de 6 %).

À 372 M€, la collecte en unités de compte connaît également un recul, bien que moins significatif que celui de la collecte en euros : -28 % contre -36 % ; elle a été favorisée notamment par le lancement au 2nd semestre de plusieurs fonds structurés à destination de la clientèle privée. La fraction des primes investies sur les unités de compte représente 16 % de la collecte brute totale, contre 15 % en 2011, grâce à l'activité patrimoniale développée par Natixis Life et Natixis Assurances Partenaires.

Vie collective & retraite des travailleurs non salariés (TNS)

À 64 M€, la collecte brute est en baisse sensible (-59 %). Cette évolution est liée notamment à un effet base 2011, année qui avait été marquée par une souscription très significative (80 M€) sur un contrat de retraite complémentaire. Corrigée de cette souscription, la baisse des primes acquises à 2012 est ramenée à 19 %. Les contrats IFC, en recul de 36 % et les contrats de retraite des TNS, dont les primes diminuent de 2 %, représentent toujours plus de 80 % de l'activité commerciale de cette branche.

Prévoyance

L'activité 2012 confirme la tendance positive constatée en 2011 : les cotisations atteignent 531 M€, soit une progression de 16 % par rapport à 2011 (+20 % en 2011).

L'activité « Emprunteurs » représente désormais près de 63 % du total (334 M€) et connaît un développement rapide (+20 % par rapport à 2011) : l'activité bénéficie d'une production de crédits immobiliers de la génération

2012 supérieure à celle des générations sortantes, de l'élargissement du portefeuille des Banques Populaires dont les clients sont assurés par des sociétés du périmètre Natixis Assurances (empilement progressif des générations de contrats), des efforts de développement conduits par les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne dans le domaine du crédit à la consommation, ainsi que du partenariat initié courant 2010 avec Natixis Lease en matière de crédit-bail.

Avec 197 M€ de cotisations, les autres garanties enregistrent une hausse d'activité (+11 %). Cette évolution est légèrement moins marquée sur les activités en gestion centralisée (+6 %) qu'en gestion déléguée, qui bénéficient d'une variation positive des provisions de primes acquises non émises en 2012 (alors que 2011 avait pâti d'une surestimation des provisions à fin 2010). La croissance des activités en gestion centralisée a commencé à bénéficier du plan « Ambition Banquier Assureur » (ABA), avec une production brute d'affaires nouvelles en croissance de 76 % au 4^{ème} trimestre. La croissance de ces activités a notamment reposé sur le produit Fructi-Famille (+9 % et 26,2 M€ de cotisations), le produit Multirisque des Accidents de la Vie (MAV) qui progresse de 2 % (17,2 M€), le produit Fructi-Homme Clé (+5 % et 14,5 M€ de cotisations) et le contrat Fructi-Obsèques qui continue de bénéficier de l'élargissement du périmètre et des canaux de distribution (+36 % et 9,1 M€ de cotisations).

Parmi les sociétés mises en équivalence

ABP IARD

Après une année 2011 positive mais contrastée, l'exercice 2012 a été caractérisé par une évolution positive des affaires nouvelles quelle que soit l'activité considérée : hausse des souscriptions en risque « Auto » (+8 %), MRH (+13 %) et risques professionnels (+5 %). Cette hausse a été favorisée par le plan « Ambition Banquier Assureur » (ABA) et, dans un contexte de recul du marché automobile, il convient de souligner la performance enregistrée sur le risque « Auto ». Le nombre de contrats en portefeuille poursuit ainsi sa progression (+6 %), pour atteindre un total de près de 945 000 contrats au 1^{er} janvier 2013.

Les cotisations acquises par ABP IARD en 2012 s'élèvent à 251 M€, en hausse de 8 %. Malgré un contexte de très forte concurrence et un marché mature, les cotisations Auto continuent de progresser (+7 %, après +7 % en 2011, en lien avec la croissance du portefeuille) pour atteindre 120 M€ ; de la même façon, les cotisations MRH augmentent de 7 %, après +9 % en 2011, pour atteindre 78 M€. La croissance de l'activité risques professionnels est soutenue, avec une progression de 13 % des cotisations, qui représentent 40 M€ de cotisations, soit 16 % de l'activité totale.

L'année 2012 a été marquée par une amélioration de la marge technique courante grâce à la réévaluation du prix de certaines garanties, dans un contexte d'accroissement de la sinistralité de crête et d'absence d'événements climatiques graves ; par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt utilisés pour l'actualisation des provisions techniques a eu un impact négatif sur la charge de l'exercice. Dans ce contexte, le produit net assurance progresse de 14 %, avant prise en compte des produits financiers : le résultat financier s'établit à +11 M€ contre -2 M€ en 2011, très pénalisé en 2011 par la dépréciation à 70 % des titres de dette grecque.

Compte tenu d'une progression des charges d'exploitation contenue au niveau de celle enregistrée par le produit net

assurance (+14 %), ABP IARD enregistre une hausse de son résultat net social de 37 % (11,3 M€). La contribution de l'activité aux résultats consolidés IFRS s'établit à 5,5 M€ contre 4,2 M€ en 2011, après prise en compte du retraitement de la variation de valeur des placements en option de juste valeur et de la réserve de capitalisation.

ADIR – Liban

Après une année 2011 marquée par une activité en progression de 10 %, la société libanaise ADIR voit ses primes émises progresser de 12 % en monnaie locale et 22 % en euros. Les primes acquises nettes de cession en réassurance progressent pour leur part de 5 % en monnaie locale et 13 % en euros. Les primes commerciales totales s'élèvent à 39 M€, dont 61 % sont réalisées sur des garanties Vie (+27 % à 23,9 M€). L'offre « bancassurance » représente 15,6 M€ (+25 %) de primes, répartie sur l'ensemble des segments d'activité (Épargne, Prévoyance, Auto). Les primes émises Auto « loan » hors « bancassurance » s'établissent à 6,7 M€, en hausse de 9 %.

Le retour à une sinistralité plus favorable, déjà observé en 2010 et 2011, se confirme en 2012 et conduit à une progression significative de la marge technique globale (+27 % en monnaie locale et +37 % en euros).

Malgré l'augmentation des commissions et des frais généraux, le résultat net progresse de 36 % en monnaie locale et de 47 % en euros (5,2 M€). La contribution de l'activité aux résultats consolidés s'établit à 1,7 M€ contre 1,2 M€ en 2011.

Évolution des passifs techniques relatifs aux contrats

Hors participation aux bénéficiaires différée, les passifs afférents aux contrats d'assurance sont en augmentation (+1 %) et s'élèvent à 38 831 M€.

Cette évolution s'explique par :

- une diminution de 0,4 % des encours en euros, dont la collecte nette est négative (1 000 M€) sur l'année même si les prestations ont connu un net ralentissement au 2nd semestre ;
- une progression de 9,3 % des encours en unités de compte, due à une collecte nette quasi nulle et à une hausse de valeur des supports (+500 M€) constatée en lien avec la hausse des marchés financiers.

Produits financiers et gestion financière des actifs adossés aux provisions en euros

Les produits financiers nets s'établissent à +1 841 M€ contre +268 M€ en 2011. Cette évolution est sensiblement impactée par les ajustements ACAV (531 M€ contre -262 M€ en 2011) relatifs aux contrats en unités de compte, qui bénéficient en 2012 de l'évolution des marchés d'actions.

Hors ajustements ACAV, les produits nets s'élèvent à +1 311 M€, soit une hausse de 148 % par rapport à l'année 2011, qui s'analyse en :

- une charge de -124 M€ au titre des dépréciations constatées principalement sur des actions ou OPCVM (122 M€), contre une charge de -660 M€ en 2011 (titres souverains grecs et Dexia, ainsi qu'actions et OPCVM) ;
- un produit de 146 M€ au titre des plus et moins-values de cession nettes de reprises de dépréciations, contre une charge de 21 M€ en 2011. Des cessions ont en effet été réalisées au cours de l'année 2012 dans le cadre de la réorganisation du portefeuille de titres à revenus variables du groupe ;

- un impact résultat de +98 M€, contre -99 M€ en 2011 au titre des placements comptabilisés en juste valeur par résultat. Les évolutions des marchés d'actions et de taux ont eu une incidence positive sur les valeurs des émissions obligataires structurées sur des indices actions et sur des pentes de taux. A contrario, l'évolution du CMS 10 ans a eu une incidence négative sur la valeur de la couverture contre la hausse des taux (Caps) et l'immobilier de placement a vu sa valeur légèrement diminuer.

Les produits courants nets s'établissent à 1 190 M€ pour 2012 (1 310 M€ en 2011), soit une diminution de 9 % en lien avec la dilution du rendement du portefeuille de taux, l'existence d'une trésorerie significative investie à des taux historiquement bas et la légère baisse de l'encours moyen en euros.

Politique de gestion financière

Il est rappelé que la gestion des actifs des sociétés du métier Assurances est déléguée à Natixis Asset Management (NAM), filiale de Natixis. La politique financière a pour objectif d'optimiser la rentabilité des fonds propres du groupe, en préservant la politique commerciale et l'intérêt des assurés, ainsi que la solvabilité des sociétés d'assurance relevant du périmètre.

Environnement économique et financier

Amorcé en 2011, le ralentissement de la croissance mondiale s'est accentué en 2012, année marquée par l'entrée en récession de nombre de pays de la zone euro, dans un double contexte de politiques budgétaires restrictives et de crise de confiance vis-à-vis des dettes souveraines. Le relais fourni en 2009-2010 par le dynamisme des pays émergents n'a pas été aussi important en 2012, du fait de la moindre demande des pays développés, la croissance constatée aux États-Unis restant par ailleurs modérée en raison du désendettement continu des ménages.

Dans ce contexte de fragilités et d'incertitudes multiples, les banques centrales ont confirmé, voir accentué, l'assouplissement de leurs politiques monétaires et, en ce qui concerne la Banque centrale européenne (BCE), sa volonté de maintenir la stabilité financière de la zone euro.

Évolution des marchés financiers

Les orientations et mesures annoncées de politique monétaire ont permis un rétablissement progressif des marchés obligataires et d'actions, caractérisés par des situations contrastées et des évolutions brutales au cours de l'année.

Marchés obligataires

Aux États-Unis et dans les pays « core » de la zone euro, les taux d'intérêt à long terme se sont établis à des niveaux historiquement bas, en raison de perspectives d'inflation et de croissance très modérées, conduisant à anticiper le maintien de politiques monétaires très accommodantes des banques centrales. À compter de l'été, cette tendance a été renforcée par la résurgence de l'aversion des investisseurs au risque présenté par les actifs dits « risqués », en particulier ceux émis par les émetteurs périphériques tels que la Grèce ou le secteur bancaire espagnol. Ceci s'est traduit par une polarisation sur les titres des émetteurs jugés plus sûrs, qui ont dès lors pu emprunter à des taux excessivement bas : le taux de l'emprunt d'État allemand à 2 ans est ainsi devenu légèrement négatif, l'OAT 10 ans français offrant un taux de

rendement proche de 2 % au 31 décembre 2012, à comparer aux 3,2 % payés un an plus tôt.

La situation des marchés obligataires des pays périphériques de la zone euro a été beaucoup plus volatile, affectée par les inquiétudes relatives à l'assainissement de leurs finances publiques et à l'ampleur effective des mesures prises pour résoudre la crise institutionnelle européenne. Les opérations de prêt de la BCE aux secteurs bancaires européens (LTRO) n'ont que temporairement réduit des craintes qui ont surtout concerné l'Espagne et l'Italie, compte tenu de leurs poids respectifs dans la zone euro et des interactions entre secteurs bancaires et financement du déficit des finances publiques.

Après un début d'été marqué par les incertitudes relatives au secteur bancaire espagnol et caractérisé par des taux d'intérêt de l'OAT 10 ans culminant à 6,6 % pour l'Italie et 7,6 % pour l'Espagne, les déclarations du Président de la BCE ont amorcé une détente significative des taux d'intérêt et conforté la pérennité de la zone euro : le 31 décembre 2012, le 10 ans espagnol était ainsi revenu au niveau de la fin 2011, 5,3 %. L'emprunt d'État italien à 10 ans clôturait l'année 2012 à 4,5 %, contre 6,7 % un an auparavant.

Marchés d'actions

Après la baisse significative constatée en 2011 et en dépit de la faiblesse de l'activité mondiale, les marchés boursiers ont enregistré un fort rebond durant l'année 2012. Les cours ont profité des mesures adoptées par les banques centrales, afin de soutenir l'activité et juguler la crise des dettes souveraines en zone euro.

L'aversion au risque constatée au 1^{er} semestre, provoquée par les incertitudes politiques grecques ou la nécessaire recapitalisation du système bancaire espagnol, a été réduite par les mesures de la BCE destinées à garantir l'irréversibilité de la zone euro et l'adoption d'un 3^e cycle d'assouplissement quantitatif par la Federal Reserve : entre le 24 juillet et le 17 septembre, l'indice Eurostoxx 50 a augmenté de 20,1 %. La hausse a été plus modérée aux États-Unis (+9,2 % pour le S&P 500) et au Japon (+7,9 % pour le Nikkei).

La consolidation intervenue à l'automne et les incertitudes fiscales américaines n'ont pas stoppé la progression des marchés, qui ont positivement réagi aux enquêtes révélant une stabilisation de l'activité en Chine et à des statistiques d'activité rassurantes aux États-Unis. Les indices européens ont par ailleurs bénéficié du nouvel accord conclu entre la Grèce et ses créanciers privés, ainsi que des avancées des gouvernements européens en matière de mise en place de l'Union bancaire.

L'indice Nikkei a enregistré un rebond de plus de 20 % entre le 14 novembre et le 31 décembre, lié à la perspective de l'élection de Shinzo Abe au poste de Premier ministre, favorable à l'adoption d'une politique quantitative plus agressive de la Banque du Japon, afin de lutter contre la déflation et favoriser la compétitivité des produits exportés.

Sur l'ensemble de l'année 2012, l'indice Eurostoxx 50 a augmenté de 13,8 % ; le rebond des valeurs bancaires en a été l'une des principales raisons. L'indice Nikkei a bondi de 22,9 % exprimé en yens et de 7,7 % exprimé en euros. Enfin, aux États-Unis, l'indice Standard & Poor's s'est inscrit en hausse de 13,4 %, exprimé en USD et de 11,7 % exprimé en euros.

Politique de gestion

La politique de gestion a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- une réduction importante et continue des placements à court terme (trésorerie, TCN à moins d'un an, OPCVM monétaires réguliers et dynamiques) ;
- un accroissement assez sensible de la part des obligations à taux fixe à moyen et long terme. Les investissements ont toutefois été réalisés avec un souci de prudence, en privilégiant la qualité des signatures et profitant d'assez rares opportunités, dans un contexte où les taux longs des obligations françaises ont significativement baissé, après les quelques tensions enregistrées en début d'année ;
- un accroissement de la part des obligations à taux variable, indexées sur des références obligataires, monétaire ou inflation ;
- une légère hausse de la poche « actions / immobilier », reflet des quelques investissements réalisés dans l'immobilier et le « private equity ».

Les opérations réalisées ont été le reflet des inflexions en cours de la politique de gestion visant à :

- réduire la sensibilité et diversifier l'exposition « Actions » du groupe, au travers de :
 - la mise en place de couvertures « Actions », par l'achat d'options de vente indexées sur l'Eurostoxx 50, portant sur un nominal d'environ 900 M€, représentant environ 1/3 de l'exposition « Actions » ;
 - à transformation du FCP « ABP Actions », principal support d'investissement détenu par ABP Vie, en « ABP Diversifié », afin d'apporter une plus grande souplesse de pilotage. Une désensibilisation significative du fonds a été opérée au 1^{er} trimestre, conduisant à la cession d'environ 20 % du portefeuille, réinvestis en instruments monétaires ;
 - l'acquisition de titres investis sur les zones USA, Asie, Japon et les pays émergents, en lieu et place d'une exposition aux seules actions de la zone euro ;
- augmenter la part d'investissement en instruments de taux « diversifiants », au travers de l'acquisition de fonds obligataires High Yield, Dettes Emergentes et Convertibles.

Consécutivement à ces inflexions, l'indice de mesure de la performance du portefeuille a été amendé afin de prendre en compte divers indices Actions (Eurostoxx, MSCI AC Monde, Euro convertibles, High Yield, JPM Morgan EMBIG Div., etc.)

En ce qui concerne la gestion obligataire, le contexte de taux d'intérêt extrêmement bas entraîné par les évolutions macro-économiques et financières de la zone euro, a conduit à mettre en œuvre divers programmes d'investissements spécifiques, afin de réinvestir les liquidités significatives disponibles à la fin de 2011. L'objectif était d'éviter de diluer significativement le taux de rendement moyen du portefeuille, sans pour autant trop allonger la durée du portefeuille dans un contexte de taux historiquement bas.

En pratique, le programme d'achats a comporté plusieurs volets :

- en février, l'achat de 530 M€ d'obligations italiennes de maturités 2019 à 2022 et indexées sur l'inflation européenne, complété à l'automne par un achat de 51 M€, suite à la cession partielle d'une exposition souveraine portugaise ;
- au 1^{er} semestre, l'achat d'obligations émises par des entreprises privées non financières et « investment grade » : en parallèle à l'achat de titres d'une durée moyenne de 6,5 pour un encours d'environ 1,3 milliard d'euros, des acquisitions de titres de maturité 2012-2013 ont été réalisées pour un montant de l'ordre de 1 milliard d'euros ;
- la cession de diverses expositions à des émetteurs financiers de la zone euro « périphérique » ;
- l'achat de 300 M€ en obligations sécurisées notées AAA de type « Covered Bonds » ;
- l'achat de 375 M€ de nominal d'OATi, dont la rémunération a simultanément fait l'objet d'un contrat d'échange de taux, permettant d'obtenir une rémunération fixe sensiblement supérieure à celle de l'OAT équivalente à taux fixe ;
- la mise en œuvre de stratégies « Cross Currency Swap » sur des titres émis en devises étrangères par des entreprises européennes, permettant de capter la prime existant sur ces titres ;
- etc.

Enfin, dans le but de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêt, le programme d'achat de Caps a été poursuivi : des caps spreads « CMS 10 » portant sur un nominal de 2,1 milliards d'euros ont été achetés, avec des dates d'effet allant de 2016 à 2021, des maturités de 4 à 6 ans. L'ensemble des positions de caps spreads acquises est désormais de 9 575 M€.

COMMISSIONS

Nettes de la variation des frais d'acquisition reportés, les commissions rétrocédées aux apporteurs s'élèvent à 421 M€ en 2012, soit une hausse de 8 % par rapport à 2011 (390 M€). La forte croissance des cotisations prévoyance et le maintien d'une sinistralité satisfaisante sont les facteurs les plus significatifs de cette augmentation. Les commissions d'assurance vie connaissent un très léger repli en raison de la baisse marquée du chiffre d'affaires.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les dépenses exposées au cours de l'exercice s'établissent à 121 M€ ; elles diminuent de 18 % par rapport à 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution des dépenses d'investissement informatique, ainsi que par la forte baisse des taxes indirectes, dont le niveau 2011 était exceptionnellement élevé en raison de la non-déductibilité de l'assiette de ces taxes, des importantes provisions sur titres constatées.

Nettes des frais informatiques immobilisés, les charges d'exploitation consolidées diminuent de 1 % pour s'établir à 121 M€. Cette diminution s'explique par les éléments décrits ci-avant, ainsi que par une maîtrise des charges de personnel dans un contexte budgétaire strict et une hausse de la charge d'amortissement informatique induite par l'outil Omega de gestion des contrats.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt 2012 est une charge de 21,7 M€ contre une charge de 69,4 M€ en 2011. L'écart entre la charge fiscale réelle et la charge théorique (+8 M€) s'explique principalement par les entités reportant leur déficit antérieur ou dont le résultat fiscal est déficitaire (impact sur l'impôt de +13 M€) et la contribution complémentaire sur la réserve de capitalisation (-8 M€).

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Le résultat net part du groupe atteint 71 M€ contre 1 M€ en 2011.

Le résultat brut d'exploitation (RBE), avant prise en compte du coût du risque, s'établit à 86 M€ contre 148 M€ en 2011. Le coût du risque, correspondant à l'impact de la dépréciation des titres de dette émis par l'État grec sur la marge financière du groupe, s'établissait à -83 M€ en 2011. Le RBE après prise en compte du coût du risque s'établit à 86 M€ à comparer à 65 M€ en 2011. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 10 % du Produit Net Assurance (PNA) net du coût du risque (206 M€), combinée à la baisse de 1 % des charges d'exploitation.

L'absence d'impact de la dépréciation des titres de dette grecque et l'évolution plus favorable des marchés d'actions en 2012 permettent à l'assurance vie d'enregistrer une augmentation de 13 % de son PNA net du coût du risque, qui s'établit à 90 M€.

La diversification des sources de revenus déjà observée en 2011 se confirme. La branche prévoyance représente désormais près de 56 % du total du PNA, en conséquence du fort développement réalisé depuis plusieurs années, ainsi que de l'ajustement du niveau de provisionnement, notamment sur un portefeuille d'assurance emprunteur ayant désormais une certaine maturité.

PROGRAMME SOLVABILITÉ 2

Les travaux de préparation à l'échéance, encore incertaine, de Solvabilité 2 ont été poursuivis tout au long de l'exercice 2012, combinant travaux de modélisation des actifs et passifs, tant en assurance vie qu'en assurance non vie et adaptation des règles et processus de gouvernance du groupe. Les travaux relatifs au pilier III ont été engagés et se poursuivront tout au long des exercices 2013 et 2014.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration qui soit susceptible d'impacter, de manière significative, la situation financière du groupe.

PERSPECTIVES 2013

Comme en 2012, le contexte macro-économique et financier dégradé de la zone euro pourrait empêcher tout rebond franc et durable des marchés financiers, soumis à d'épisodiques mais brutales évolutions, susceptibles d'affecter directement ou indirectement le métier d'assureur.

De même, dans un contexte fiscal et financier très incertain peu propice à l'investissement à long terme, la résilience de la dynamique de collecte constatée sur le marché français de l'assurance vie pourrait être une nouvelle fois testée.

Dans ce contexte, Natixis Assurances s'attachera à piloter les risques afférents à toute position d'investisseur inhérente au métier d'assureur vie, afin de préserver ses marges de manœuvre et sa capacité à répondre aux attentes de ses clients.

Sans méconnaître l'éventuel impact d'évolutions potentiellement défavorables à la croissance de son Produit Net Assurance et de ses résultats financiers, le groupe envisage de maintenir un niveau de résultat relativement satisfaisant, grâce notamment à la poursuite de la diversification engagée il y a plusieurs années dans le domaine de l'assurance prévoyance, qui connaît un fort développement.

2. Rapport sur les comptes sociaux

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de son objet social, l'activité de la société reste cantonnée à la gestion de ses participations.

L'activité des principales filiales a été commentée au travers du rapport de gestion sur l'activité du groupe pour l'exercice 2012.

La quasi-totalité des revenus de la société est constituée des 24,9 M€ de dividendes reçus de ses filiales et participations (2011 : 33,3 M€), dont la répartition est la suivante :

- ABP Prévoyance _____ 14,0 M€
- Natixis Assurances Partenaires _____ 4,5 M€
- ABP IARD _____ 4,1 M€
- Natixis Life _____ 1,4 M€
- Autres _____ 0,8 M€

RÉSULTAT NET

Le résultat net social atteint 16 821 286,37 € contre un bénéfice de 23 887 125,67 € au titre de 2011, soit une baisse imputable à la réduction des dividendes reçus des filiales.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé que la somme constituée :

- du bénéfice de l'exercice _____ 16 821 286,37 €
- majoré du report à nouveau _____ 99 599,64 €
- ▶ soit un total distribuable de _____ 16 920 886,01 €

Soit affectée :

- à la distribution d'un dividende de _____ 16 826 333,60 €
- en report à nouveau pour le solde _____ 94 552,41 €
- ▶ soit un total réparti de _____ 16 920 886,01 €

La proposition de dividende se traduirait par le versement d'une somme de 1,16 euro pour chacune des 14 505 460 actions formant le capital social.

Il est rappelé, conformément à la loi, que les dividendes payés au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2009	2010	2011
Nombre d'actions rétribuées	14 505 460	14 505 460	14 505 460
Dividende distribué par action	10,79 €	10,00 €	1,69 €
Montant total du dividende	156 513 913	145 054 600	24 514 227

Il est rappelé que l'intégralité des distributions effectuées à compter de 2006 au profit des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France, ouvre droit à l'abattement de 40 % visé à l'article 76 I-1° de la loi 2005-1719.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

PERSPECTIVES 2013 DE LA SOCIÉTÉ

Compte tenu des résultats des filiales et des projets d'affectation des filiales au titre de 2012, le résultat social restera bénéficiaire en 2013.

La société poursuivra la gestion de ses participations et participera aux augmentations de capital destinées à financer le développement commercial continu de ses filiales.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital social de Natixis Assurances s'élève à 110 676 659,80 euros et est composé de 14 505 460 actions de 7,63 euros de valeur nominale.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233.13 du Code de commerce, nous précisons que le capital social et les droits de vote aux assemblées générales sont détenus à hauteur de 99,99 % par Natixis.

Actionnaires	Nombre d'actions
Natixis	14 505 446
Autres personnes morales	3
Autres personnes physiques	11
TOTAL	14 505 460

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous communiquons les informations suivantes :

• Mandats

La liste de l'ensemble des mandats exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux de Natixis Assurances est donnée en annexe du présent rapport.

• Rémunérations

Natixis Assurances a versé en 2013 aux membres du conseil, au titre de l'exercice 2012, des jetons de présence pour un montant global de 36 900 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versé à BPCE au cours de l'exercice 2012 pour ses mandats exercés au sein de Natixis, société cotée, s'élève à 100 000 euros.

ANALYSE SUR LA SITUATION DE L'ENDETTEMENT

(ART. 225-100 DU CODE DE COMMERCE)

La situation d'endettement du périmètre Natixis Assurances est la traduction de la politique de gestion et d'allocation stricte des fonds propres décidée par l'actionnaire du pôle, caractérisée notamment par une distribution de l'ensemble des résultats et réserves disponibles.

Dans ce contexte, les emprunts émis n'ont pas pour objectif de financer l'exploitation des sociétés du groupe, dont les flux de trésorerie sont significatifs, mais uniquement de satisfaire aux exigences réglementaires de marge de solvabilité requise par le développement continu des encours gérés.

La présentation détaillée des emprunts subordonnés émis par les compagnies est faite dans l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2012, la société Natixis Assurances bénéficie de facilités de crédit à moyen et long terme d'un montant total de 174 M€, dont le prêteur exclusif est la banque Natixis.

DÉPENSES SOMPTUAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous précisons qu'il n'y a pas eu, pendant l'exercice, de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code.

INFORMATION RELATIVE À L'ÉCHÉANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, il est indiqué que le solde fournisseurs inscrit au bilan du 31 décembre 2012, soit 162 000 euros, correspondait exclusivement à des factures non échues.

CONSOLIDATION ET INTÉGRATION FISCALE

Natixis Assurances est filiale à 99,99 % de Natixis. À ce titre, elle est consolidée par intégration globale dans les comptes de son actionnaire, ainsi que dans ceux de BPCE, actionnaire majoritaire de Natixis.

Natixis Assurances et ses filiales détenues à plus de 95 % sont membres du groupe fiscal institué par Natixis en application des articles 223-A et suivants du CGI. Leur résultat est déterminé comme si elles étaient imposées séparément. La convention d'intégration fiscale en vigueur au sein de Natixis est fondée sur le principe de la neutralité, selon lequel chaque filiale détermine son impôt et contribue à l'impôt du groupe comme si elle n'était pas intégrée. La charge d'impôt exigible de chaque filiale n'est pas modifiée du fait de l'intégration. L'économie d'impôt ou le surplus d'imposition généré par le régime de l'intégration fiscale est comptabilisé par la société mère Natixis.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune délégation visée à l'article 225-100 du Code de commerce (augmentation du capital) n'a été accordée.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Nous rendons compte de l'absence de salariés au sein de la société Natixis Assurances au 31 décembre 2012. En conséquence, les dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce ne sont pas applicables.

TABLEAU DES RÉSULTATS

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices clos.



États financiers consolidés

1. Comptes consolidés

■ BILAN

Actif (en k€)	31/12/2012	31/12/2011
Écarts d'acquisition	19 328	19 328
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	-	-
Autres immobilisations incorporelles	111 829	122 177
Actifs incorporels	131 157	141 505
Immobilier de placement	802 511	825 738
Immobilier de placement en unités de compte	77 628	80 147
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3 532 879	4 069 571
Placements disponibles à la vente	30 491 224	26 260 582
Placements en option de juste valeur et détenus à des fins de transaction	2 399 986	2 246 630
Placements prêts et créances	400 836	343 000
Sous-total placements financiers	36 824 925	32 919 783
Placements financiers en unités de compte	6 626 966	6 006 057
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	123 209	78 568
Placements des activités d'assurance	44 455 239	39 910 293
Investissements dans les entreprises associées	61 392	50 759
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	6 879 186	4 744 921
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	620	810
Frais d'acquisition reportés	9 382	6 979
Participation aux bénéfices différée active	-	829 585
Actifs d'impôt différé	14 959	11 078
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	148 420	127 765
Créances nées des opérations de cession en réassurance	516	1 963
Créance d'impôt exigible	61 071	47 727
Autres créances	120 921	65 594
Autres actifs	355 889	1 091 501
Actifs destinés à la vente et abandons d'activité	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	725 842	880 984
TOTAL DE L'ACTIF	52 608 705	46 819 963

Passif (en k€)	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou fonds équivalents	110 677	110 677
Primes d'émission, de fusion et d'apport	659 653	659 653
Réserve de réévaluation AFS nette de comptabilité reflet	34 040	5 432
Autres réserves	36 122	36 749
Résultats cumulés	130 215	153 105
Résultat net consolidé de l'exercice	71 123	1 007
Écarts de conversion	(137)	29
Capitaux propres du groupe	1 041 693	966 652
Intérêts minoritaires	1	1
Capitaux propres totaux	1 041 693	966 653
Provisions pour risques et charges	8 795	6 836
Dettes subordonnées	545 000	540 000
Dettes de financement représentées par des titres	-	-
Autres dettes de financement	174 000	170 000
Dettes de financement	719 000	710 000
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	17 210 084	16 764 914
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en unités de compte	4 432 179	4 113 052
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	21 642 263	20 877 966
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	15 111 399	15 688 672
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	-	-
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en unités de compte	2 077 678	1 842 908
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	17 189 077	17 531 580
Instruments dérivés séparés sur contrats	-	-
Participation au bénéfice différée passive	1 652 525	6 047
Passifs relatifs aux contrats	40 483 865	38 415 593
Passifs d'impôt différé	-	-
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	15 802	19 000
Dettes d'exploitation représentées par des titres	-	-
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	7 830	9 897
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	225 057	110 958
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	6 880 292	4 740 651
Dettes d'impôt exigible	32 138	37 512
Instruments dérivés passifs et dettes sur instruments dérivés	333 132	1 320
Autres dettes	2 861 101	1 801 543
Autres passifs	10 355 352	6 720 881
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	-
TOTAL DU PASSIF	52 608 705	46 819 963

■ COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
<i>Primes émises</i>	2 880 144	4 128 556
<i>Variation des primes non acquises</i>	(2 576)	574
Primes acquises	2 877 568	4 129 130
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	-	-
Autres produits d'exploitation	39 448	63 328
<i>Produits des placements</i>	1 357 174	1 387 260
<i>Charges des placements</i>	(166 883)	(77 357)
<i>Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</i>	146 166	(21 470)
<i>Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat</i>	628 842	(360 556)
<i>Variation des dépréciations sur placements</i>	(123 851)	(660 330)
Produits des placements nets de charges	1 841 448	267 547
Charges des prestations des contrats	(4 107 783)	(3 813 135)
<i>Produits des cessions en réassurance</i>	661 748	3 731 858
<i>Charges des cessions en réassurance</i>	(645 546)	(3 742 660)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	16 202	(10 802)
Charges des autres activités	-	-
Frais d'acquisition des contrats	(283 044)	(260 485)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-
Frais d'administration	(222 415)	(241 523)
Autres produits et charges opérationnels courants	(39 840)	(35 329)
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	121 584	98 731
Charge de financement	(36 570)	(33 943)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	7 276	5 457
Impôts sur les résultats	(21 167)	(69 238)
Résultat après impôt des activités discontinues	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	71 123	1 007
Intérêts minoritaires	(0)	0
Résultat net (part du groupe)	71 123	1 007
Résultat par action (€)	4,90	0,07
Résultat dilué par action	4,90	0,07

■ ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
RÉSULTAT NET	71 123	1 007
Écarts de conversion	(167)	241
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 408 184	(800 240)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	12 553	(51)
« Comptabilité reflet » brute d'impôt différé	(2 377 470)	751 421
Impôts	(14 658)	16 767
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	28 441	(31 862)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	99 564	-30 855
Dont part du groupe	99 564	-30 855
Dont part des minoritaires	0	(0)

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en k€)	Part du groupe					Part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social ou fonds équivalents	Primes	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultats cumulés	Total part du groupe		
Situation au 31/12/2010	110 677	659 653	37 323	334 995	1 142 648	1	1 142 649
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31/12/2010 corrigée	110 677	659 653	37 323	334 995	1 142 648	1	1 142 649
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	-31 862	-	-31 862	-	-31 862
Résultat net consolidé de l'exercice ⁽²⁾	-	-	-	1 007	1 007	-	1 007
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(1) + (2)}	-	-	-31 862	1 007	-30 855	-	-30 855
Distribution de dividendes	-	-	-	-145 055	-145 055	-	-145 055
Mouvements sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-86	-86	-	-86
Situation au 31/12/2011	110 677	659 653	5 461	190 861	966 652	1	966 653
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31/12/2011 corrigée	110 677	659 653	5 461	190 861	966 652	1	966 653
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	28 441	-	28 441	-	28 441
Résultat net consolidé de l'exercice ⁽²⁾	-	-	-	71 123	71 123	-	71 123
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(1) + (2)}	-	-	28 441	71 123	99 564	-	99 564
Distribution de dividendes	-	-	-	-24 514	-24 514	-	-24 514
Mouvements sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-9	-9	0	-9
<i>Régl. des capitaux propres des OPCVM</i>	-	-	-	-11	-11	-	-11
<i>Divers</i>	-	-	-	2	2	0	2
Situation au 31/12/2012	110 677	659 653	33 902	237 461	1 041 693	1	1 041 693

■ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat opérationnel avant impôt	121 584	98 731
- Plus et moins-values de cession des placements	- 146 166	21 470
+ Dotations nettes aux amortissements	- 19 752	- 2 103
+ Variation des frais d'acquisition reportés	- 2 404	1 987
+ Variation des dépréciations	123 851	660 330
+ Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers y compris PB différée	- 1 608 828	- 2 597 745
+ Dotations nettes aux autres provisions	140	420
- Variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	- 628 842	360 418
- Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	- 2 025	2 556
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	- 2 284 026	- 1 552 667
+ Variation des créances et dettes d'exploitation	2 234 532	3 237 915
+ Variation des valeurs données ou reçues en pension	1 611 191	1 000 924
+ Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	- 654 823	756 491
- Impôts nets décaissés	- 3 618	- 26 683
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 024 840	3 514 711
- Acquisitions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise	-	-
+ Cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie cédée	-	-
- Prises de participation dans des entreprises associées	-	-
+ Cessions de participations dans des entreprises associées	-	-
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-	-
+ Cessions de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	27 354 496	91 823 346
+ Cessions d'immobilier de placement	12 855	1 090
+ Cessions des placements et instruments dérivés des activités autres que l'assurance	-	-
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	27 367 351	91 824 436
- Acquisitions de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	- 28 490 539	- 94 231 544
- Acquisitions d'immobilier de placement	- 1 220	- 239 885
- Acquisitions et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités	-	-
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	- 28 491 759	- 94 471 429
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 578	- 26 707
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 578	- 26 707
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 1 125 986	- 2 673 700
+ Droits d'adhésion	-	-
+ Émissions d'instruments de capital	-	-
- Remboursements d'instruments de capital	-	-
+ Opérations sur actions propres	-	-
- Dividendes payés	- 24 514	- 145 055
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires	- 24 514	- 145 055
+ Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	154 000	90 000
- Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	- 145 000	-
- Intérêts payés sur dettes de financement	- 36 570	- 33 943
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 27 570	56 057
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 52 084	- 88 998
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	871 087	119 073
+ Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 024 840	3 514 711
+ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 1 125 986	- 2 673 700
+ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 52 084	- 88 998
+ Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	155	1
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	718 012	871 087
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>725 842</i>	<i>880 984</i>
<i>Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire</i>	<i>- 7 830</i>	<i>- 9 897</i>

1. Faits caractéristiques

1.1. RÉASSURANCE

Natixis Assurances avait mis en place en 2010 un traité de réassurance en quote-part de ses engagements « épargne » adossés à l'actif général en euros ; la quote-part cédée est de 15 % en 2012. Un avenant à ce traité a été signé en 2012 avec effet au 1^{er} juillet ; il a pour objet d'intégrer à la cession une quote-part de 50 % des contrats d'assurance vie et de capitalisation adossés à des unités de compte de la compagnie Assurances Banque Populaire Vie.

1.2. INCIDENCES DE LA CRISE DES DETTES SOUVERAINES

À la fin du précédent exercice, Natixis Assurances avait constaté une provision pour dépréciation d'un montant de 380 M€ sur les titres souverains grecs détenus en portefeuille. Cette provision permettait de ramener la valeur nette comptable à 30 % du nominal. En 2012, Natixis Assurances a participé au plan d'échange et a reçu des titres d'une valeur vénale correspondant à 22 % du nominal d'origine. Les titres reçus ont été cédés au mois d'avril sur la base d'un cours équivalent à 19 % du nominal d'origine, soit une moins-value nette de la reprise de provision de 48 M€. Natixis Assurances a ainsi cédé la totalité de ses positions en dettes souveraines grecques.

1.3. CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE SUR LA RÉSERVE DE CAPITALISATION

L'article 25 de la loi de Finances pour 2013 a institué une contribution complémentaire à la taxe exceptionnelle de 10 % sur la réserve de capitalisation des entreprises d'assurance imposée en 2010. Cette taxation supplémentaire s'établit à 7 % du plus faible des soldes de la réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2010 et 1^{er} janvier 2012 ; la taxation cumulée est plafonnée à 5 % des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012. À ce titre, Natixis Assurances a constaté une charge d'impôt de 7,9 M€.

1.4. OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT À REIMS

À effet du 1^{er} février 2012, 39 collaborateurs précédemment salariés de Natixis SA, localisés sur l'établissement de Reims sont devenus salariés d'Assurances Banque Populaire Vie. Ces collaborateurs sont rattachés à la direction des Opérations et affectés au département Relation et Service Clients et au département Systèmes d'Information Assurance.

2. Référentiel IFRS

2.1. RÉFÉRENTIEL APPLIQUÉ

Les états financiers sont établis conformément :

- au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union Européenne ;
- au règlement CRC N° 2000-05 relatif aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des Assurances et au Code des Assurances pour les contrats d'assurance et les traités de réassurance, sous réserve des dispositions d'IFRS 4.

Les états financiers ont par ailleurs été préparés en référence :

- à la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des IFRS par les organismes d'assurance mise à jour en janvier 2007 ;
- à la recommandation CNC n° 2009-R.05 du 2 juillet 2009 relative au format des états financiers des organismes d'assurance sous référentiel comptable international ;
- à la recommandation du CNC publiée le 19 décembre 2008 et relative aux modalités de reconnaissance des participations aux bénéficiaires différées actives dans les comptes consolidés des organismes d'assurance.

2.2. NORMES ET INTERPRÉTATIONS NON UTILISÉES

Les normes et interprétations publiées par l'IASB, adoptées par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire en 2012 sont appliquées pour l'établissement des états financiers 2012.

Aucune norme, amendement ou interprétation n'a été anticipé en 2012, notamment pas :

- l'amendement à IFRS 7 sur l'information relative aux transferts d'actifs financiers, la phase I d'IFRS 9, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IFRS 13, l'amendement à IAS 12, l'amendement à IAS 19 ;
- l'amendement à IAS 27, l'amendement à IAS 28, les améliorations annuelles 2011 (amendements à IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32 et IAS 34), l'amendement à IAS 32 sur la compensation des actifs et passifs financiers.

2.3. PREMIÈRE APPLICATION

La date de première application des normes IFRS est pour Natixis Assurances le 1^{er} janvier 2004.

Le principe général défini par IFRS 1 quant aux modalités de première application des normes internationales est l'application rétrospective des normes en vigueur au 31 décembre 2005.

Les normes proposent néanmoins certaines options ou exemptions en matière de première application.

Les choix significatifs ayant été effectués sont les suivants :

- regroupement d'entreprises : non retraitement des regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ;
- la valeur retenue pour les écarts d'acquisition est leur valeur nette comptable en normes françaises au 1^{er} janvier 2004 ;
- écart de conversion cumulé d'Adir réputé nul au 1^{er} janvier 2004 ;
- écart d'acquisition en devises d'Adir : application prospective d'IAS 21 consistant à geler cet écart en euros ;
- dépréciation des instruments de capitaux propres : application rétrospective des règles de dépréciation. Les marchés financiers ayant atteint des points bas en septembre 2002 et en mars 2003, l'évaluation rétrospective s'est limitée dans les faits au 31 décembre 2002 ;
- consolidation des OPCVM et des SCI contrôlés : application rétrospective.

3. Méthodes et périmètre de consolidation

3.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Intégrations et mise en équivalence

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- l'intégration globale pour les entités contrôlées au sens de IAS 27 (présomption de contrôle en cas de détention de plus de la moitié des droits de vote) ;
- l'intégration proportionnelle pour les entités sous contrôle conjoint au sens de IAS 31 ;
- la mise en équivalence pour les entités sous influence notable au sens de IAS 28 (présomption d'influence notable en cas de détention de plus de 20 % des droits de vote).

Opérations réciproques

Les opérations significatives entre sociétés consolidées par intégration globale sont éliminées notamment :

- les dividendes perçus intra-groupe ;
- les plus ou moins-values réalisées sur les OPCVM consolidés ;
- les acceptations, cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les créances, dettes et provisions intra-groupe, ainsi que les produits et charges réciproques.

Conversion des comptes des filiales et participations étrangères

Les sociétés consolidées tiennent toutes leurs comptes en euros, à l'exception d'Adir qui est mise en équivalence et qui tient ses comptes en livres libanaises.

La conversion des comptes de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation est faite selon la méthode du cours de clôture. L'écart de conversion est porté dans les capitaux propres.

Consolidation des OPCVM

Les OPCVM contrôlés et donc intégrés globalement (cf. § 3.2) sont consolidés « ligne à ligne » sans recours à des méthodes « simplifiées ».

Arrêté anticipé

Les comptes sociaux des filiales ABP Vie et Natixis Life qui sont utilisés pour établir les états financiers consolidés sont issus d'un arrêté « anticipé ». L'arrêté anticipé consiste à procéder à un arrêté au 30 novembre puis à estimer une partie des postes du bilan et du compte de résultat pour le mois de décembre. Les données relatives aux placements financiers, aux frais généraux et à l'activité prévoyance sont néanmoins celles du 31 décembre.

Les écarts les plus significatifs éventuellement constatés entre l'arrêté anticipé et l'arrêté définitif des comptes sociaux font l'objet d'ajustements dans les comptes consolidés.

3.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Méthode	2012		2011		Date d'entrée
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt	
Intégration globale						
ABP Vie	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	1997
ABP Prévoyance	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	1997
Vitalia Vie	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	1998
Natixis Life	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	1998
Natixis Assurances Partenaires	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	juin 2007
SCI Fructifoncier	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	2004
SPPICAV Nami Investment	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	2009
FCP ABP Diversifié (ex-ABP Actions)	IG	99,66 %	99,66 %	99,27 %	99,27 %	2005
FCP ABP Croissance Rendement	IG	96,26 %	96,26 %	96,76 %	96,76 %	2005
FCP ABP Midcap	IG	100 %	100 %	100 %	100 %	2005
FCP ABP Alternatif Offensif	IG	99,99 %	99,99 %	N.A.	N.A.	2012 ⁽¹⁾
Mise en équivalence						
ABP IARD	MEE	49,48 %	49,48 %	49,48 %	49,48 %	1997
Adir	MEE	34 %	34 %	34 %	34 %	2001

(1) Le FCP ABP Alternatif Offensif est consolidé pour la première fois en 2012. Les résultats de ce fonds antérieurs à 2012 ont été intégrés au résultat de la période.

3.3. SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés d'assurance

La société Assurances Biat détenue à hauteur de 34 % ne fait pas partie du périmètre de consolidation en raison de données d'activité et de bilan non significatifs et inférieurs aux seuils de consolidation définis :

- total bilan supérieur à 60 M€ ;
- produit net assurance supérieur à 12 M€ ;
- résultat net supérieur à +/- 2 M€.

La juste valeur de cette participation est enregistrée en *placements disponibles à la vente*.

OPCVM et participations immobilières

En première approche, le seuil de consolidation retenu pour l'intégration dans le périmètre de consolidation des OPCVM et participations immobilières contrôlés ou sous influence notable est le suivant :

- total bilan supérieur à 0,25 % des placements de Natixis Assurances ;
- le total des participations exclues du périmètre ne représentant pas plus de 2,5 % du total des placements.

OPCVM et participations immobilières en représentation de contrats en unités de compte

Les OPCVM et SCPI détenus exclusivement en représentation de contrats en unités de compte et de façon majoritaire ne sont pas consolidés. En effet, la majorité des risques et avantages afférents à ces fonds reviennent aux assurés. En outre, ces fonds sont enregistrés en juste valeur avec contrepartie en résultat (option de juste valeur), ce qui est peu différent de l'enregistrement des sous-jacents en juste valeur par résultat.

Les droits et obligations de Natixis Assurances étant strictement proportionnels à sa participation dans l'OPCVM ou la SCPI, aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé au titre de ces véhicules. En effet, l'enregistrement d'intérêts minoritaires n'aurait pas amélioré la qualité de l'information financière.

4. Principes et méthodes comptables

4.1. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ; elle inclut une part de jugement dans l'application des principes comptables décrits ci-après. Les principaux postes du bilan concernés sont les écarts d'acquisition dans le cadre des tests de dépréciation, les instruments financiers en juste valeur non cotés sur un marché actif, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers, la participation aux bénéfices différée active dans le cadre du test de recouvrabilité, les provisions pour risques et charges, ainsi que les actifs d'impôt différé.

Les estimations et les hypothèses afférentes sont réalisées notamment à partir de l'expérience passée, de la réglementation, des principes actuariels usuels ; elles font l'objet d'analyses de sensibilité lorsque cela est requis par les normes ou lorsque cela permet à Natixis Assurances d'exercer son jugement. Les estimations et les hypothèses sont régulièrement réexaminées.

4.2. BILAN

4.2.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. La valeur d'entrée retenue en IFRS est leur valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2004 en normes françaises.

Les écarts d'acquisition des entités établissant des comptes en devises étrangères sont comptabilisés en devises depuis l'exercice 2008 et sont convertis au taux de clôture.

Ils font l'objet d'un test de dépréciation et d'une provision le cas échéant. Ce test prend le plus souvent la forme d'une actualisation des flux de trésorerie futurs.

4.2.2. Immobilisation des développements informatiques

Les logiciels créés en interne répondant aux conditions définies par IAS 38 sont activés. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité. Celle-ci est appréciée au cas par cas dans le cadre d'un processus de sélection commun à toutes les sociétés du groupe Natixis. Pour les principaux développements informatiques, cette durée est en général comprise dans un intervalle allant de 3 à 13 ans.

4.2.3. Immobilier de placement

En application d'IAS 40.32A, Natixis Assurances a opté pour la valorisation à la juste valeur et variation en résultat de ses immeubles de placement en représentation de contrats d'assurance en unités de compte. L'immobilier de placement concerné est celui de la SCI Fructifoncier et de la SPPICAV Nami Investment, sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

4.2.4. Placements financiers

Classification des placements financiers

Le classement des titres de placement retenu lors de la première application des IFRS est, en résumé, le suivant :

- actifs détenus jusqu'à leur échéance (HTM) : emprunts d'État à taux fixe, une partie des titres obligataires à taux fixe sans dérivés incorporés, notamment ceux à risque de crédit jugé faible et dont la sensibilité était supérieure à 3,7⁽¹⁾ ;
- actifs disponibles à la vente (AFS) : une partie des obligations à taux fixe sans dérivés incorporés, obligations à taux variable et taux fixe plus taux variable, OATi, actions, OPCVM et SCPI (à l'exception des SCPI partagées entre fonds euros et unités de compte) ;
- actifs détenus à des fins de transaction (trading) : sicav monétaires détenues à des fins de gestion de la trésorerie à court terme ;
- actifs en option de juste valeur (JVO) : instruments financiers à dérivés incorporés (obligations convertibles, obligations indexées et titres structurés) puisqu'ils ne font pas l'objet d'un démembrement ;
- placements en représentation des contrats en unités de compte : afin d'éviter toute discordance entre l'actif et le passif, les actifs et passifs en unités de compte sont comptabilisés en option de juste valeur. Il en va de même pour les actifs correspondant à des excédents d'unités de compte, ainsi que pour la SCPI Fructifonds immobilier partagée entre portefeuille euros et portefeuille unités de compte.

Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture n'est pas utilisée à l'exception de la couverture d'OATi par des contrats d'échange de taux (fixe/inflation) pour lesquels la comptabilité de couverture des flux de trésorerie est utilisée.

L'objectif de cette couverture est de bénéficier d'un surcroît de rendement lié à la prime d'illiquidité des OATi. Les OATi sont comptabilisées dans la catégorie AFS. Un test d'efficacité est réalisé. La part efficace des contrats d'échange de taux est enregistrée par contrepartie des capitaux propres, tandis que la part inefficace est enregistrée par contrepartie du résultat. À fin 2012, les contrats d'échange de taux présentent une moins-value latente de 5,5 M€ dont 5,1 M€ de part efficace.

Règles d'inscription à l'actif

La date d'enregistrement comptable des instruments financiers est la date de règlement.

Aucun coût de transaction n'est supporté directement ; les seuls coûts refacturés par le gestionnaire d'actif sont des coûts administratifs. Ainsi, pour les obligations, le prix de revient comptabilisé dans les comptes sociaux est net de frais ; le taux actuariel à l'achat utilisé dans les comptes sociaux est ainsi inchangé en IFRS.

Principes fondamentaux de valorisation des placements

Le principe général est de retenir le cours « bid » dès lors que celui-ci est disponible et pertinent.

(1) À l'exception des obligations des sociétés Vitalia Vie et ABP Prévoyance qui sont classées en AFS

Dans un contexte de tensions économiques et financières qui s'exercent périodiquement depuis plus de 5 ans, les processus de comptabilisation et de valorisation des actifs financiers ont été facilités par le maintien de la liquidité généralement constatée sur les marchés en 2012, avec une ampleur toutefois variable selon la classe d'actifs.

Par ailleurs, il convient de noter que si la négociation des titres de capital (actions) est encore principalement réalisée sur des marchés reconnus, celle des instruments de taux (obligations, TCN, etc.) relève essentiellement de transactions réalisées de gré à gré (marché « OTC »).

De ce fait, l'utilisation systématique et automatique du « dernier cours coté au jour de l'inventaire » pourrait parfois conduire à retenir une valorisation sans rapport avec l'état réel, à la date d'arrêt, du marché des titres visés, en raison de l'ancienneté du « dernier cours coté » ou de la non représentativité des transactions intervenues sur des marchés parfois très fragmentés. Pour cette raison et dans l'objectif d'approcher la juste valeur des titres dans un contexte dégradé, leur valorisation a été établie par l'application d'un processus combinant, dans l'ordre de préférence :

- la reprise du dernier cours coté sur un marché réglementé lorsque celui-ci est très récent (moins de 5 jours pour les titres de taux, moins d'une journée pour la quasi-totalité des titres de capital) et correspond à des transactions significatives sur un marché suffisamment liquide ;
- l'utilisation de bases d'informations largement répandues chez les intervenants de marché et investisseurs institutionnels (Reuters, Bloomberg, Fininfo, Markit, etc.) ;
- l'interrogation de contreparties pour obtention d'une cotation « bid » ;
- très marginalement, en l'absence de cours ou cotations jugés pertinents, le recalcul d'une valorisation à partir de paramètres observables sur les marchés (taux d'intérêt, volatilités, etc.) ou de paramètres reconstitués.

Concrètement, le processus de valorisation repose sur l'intervention conjointe :

- des gérants, du service « référentiel valeurs » et du service de gestion des risques de la société titulaire du mandat de gestion financière des portefeuilles détenus ;
- de la société en charge de la comptabilité et de la valorisation du mandat.

La séquence résumée des opérations est la suivante :

- intégration des cours issus des bases d'information Fininfo et Bloomberg, avec exclusion des cours extrêmes lorsque le nombre de cours disponibles est suffisant ;
- récupération des informations permettant de valider la pertinence des cours intégrés : « spreads d'asset swaps », cours des « credit default swaps » lorsqu'il en existe, cours des 2 000 titres composant l'indice Barclays, etc. ;
- lorsque la « fraîcheur » des cours automatiques n'est pas suffisante (cours de plus de 5 jours), récupération des cours contribués par des contreparties externes sur l'ensemble des places de cotation disponibles (marchés réglementés, plateformes transactionnelles, prix de référence Isma, courtiers, etc.) ;
- vérification de la pertinence des cours, sous le contrôle du service de gestion des risques de la société de gestion. Le « pricing » réalisé par ce dernier pour les titres obligataires repose sur :

- l'utilisation d'une courbe des taux « zéro coupon » reconstituée à partir des cotations de « swaps » et « futures » ;
- l'établissement d'une matrice de spreads moyens pour chaque catégorie de rating à partir des données de marché observées et synthétisées ci-avant ;
- compte tenu de la relative illiquidité constatée pour certaines catégories de titres, un spread forfaitaire peut être ajouté au modèle dans une optique prudentielle ;
- l'actualisation des cash flows contractuels des titres, réalisée avec les valeurs de paramètres précédemment calculées ;
- confrontation des cours renseignés par les gérants aux cours calculés par le service des risques : la juste valeur d'un titre est validée par le service des risques si la différence de valeur constatée sur un titre est inférieure à 5 %. Dans le cas contraire, une confrontation est réalisée entre les différentes sources disponibles (« spread asset swap » sur le primaire, « re-pricing » sur le marché secondaire, valorisation « RMG », prix estimé par des contreparties de marché, etc.). Dans une optique prudentielle, aucun cours ne peut être retenu sans l'aval du service des risques, qui est susceptible d'imposer les cours qu'il estime pertinents au regard de ses propres calculs.

Cas particuliers :

- **titres structurés** : le cours est généralement obtenu de l'établissement « structureur » et/ou (re)calculé à l'aide d'outils de « pricing » (« Price It »), à partir des valeurs de paramètres fournies par la contrepartie ou observées sur les marchés. Ces travaux sont effectués par une équipe de gestion dédiée aux produits structurés, selon des modalités similaires à celles utilisées par le service de gestion des risques pour la contre-valorisation des titres obligataires classiques ;
- **immobilier** : bien que reposant toujours, in fine, sur une valeur établie par comparaison avec le marché et/ou sur la valeur actuelle estimée des flux futurs procurés par les biens sous-jacents, le cours retenu comme valeur de réalisation diffère selon la nature juridique de l'instrument considéré :
 - pour les SCPI également ouvertes aux investisseurs particuliers, la valeur retenue est celle constatée lors de la dernière « confrontation » mensuelle entre les ordres d'achat et de vente ;
 - pour les instruments réservés aux investisseurs institutionnels ou contrôlés par la compagnie, la juste valeur correspond à l'actif net réévalué de la structure détenue ou à la valeur calculée par un ou plusieurs experts. Cette valeur repose essentiellement sur une expertise des biens immobiliers détenus par les structures, établie par comparaison avec des transactions récentes sur des biens similaires et/ou la valeur actuelle des revenus procurés par les biens ;
- **OPCVM** : la juste valeur correspond toujours à la dernière valeur liquidative publiée ;
- **investissements non cotés (FCPR, capital risque, capital investissement, etc.)** : compte tenu de la nature des investissements sous-jacents et de la périodicité le plus souvent trimestrielle des valorisations, l'obtention d'une cotation en temps réel est matériellement impossible. En règle générale, la juste valeur est donc la valeur communiquée par le gérant du fonds à la clôture du trimestre précédant celui de l'arrêt.

Enfin, malgré toutes les diligences conduites en matière de valorisation, il convient de rappeler que les valorisations établies ne visent qu'à établir une image fidèle de la situation des actifs à la date de clôture. De ce fait, les valeurs retenues sont susceptibles d'être sensiblement différentes des valeurs de réalisation qui seraient effectivement obtenues à une date postérieure, dans l'hypothèse improbable où Natixis Assurances serait amenée à céder des actifs sur un marché parfois volatil et peu profond.

PRINCIPES RÉGISSANT LA GESTION DES PLACEMENTS

Les principes régissant la gestion des placements détenus par Natixis Assurances sont décrits ci-après.

S'agissant des placements admis en représentation des engagements libellés en euros (fonds général).

a) Placements à revenu fixe (obligations et TCN)

Politique générale de risque de crédit :

- la gestion du risque de crédit est encadrée par les procédures et capacités d'analyse des équipes de recherche « crédit » de Natixis Asset Management (NAM). De même, les limites émetteurs sont définies et suivies au sein du Comité des Risques de NAM. Elle s'inscrit par ailleurs dans le cadre plus général de la gestion du risque de crédit par le groupe Natixis. Enfin, les résultats des travaux de recherche et d'analyse des portefeuilles des compagnies sont présentés périodiquement au Comité de crédit de Natixis Assurances ; celui-ci décide des orientations et/ou inflexions à mettre en œuvre dans une optique de gestion prudente des risques associés aux placements détenus ;
- la politique de risque de crédit appliquée aux investissements obligataires est relativement conservatrice en retenant, à l'achat, presque exclusivement les titres d'émetteurs disposant d'une qualité de crédit supérieure ou égale à BBB. Il convient toutefois de noter que, à l'image des exercices précédents, l'exercice 2012 a été caractérisé par :
 - > une conjoncture économique dégradée dans la plupart des pays de la zone euro, qui affecte les résultats et la situation financière des émetteurs « corporate », sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation ;
 - > des interrogations entourant la solvabilité de divers émetteurs souverains de la zone euro ;
 - > des aménagements parfois significatifs des méthodologies retenues par les agences de notation aux divers types d'émission qu'elles sont amenées à noter.

Consécutivement, des dégradations de notation sont intervenues sur un certain nombre d'émetteurs souverains, notamment la République française, ainsi que sur les notations des émetteurs « corporate ».

Le portefeuille comporte ainsi un encours peu significatif (2,3 % du total) de titres relevant de la catégorie « speculative grade », correspondant à des notations allant de D (5 k€ d'actif net) à BB+.

Au 31 décembre 2012, la répartition du portefeuille selon divers axes était la suivante :

Notation de crédit :

- les titres notés entre A et AAA représentent 77 % de l'encours ;
- les titres notés BBB représentent 20,5 % de l'encours ;
- les titres disposant d'une notation inférieure à BBB représentent 2,3 % de l'encours ;
- les titres non notés représentent 0,2 % de l'encours.

Secteur d'activité :

- 36 % sont des titres d'émetteurs étatiques, publics ou parapublics, contre 35 % en 2011 ;
- 17 % des émetteurs industriels ou du secteur des services ;
- 47 % des émetteurs du secteur financier (dont 78 % notés entre A et AAA).

Titrisations et CLO :

- préalablement à la crise financière, la politique de gestion suivie est restée très prudente vis-à-vis de la catégorie « titrisation » ; les titrisations ou produits indexés sur des produits de titrisation représentaient une part très limitée de l'actif (inférieure à 50 M€) et n'étaient pas indexés sur des sous-jacents immobiliers de type « subprime » ou « ALTA » aux USA ;
- en 2008, Natixis Assurances a acquis un encours total de 92 M€ de valeurs mobilières relevant de la catégorie des asset-backed securities ou CLO (valeur brute comptable résiduelle de 80 M€ au 31 décembre 2012). D'une durée moyenne de l'ordre de 4-5 ans, ces titres ont été acquis sur des niveaux de valorisation conférant un spread élevé par rapport aux rendements sans risque. Le nombre élevé (132 au 31 décembre 2012) de lignes composant cet encours et la diversification sectorielle et géographique de ce portefeuille de titrisations, essentiellement européennes, constituent des facteurs de réduction du risque associé à ce portefeuille, acquis dans une perspective de détention jusqu'à l'échéance.

Exposition aux risques bancaire et immobilier :

- les expositions aux risques de type « immobilier » sont majoritairement indirectes et généralement sécurisées par la nature juridique des titres détenus (obligations foncières, covered bonds, cedulas, pfandbrief) et les garanties qui en découlent (existence de pools d'actifs en garantie, sur-couverture des engagements, etc.) ;
- l'exposition directe au secteur de la construction et immobilier correspond à des émissions de sociétés européennes, principalement investies sur le sous-segment de l'immobilier commercial et de bureau. Alternativement, il peut s'agir de groupes diversifiés intervenant notamment dans le domaine des infrastructures et des concessions, dont le profil de risque est jugé satisfaisant ;
- en dehors de l'exposition potentielle indirecte induite par la détention de titres émis par des établissements bancaires et financiers intervenant sur le marché américain, aucune exposition directe au marché immobilier américain n'a été identifiée ;
- l'importance du gisement des émetteurs financiers (banques, caisses d'épargne, sociétés de crédit, structures de refinancement, compagnies d'assurance et de réassurance, etc.) par rapport au gisement total des titres obligataires (hors états et organismes parapublics) conduit inévitablement à l'existence d'encours significatifs sur ce secteur de l'économie.

Il convient toutefois de noter que les titres sont acquis en veillant, au-delà de la notation et de la réputation de l'émetteur, à une diversification suffisante des risques en termes géographiques ou de sous-secteur d'activité.

b) S'agissant des OPCVM monétaires et monétaires dynamiques

Natixis Assurances détient un encours d'OPCVM monétaires et monétaires dynamiques de 1 579 M€ de valeur comptable, exclusivement gérés par Natixis Asset Management (NAM).

Les questions posées à la société gérante ont permis de noter que, « dans les contextes de liquidité réduite pour certains types d'actifs (créances d'émetteurs bancaires et titrisations), conformément aux dispositions du plan comptable des OPCVM et au décret n° 2007-1 206 du 10-08-2007 portant réforme du Code monétaire et financier, la société de gestion peut être amenée à retenir, pour les OPCVM monétaires euros, un mode de valorisation basé sur des modèles mathématiques actuariels utilisant des paramètres de marché observables ; cette méthode est alors substituée à des valeurs de marché observées, jugées peu représentatives de la valeur des actifs sous-jacents. »

La valorisation ainsi obtenue des titres généralement détenus pour une courte période fait ressortir une plus-value latente globale de 2,5 M€ sur la base des dernières valeurs liquidatives publiées au 31 décembre 2012.

c) S'agissant plus généralement des OPCVM détenus

La revue opérée a confirmé l'absence d'investissement direct dans des instruments de titrisation (« asset-backed »), à l'exception du FCP Natixis ABS+, acquis en 2008 pour un total de 50 M€ de valeur comptable (cf. § « titrisations et CLO »). Dans un contexte sectoriel encore dégradé, marqué notamment par une décote d'illiquidité encore significative par rapport au risque de crédit présenté par les titres concernés, la valeur de marché de cet encours s'établit à 45,0 M€ au 31 décembre 2012 (2011 : 40,3 M€) ; une provision pour dépréciation durable a été constituée à hauteur de 13 M€ dès 2009.

d) S'agissant des investissements « alternatifs » de Natixis Assurances

Ils sont limités à 118 M€, ce qui représente 0,3 % de la valeur des placements des fonds euros.

S'agissant des placements admis en représentation des contrats en unités de compte, il convient de souligner que ceux-ci sont presque exclusivement composés d'OPCVM soumis à l'agrément et au contrôle de l'Autorité des marchés financiers.

Compte tenu :

- de l'orientation essentiellement « actions » et/ou diversifié des OPCVM détenus,
- de la valeur médiane relativement modeste des encours détenus sur les nombreux OPCVM détenus en représentation des engagements en unités de compte,

il n'a pas été procédé à des investigations approfondies des valorisations et travaux de valorisation réalisés par les sociétés de gestion et contrôlés par les commissaires aux comptes désignés à la dernière clôture précédant le 31 décembre 2012. Pour les principaux encours, l'obtention des rapports des commissaires aux comptes a été sollicitée à des fins d'information sur les méthodes de valorisation.

4.2.5. Dépréciation des actifs financiers

Natixis Assurances apprécie en date d'arrêt s'il existe une indication objective de dépréciation des titres, prêts ou créances sur base individuelle. Pour la détection des indices de dépréciation, Natixis Assurances analyse l'évolution d'un certain nombre de critères objectifs mais se fonde également sur le jugement de ses experts. De même, Natixis Assurances peut avoir recours à son jugement d'expert pour positionner dans le temps les flux futurs de recouvrement.

Titres amortissables

Une provision pour dépréciation est constituée dès qu'il y a lieu de penser que l'émetteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements pour le paiement des intérêts ou pour le remboursement. Les titres entrant dans cette catégorie sont déterminés au cas par cas lors de chaque arrêté de comptes.

Instruments de capitaux propres

Les critères de dépréciation des titres non amortissables (AFS exclusivement) sont les suivants :

- dépréciation automatique en cas de moins-value latente de plus de 50 % à la clôture ;
- dépréciation automatique en cas de moins-value latente continue depuis plus de 24 mois ;
- analyse au cas par cas des titres présentant une moins-value latente de plus de 30 % à la clôture ;
- analyse au cas par cas des titres présentant une moins-value latente continue depuis plus de 6 mois.

Les titres ainsi identifiés sont dépréciés au premier euro afin de ramener la valeur nette comptable au niveau de la juste valeur. La dépréciation n'est jamais reprise. Elle est figée trimestriellement.

Conformément à l'IFRIC 10, un titre de placement déjà provisionné fait l'objet d'une dépréciation complémentaire dès qu'une nouvelle baisse est constatée lors d'un arrêté comptable, sans condition de seuil ou de durée.

4.2.6. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes d'exploitation (créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance, créances et dettes d'impôt exigible, autres créances et autres dettes) sont des créances et dettes à court terme (inférieures à un an) ; elles sont maintenues à leur prix de revient dans la mesure où l'effet d'actualisation n'est pas matériel.

4.2.7. Capitaux propres du groupe

La rubrique *Autres réserves* est constituée des réserves légales de la holding Natixis Assurances.

La rubrique *Résultats cumulés* comprend les réserves consolidées part du groupe, y compris les acomptes sur dividendes distribués par la holding, à l'exception de la réserve de réévaluation AFS nette de PB (participation aux bénéficiaires) et d'impôt différés, qui est isolée dans une rubrique spécifique.

4.2.8. Retraitement de la réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation n'est pas reconnue en IFRS : elle est donc éliminée.

Retraitement du stock

La synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance mise à jour en 2007 stipule que le stock de réserve de capitalisation doit être retraité en IFRS comme c'est le cas dans les normes françaises (CRC 00-05). Le mécanisme de PB différée s'appliquant en IFRS comme en normes françaises (CRC 00-05) et l'intention de gestion étant la même dans les deux référentiels, le traitement de la réserve de capitalisation est inchangé en IFRS.

Le stock de réserve de capitalisation a donc été initialement retraité de la façon suivante :

- élimination du stock à l'ouverture ;
- constatation, suite à cette élimination, d'une PB différée à hauteur de 68 M€.

Ces écritures ont été enregistrées par contrepartie des capitaux propres.

L'annulation des variations ultérieures du stock de réserve de capitalisation donne lieu à la constatation du droit des assurés sous forme d'une provision différée à hauteur du taux de PB différée. La PB différée ainsi constatée est soumise à impôt différé ; les retraitements sont enregistrés par contrepartie du résultat.

Le caractère suffisamment prudent de la PB différée ainsi comptabilisée est vérifié au travers du test de suffisance du passif (cf. § 6.2.8).

Impôt différé

Depuis la modification de la fiscalité intervenue en 2011 et applicable aux mouvements de la réserve de capitalisation (non-déduction des dotations, non-taxation des reprises), aucun impôt différé n'est constaté sur la part de la réserve de capitalisation retraitée en capitaux propres.

4.2.9. Classification des contrats

Cf. § 6.2.3 Typologie des contrats d'assurance souscrits, page 60.

4.2.10. Passifs relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire

Les contrats financiers sans participation discrétionnaire sont des passifs financiers à évaluer selon les règles d'IAS 39. Il s'agit de contrats en unités de compte : les passifs afférents sont enregistrés en juste valeur.

4.2.11. Évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers

Comme l'autorise IFRS 4, après prise en compte du résultat du test de suffisance du passif (cf. § 6.2.8), les passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers sont évalués selon les méthodes appliquées dans les comptes individuels (sous réserve du retraitement éventuel des provisions non admises par IFRS 4) :

- **provisions mathématiques des contrats en euros** : elles correspondent aux engagements des compagnies vis-à-vis des assurés. Pour les contrats de capitalisation et les contrats d'assurance vie de capital différé à prime unique ou versement libre, les provisions sont déterminées par capitalisation au taux technique des sommes investies et des participations bénéficiaires incorporées. Pour les contrats de rentes viagères, les provisions mathématiques sont calculées avec les tables TGH05 et TGF05 et des taux techniques allant de 0 à 5% en fonction des générations de souscription ;
- **provision globale de gestion** : elle est destinée à couvrir les charges de gestion futures non couvertes par des chargements sur primes ou prélèvements sur des produits financiers. Elle est calculée conformément à l'arrêté du 29 décembre 1998 modifiant l'article A331-1-1 et à l'instruction fiscale du 23 juin 1999. Elle est évaluée par catégorie homogène de contrats ;
- **provision pour primes émises non acquises** : elle constate la fraction, calculée prorata temporis, des primes émises au cours de l'exercice qui se rapporte à une période postérieure à la date d'inventaire ; cette provision concerne généralement les garanties de prévoyance ;
- **provision pour sinistres** : elle correspond aux capitaux échus, aux rachats et sinistres survenus mais non encore réglés à la clôture de l'exercice ;
- **provision pour participation aux bénéfices constatée dans les comptes individuels** : elle correspond à la participation des assurés aux bénéfices techniques et financiers réalisés par la compagnie. Elle leur est définitivement acquise et est destinée à être incorporée aux provisions mathématiques dans un délai maximum de 8 ans ;
- **provision pour risques croissants** : elle est destinée à faire face au risque restant à courir entre la date d'inventaire et le terme contractuel compte tenu de l'unicité ou du nivellement des primes à l'adhésion ;
- **provisions techniques des contrats en unités de compte** : elles correspondent aux engagements des compagnies vis-à-vis des assurés. Elles sont exprimées en unités de compte et évaluées sur la base de la valeur de réalisation à la clôture, des parts d'actifs inscrites en représentation. Pour les contrats prévoyant une garantie plancher, une provision spécifique est constituée afin de couvrir le risque de remboursement de la différence négative constatée entre la valeur des actifs en unités de compte à la date d'exigibilité de la prestation et les sommes nettes investies à la souscription. La méthode des options de vente est utilisée pour calculer le montant de cette provision.

4.2.12. Comptabilité reflet

Natixis Assurances a opté pour l'application de la comptabilité reflet (IFRS 4.30). Une provision pour participation aux bénéfices différée est ainsi enregistrée afin de reconnaître les droits des assurés sur les plus ou moins-values latentes des placements reconnues au bilan.

Tous les placements sont soumis à ce mécanisme. En effet, il est précisé que pour les placements soumis à réserve de capitalisation, la politique de gestion financière de Natixis Assurances étant de détenir a priori les titres jusqu'à leur échéance, une participation aux bénéfices différée est comptabilisée sur l'intégralité des plus ou moins-values latentes de ces titres.

Les dispositions de la comptabilité reflet s'appliquent à la fois aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Les variations de PB différée et d'impôt différé sont comptabilisées par contrepartie des capitaux propres ou du résultat selon que les plus ou moins-values latentes sont enregistrées en capitaux propres (AFS) ou en résultat (JVO et Trading).

La synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance de janvier 2007 précise que : « En toute hypothèse, le taux de participation aux bénéfices retenu doit être mis en relation d'une part avec les taux de distribution observés dans le passé et d'autre part avec les hypothèses retenues pour l'embedded value. Le cas échéant, lorsque l'entreprise considère qu'il n'est pas possible de déterminer un taux de participation aux bénéfices réaliste de façon fiable, un taux de 100 % pourrait être retenu en documentant les raisons de ce choix ». Ainsi, compte tenu des taux de distribution observés dans le passé, des incertitudes pesant sur les hypothèses utilisées pour l'estimation des flux de produits financiers nets et étant donné le taux de rendement à servir aux assurés dans un contexte fortement concurrentiel, le taux de PB différée retenu au 31 décembre 2012 est, pour ABP Vie, de 100 %, taux inchangé par rapport au 31 décembre 2011.

PB différée active et test de recouvrabilité

Le règlement CRC 2000-05 relatif aux règles de consolidation des organismes d'assurance dispose que des actifs de participation différée peuvent être enregistrés si leur imputation sur les participations futures est fortement probable.

Le CNC a rappelé dans sa recommandation du 19 décembre 2008 les modalités de reconnaissance des participations aux bénéfices différées actives.

Une PB différée active est comptabilisée en cas de moins-value latente globale des placements évalués en juste valeur. Seul le montant recouvrable de la PB différée active est comptabilisé ; ce montant est déterminé à l'aide d'un test de recouvrabilité.

Le caractère recouvrable de la PB différée est fonction de l'intention et de la capacité des compagnies à piloter la rémunération future des contrats en fonction des ressources.

L'analyse de la recouvrabilité de la PB différée s'inscrit le cas échéant dans un processus comprenant :

- l'évaluation de la probabilité de réaliser les moins-values latentes à la clôture de l'exercice et donc indirectement l'évaluation de la capacité à détenir des actifs en moins-value, en fonction des scénarios de collecte et de prestations (sous une hypothèse de continuité d'exploitation) ;
- le test de suffisance des passifs réalisé dans les conditions évoquées par IFRS 4.

4.2.13. Provisions d'égalisation

Conformément à IFRS 4, les provisions d'égalisation constituées dans les comptes individuels sont éliminées. Une commission sur résultat technique dû aux apporteurs est constatée lorsque les conventions le prévoient (dette égale à 50 % de la provision pour les Banques Populaires, 100 % pour le crédit-bail, 0 ou 15 % selon les générations pour l'ADE de Natixis Assurances Partenaires et 0 pour la provision d'ABP IARD). Un impôt différé est constaté sur les mouvements nets.

4.2.14. Engagements de retraite

Régimes supplémentaires de retraite

Natixis Assurances a mis en place un régime de retraite à cotisations définies au bénéfice de ses salariés, souscrit auprès d'un assureur extérieur. Il a acquitté une somme de 400 k€ au titre de l'exercice 2012.

Par ailleurs, Natixis Assurances a acquitté une somme de 172 k€ au titre du fonds de pension des salariés du secteur de l'assurance.

Indemnités de fin de carrière

Un contrat d'assurance a été souscrit auprès d'un assureur extérieur afin de financer les indemnités de départ à la retraite des salariés de Natixis Assurances. Une charge de 157 k€ a été enregistrée en 2012.

L'engagement a été évalué conformément à IAS 19. L'engagement brut total ressort à 2 045 k€. Les calculs ont été effectués individuellement suivant la méthode du prorata des droits au terme. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 2,80 % ;
- taux d'inflation : 2,0 % ;
- taux d'évolution des salaires : 3,46 % pour les cadres et 3,61 % pour les non-cadres ;
- taux de turnover des cadres : 16,6 % avant 35 ans, 9,7 % entre 35 et 44 ans, 6,1 % entre 45 et 54 ans, pas de turnover au-delà de 55 ans ;
- taux de turnover des non-cadres : 6,8 % avant 35 ans, 6,1 % entre 35 et 44 ans, 5,3 % entre 45 et 54 ans, pas de turnover au-delà de 55 ans.

À fin 2012, les actifs admis en couverture sont de 1 090 k€. L'engagement net total s'établit ainsi à 955 k€.

Les écarts actuariels supérieurs à 100 k€ sont amortis. Les écarts actuariels non comptabilisés représentent une charge potentielle de 798 k€ ; les changements de régime restant à étaler sont nuls.

4.2.15. Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont classées en dettes de financement, que leur durée soit déterminée ou indéterminée.

Les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire pour leur valeur dans les comptes individuels.

4.2.16. Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés

Selon IAS 32.18, le capital émis par un OPCVM ne correspond pas à la notion de capital mais à celle de dettes. Ainsi, les « intérêts minoritaires » des OPCVM consolidés sont enregistrés dans une rubrique spécifique des *Autres passifs*.

La variation de la composante « résultat » de cette dette est enregistrée en *Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat*.

La variation de la composante « capitaux propres » de cette dette est enregistrée par contrepartie des capitaux propres part du groupe. Enregistrer cette variation en résultat introduirait en effet une discordance avec les actifs, essentiellement classés en AFS, dont la variation de valeur est enregistrée par contrepartie des capitaux propres. Il s'agit par ailleurs du principe appliqué par le groupe Natixis.

4.3. COMPTE DE RÉSULTAT

4.3.1. Primes émises

Ce poste correspond aux primes émises de l'exercice nettes d'annulation, à l'exclusion des primes des contrats financiers sans participation discrétionnaire. Elles sont comptabilisées pour leur montant net de taxes.

4.3.2. Chiffre d'affaires des contrats financiers sans participation discrétionnaire

Pour les contrats financiers sans participation discrétionnaire, le chiffre d'affaires enregistré dans la rubrique *Chiffre d'affaires ou produits des autres activités* correspond aux chargements sur primes. Le chiffre d'affaires des contrats financiers sans participation discrétionnaire de l'exercice considéré n'est pas significatif.

4.3.3. Produits et charges des placements

Ces postes comprennent essentiellement les intérêts et loyers courus et encaissés de l'exercice, les amortissements de surcote-décote (pour les catégories HTM, AFS et JVO), les dividendes perçus, ainsi que les frais de gestion des placements.

4.3.4. Plus et moins-values de cession des placements

Valeur de sortie

Les plus ou moins-values de cession IFRS sont calculées par application de la méthode Fifo sur le canton AFS, JVO ou Trading, selon le classement du titre cédé. Cette méthode est identique à celle utilisée dans les comptes sociaux.

Achat-vente de titres AFS

Les opérations d'achat-vente de titres de la catégorie AFS ne donnent pas lieu à constatation de plus ou moins-values en résultat.

Plus ou moins-values réalisées sur titres en juste valeur par résultat

Les plus ou moins-values réalisées sur des titres classés en JVO ou en Trading sont comptabilisées dans la rubrique *Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat*.

4.3.5. OPCVM et SCI consolidés

Produits et charges des OPCVM et SCI consolidés

La contribution des OPCVM et SCI consolidés est présentée dans le résultat financier dans la mesure où ces supports sont considérés comme des placements de l'activité d'assurance.

Spécificités liées à la consolidation des OPCVM

En raison de la difficulté technique à pratiquer un retraitement dont l'incidence serait peu significative, certaines méthodes comptables divergent pour les OPCVM consolidés :

- les plus ou moins-values de cession des titres détenus sont calculées par application de la méthode du prix moyen pondéré ;
- les rares titres obligataires détenus ne font pas l'objet d'un amortissement de surcote-décote.

4.3.6. Impact des écarts de change sur les plus ou moins-values latentes

Conformément à IAS 21, les écarts de change résultant de la conversion d'instruments financiers sont enregistrés :

- en capitaux propres recyclables pour les éléments non monétaires (actions et autres titres à revenus variables) classés en AFS ;
- en résultat pour les autres instruments financiers.

4.3.7. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation (frais généraux) sont d'abord enregistrées dans les comptes sociaux en comptes de charges par nature (classe 9). Elles sont ensuite réparties par centre de responsabilité sur la base d'une appréciation au cas par cas (cas des charges externes), ou au prorata de l'activité et des consommations de chaque centre (cas des charges fonctionnelles).

Les charges sont ensuite réparties à l'aide de la méthode « ABC » d'allocation des coûts (Activity Based Costing). Cette méthode consiste à affecter les charges consommées par Natixis Assurances (ressources) aux différentes opérations concourant à la production des produits (processus) à l'aide d'inducteurs de ressources.

Une dernière étape consiste à allouer les processus aux différentes branches d'activité de Natixis Assurances (« objets de coûts ») à l'aide d'inducteurs de processus.

Les principaux processus identifiés au sein de Natixis Assurances sont :

- concevoir un nouveau produit ;
- distribuer les produits ;
- gérer un nouveau contrat ;
- répondre aux clients ;
- communiquer annuellement ;
- gérer les événements de la vie du contrat ;
- gérer les placements ;
- gérer les prestations ;
- impôts et taxes ;
- fonctions support opérationnelles ;
- fonctions de pilotage.

La répartition des ressources sur les différents processus est faite, soit directement, soit à l'aide de clés de répartition. Les clés de répartition utilisées sont déterminées en fonction de la nature de la ressource.

À titre d'exemple, les frais de personnel et le coût d'environnement associé sont répartis par processus au prorata de l'effectif ETP (équivalent temps plein). Cette clé est issue du recensement de l'activité de chaque service, mise à jour semestriellement.

Les processus identifiés sont par ailleurs rattachés à l'une des destinations prévues par le Code des assurances, à savoir :

- frais d'acquisition ;
- frais d'administration ;
- frais de gestion des sinistres ;
- frais de gestion des placements ;
- autres charges techniques et non techniques.

En fonction de ce rattachement, les charges par nature consommées par un processus sont déversées trimestriellement dans les comptes de classe 6 des comptes sociaux et viennent alimenter les destinations du compte de résultat consolidé.

4.3.8. Commissions

Les commissions de placement des contrats d'assurance sont comptabilisées en frais d'acquisition.

Les commissions sur encours vie, les commissions assises sur le résultat technique prévoyance, ainsi que les autres commissions sont classées en frais d'administration.

4.3.9. Impôts sur les résultats

Les impôts différés sont calculés au taux de 34,43 %. Ce taux comprend le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % et la contribution sociale de 3,3 % instituée par la loi 99-1140 du 29 décembre 1999. Afin de tenir compte de l'instauration par la loi de Finances 2011 d'une contribution supplémentaire de 5 % pour les exercices 2011 et 2012 et pour les entités ayant un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€, le taux d'impôt différé des différences temporaires se retournant en 2013 (Contribution sociale de solidarité d'ABP Vie) a été porté à 36,10 %.

La Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est classée en charges d'exploitation avec les impôts et taxes et non pas en impôt sur les résultats.

4.4. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs d'activité présentés dans les comptes consolidés sont :

- l'activité Vie, Épargne et Retraite ;
- l'activité Prévoyance et assurance non-vie (risques incapacité-invalidité dont assurance des emprunteurs, pertes pécuniaires et dommages aux biens).

Ils correspondent à des natures de produits et des environnements réglementaires différents et sont identiques à ceux utilisés dans les reportings à destination du management.

Les secteurs géographiques de Natixis Assurances sont :

- la France ;
- le Luxembourg (y compris la succursale française de la filiale luxembourgeoise).

4.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est présenté sous le format de l'approche indirecte.

Les opérations sur placement sont classées en activité d'investissement. Les intérêts et les dividendes sont en revanche rattachés aux activités opérationnelles afin de les mettre en face des charges opérationnelles correspondantes. Les flux sont présentés nets de réassurance.

5. Notes sur les instruments financiers

5.1. INSTRUMENTS FINANCIERS

5.1.1. Placements

■ DÉCOMPOSITION DES PLACEMENTS

(en k€)	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	% (valeur au bilan)	Valeur au bilan	% (valeur au bilan)
Immobilier de placement au coût amorti	-	-	-	-
Immobilier de placement en juste valeur par résultat	802 511	1,8 %	825 738	2,1 %
Immobilier de placement en unités de compte	77 628	0,2 %	80 147	0,2 %
Immobilier de placement	880 139	2,0 %	905 885	2 %
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	3 532 879	8 %	4 069 571	10 %
Obligations disponibles à la vente	26 948 469	61 %	23 028 418	58 %
Obligations comptabilisées selon l'option de juste valeur	712 222	1,6 %	802 697	2 %
Obligations	31 193 570	70 %	27 900 686	70 %
Actions disponibles à la vente	1 994 888	4 %	2 136 548	5 %
Actions comptabilisées selon l'option de juste valeur	-	-	-	-
Actions	1 994 888	4 %	2 136 548	5 %
OPCVM disponibles à la vente	1 547 867	3,5 %	1 095 616	2,7 %
OPCVM comptabilisés selon l'option de juste valeur	230 474	0,5 %	227 086	0,6 %
OPCVM détenus à des fins de transaction	1 457 290	3,3 %	1 216 847	3 %
OPCVM	3 235 631	7 %	2 539 549	6 %
Sous-total placements financiers (hors immobilier et prêts et créances)	36 424 089	82 %	32 576 783	82 %
dont placements financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 532 879	8 %	4 069 571	10 %
dont placements financiers disponibles à la vente	30 491 224	69 %	26 260 582	66 %
dont placements financiers en juste valeur par résultat ⁽¹⁾	2 399 986	5 %	2 246 630	6 %
Prêts et créances	400 836	0,9 %	343 000	0,9 %
Placements représentant les contrats en unités de compte comptabilisés selon l'option de juste valeur	6 626 966	15 %	6 006 057	15 %
Instruments dérivés actifs	123 209	0,3 %	78 568	0,2 %
PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	44 455 239	100 %	39 910 293	100 %
Instruments dérivés passifs et dettes sur instruments dérivés	- 333 132	-	- 1 320	-

(1) Hors immobilier de placement.

■ PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES SUR PLACEMENTS FINANCIERS

(en k€)	31/12/2012				31/12/2011			
	Coût amorti	Juste valeur	Valeur comptable	Plus-values latentes	Coût amorti	Juste valeur	Valeur comptable	Plus-values latentes
Immobilier de placement	805 630	880 139	880 139	74 509	822 217	905 885	905 885	83 668
Obligations détenues jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	3 532 879	4 072 080	3 532 879	525 973	4 069 571	4 250 508	4 069 571	159 803
Obligations disponibles à la vente	25 251 872	26 948 469	26 948 469	1 696 597	23 371 666	23 028 418	23 028 418	-343 248
Obligations en option de juste valeur	667 353	712 222	712 222	44 869	862 213	802 697	802 697	-59 516
Obligations	29 452 104	31 732 771	31 193 570	2 267 439	28 303 450	28 081 623	27 900 686	-242 961
Actions disponibles à la vente	1 593 553	1 994 888	1 994 888	401 335	2 074 115	2 136 548	2 136 548	62 433
Actions en option de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions	1 593 553	1 994 888	1 994 888	401 335	2 074 115	2 136 548	2 136 548	62 433
OPCVM disponibles à la vente	1 436 407	1 547 867	1 547 867	111 460	1 007 705	1 095 616	1 095 616	87 911
OPCVM en option de juste valeur	230 399	230 474	230 474	75	224 408	227 086	227 086	2 678
OPCVM détenus à des fins de transaction	1 456 786	1 457 290	1 457 290	504	1 214 633	1 216 847	1 216 847	2 214
OPCVM	3 123 592	3 235 631	3 235 631	112 039	2 446 746	2 539 549	2 539 549	92 803
Prêts et créances	400 836	400 836	400 836	-	343 000	343 000	343 000	-
Sous-total placements financiers (hors immobilier de placement)	34 570 084	37 364 126	36 824 925	2 780 814	33 167 311	33 100 720	32 919 783	-87 725

(1) Les plus-values latentes des obligations HTM sont diminuées de la moins-value latente constatée lors du reclassement de titres AFS en HTM (intervenu en 2009) et non encore amortie, soit -13 M€.

■ EFFETS DES RELATIONS DE COUVERTURE
SUR LES PLACEMENTS

(en k€)	Valeur comptable 31/12/2012			
	Instruments financiers	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur cumulée de l'inst. couvert et de l'inst. de couverture
Immobilier de placement au coût amorti	-	-	-	-
Immobilier de placement en juste valeur par résultat	802 511	-	-	802 511
Immobilier de placement en unités de compte	77 628	-	-	77 628
Immobilier de placement	880 139	-	-	880 139
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	3 532 879	-	-	3 532 879
Obligations disponibles à la vente	26 948 469	-	66 679	26 730 505
Obligations comptabilisées selon l'option de juste valeur	712 222	-	1 748	713 970
Obligations	31 193 570	-	68 427	30 977 354
Actions disponibles à la vente	1 994 888	-	6 293	2 001 181
Actions comptabilisées selon l'option de juste valeur	-	-	-	-
Actions	1 994 888	-	6 293	2 001 181
OPCVM disponibles à la vente	1 547 867	-	-	1 547 867
OPCVM comptabilisés selon l'option de juste valeur	230 474	-	-	230 474
OPCVM comptabilisés à des fins de transaction	1 457 290	-	-	1 457 290
OPCVM	3 235 631	-	-	3 235 631
Sous-total placements financiers (hors immobilier et prêts et créances)	36 424 089	- 284 643	74 720	36 214 166
dont placements financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 532 879	-	-	3 532 879
dont placements financiers disponibles à la vente	30 491 224	- 284 643	72 972	30 279 553
dont placements financiers en juste valeur par résultat ⁽¹⁾	2 399 986	-	1 748	2 401 734
Prêts et créances	400 836	-	-	400 836
Placements représentant les contrats en unités de compte comptabilisés à la juste valeur par résultat	6 626 966	-	-	6 626 966
Autres dérivés de couverture	-	-	-	-
PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	44 332 030	- 284 643	74 720	44 122 107

(1) Hors immobilier de placement.

(en k€)	Valeur comptable 31/12/2011			
	Instruments financiers	Impact des instruments dérivés sujets à la compta. de couverture	Impact des autres instruments dérivés	Valeur cumulée de l'inst. couvert et de l'inst. de couverture
Immobilier de placement au coût amorti	-	-	-	-
Immobilier de placement en juste valeur par résultat	825 738	-	-	825 738
Immobilier de placement en unités de compte	80 147	-	-	80 147
Immobilier de placement	905 885	-	-	905 885
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	4 069 571	-	-	4 069 571
Obligations disponibles à la vente	23 028 418	-	74 949	23 103 367
Obligations comptabilisées selon l'option de juste valeur	802 697	-	2 612	805 309
Obligations	27 900 686	-	77 561	27 978 247
Actions disponibles à la vente	2 136 548	-	-313	2 136 235
Actions comptabilisées selon l'option de juste valeur	-	-	-	-
Actions	2 136 548	-	-313	2 136 235
OPCVM disponibles à la vente	1 095 616	-	-	1 095 616
OPCVM comptabilisés selon l'option de juste valeur	227 086	-	-	227 086
OPCVM comptabilisés à des fins de transaction	1 216 847	-	-	1 216 847
OPCVM	2 539 549	-	-	2 539 549
Sous-total placements financiers (hors immobilier et prêts et créances)	32 576 783	-	77 248	32 654 031
dont placements financiers détenus jusqu'à l'échéance	4 069 571	-	-	4 069 571
dont placements financiers disponibles à la vente	26 260 582	-	74 636	26 335 218
dont placements financiers en juste valeur par résultat ⁽¹⁾	2 246 630	-	2 612	2 249 242
Prêts et créances	343 000	-	-	343 000
Placements représentant les contrats en unités de compte comptabilisés à la juste valeur par résultat	6 006 057	-	-	6 006 057
Autres dérivés de couverture	-	-	-	-
PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	39 831 725	-	77 248	39 908 973

(1) Hors immobilier de placement.

5.1.2. Passifs financiers

■ PRÉSENTATION DES PASSIFS FINANCIERS

Nature des instruments financiers passifs (en k€)	Valeur comptable 31/12/2012			Valeur comptable 31/12/2011		
	Juste valeur	Valeur comptable	% (valeur comptable)	Juste valeur	Valeur comptable	% (valeur comptable)
Passifs relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire - hors unités de compte	-	15 111 399	83 %	-	15 688 672	86 %
Passifs relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire - en unités de compte	(2)	2 065 045	11 %	(2)	1 830 441	10 %
Instruments financiers passifs comptabilisés en normes locales⁽¹⁾	-	17 176 444	94 %	-	17 519 113	96 %
Passifs relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire - hors UC	-	-	0 %	-	-	0 %
Dettes subordonnées et autres dettes de financement	746 101	719 000	4 %	692 113	710 000	4 %
Instruments financiers passifs comptabilisés au coût amorti	746 101	719 000	4 %	692 113	710 000	4 %
Passifs relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire - en unités de compte	12 633	12 633	0,1 %	12 467	12 467	0,1 %
Instruments financiers passifs comptabilisés selon l'option de juste valeur	12 633	12 633	0,1 %	12 467	12 467	0,1 %
Instruments dérivés passifs et dettes sur instruments dérivés	333 132	333 132	1,8 %	1 320	1 320	0,0 %
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	-	18 241 209	100 %	-	18 242 900	100 %

(1) Selon les dispositions d'IFRS 4.

(2) La juste valeur des contrats d'investissement à participation discrétionnaire n'a pas été déterminée.

En effet, le cadre réglementaire du calcul de la juste valeur des contrats d'assurance et des contrats financiers à participation discrétionnaire n'est pas défini ; il a fait l'objet de nombreux débats à l'occasion des travaux d'élaboration de la phase II de la norme sur les contrats d'assurance.

5.1.3. Produits des instruments financiers nets de charges

Frais de gestion non ventilés (en k€)	2012	2011
Frais externes de gestion des placements	-52 183	-36 519
Frais internes de gestion des placements	-5 688	-2 912
Frais de gestion	-57 871	-39 431

Immobilier de placement (en k€)	2012	2011
Produits des placements	69 798	58 545
Charges des placements	-15 342	-14 529
Frais de gestion	-2 909	-1 881
Variation de juste valeur hors cessions	-17 006	-7 801
Plus ou moins-values de cession	2 158	642
Variation des dépréciations	-	-
Produits financiers nets de charges	36 699	34 976

Placements détenus jusqu'à l'échéance (en k€)	2012	2011
Produits des placements	208 845	249 716
Charges des placements	-	-
Plus ou moins-values de cession nettes de reprises de dépréciations	-43 335	-139 748
Variation des dépréciations	-1 498	-364 557
Produits financiers nets de charges	164 012	-254 589

Placements disponibles à la vente (en k€)	2012	2011
Produits des placements	974 386	1 030 455
Charges des placements	-	-
Plus ou moins-values de cession nettes de reprises de dépréciations	189 197	117 787
Variation des dépréciations	-122 353	-295 773
Produits financiers nets de charges	1 041 230	852 469

Placements disponibles à la vente (yc mises en équivalence) (en k€)	2012	2011
Gain ou perte d'évaluation pris en capitaux propres	2 559 830	-815 638
Incidence des transferts en résultat des profits ou des pertes réalisés	-139 093	15 347
Variation totale de juste valeur (capitaux propres)	2 420 737	-800 291

Placements en option de juste valeur (en k€)	2012	2011
Produits des placements	45 143	37 822
Charges des placements	-	-
Variations de juste valeur hors cession	101 779	-43 734
Ajustement Acav	530 843	-261 749
Plus ou moins-values de cession	44 647	-17 802
Variation de la dette envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	62	-1 103
Produits financiers nets de charges	722 474	-286 566

Placements détenus à des fins de transaction y compris dérivés (en k€)	2012	2011
Produits des placements	49 649	1 215
Charges des placements	-83 205	-21 285
Variations de juste valeur hors cession	-25 563	-34 944
Plus ou moins-values de cession	-8 078	5 935
Produits financiers nets de charges	-67 197	-49 079

Prêts et créances (en k€)	2012	2011
Produits des placements	9 353	9 507
Charges des placements	-7 556	-231
Plus ou moins-values de cession nettes de reprises de dépréciations	304	491
Variation des dépréciations	-	-
Produits financiers nets de charges	2 101	9 767

Total des placements des activités d'assurance (en k€)	2012	2011
Frais de gestion non ventilés	-57 871	-39 431
Immobilier de placement	36 699	34 976
Placements détenus jusqu'à l'échéance	164 012	-254 589
Placements disponibles à la vente	1 041 230	852 469
Placements en option de juste valeur	722 474	-286 566
Placements détenus à des fins de transaction	-67 197	-49 079
Prêts et créances	2 101	9 767
Produits financiers nets de charges hors charge de financement	1 841 448	267 547

5.1.4. Provisions pour dépréciation des placements

Provisions pour dépréciation durable ou significative (en k€)	31/12/2011	Dotation	Reprise sur cession	Reprise sans objet ⁽¹⁾	31/12/2012
Placements détenus jusqu'à l'échéance	366 673	1 498	362 914	862	4 395
Placements disponibles à la vente	906 067	122 353	362 170	333	665 917
<i>dont obligations</i>	50 870	61	48 973	333	1 625
<i>dont actions et OPCVM</i>	855 196	122 292	313 197	-	664 292
Total Provisions pour dépréciation	1 272 739	123 851	725 083	1 195	670 312

(1) Provision devenue sans objet ou remboursement partiel.

5.1.5. Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

■ TECHNIQUES UTILISÉES POUR DÉTERMINER LA JUSTE VALEUR

Concernant les principes fondamentaux de valorisation des placements, on se réfèrera au § 4.2.4.

La majorité des instruments financiers comptabilisés en juste valeur sont évalués à leur cotation (niveau 1). Les titres dont la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation, faisant référence à des données de marché ou non, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (en k€)	Juste valeur totale	Juste valeur déterminée à partir de cotations Niveau 1	Juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché Niveau 2	Juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation ne s'appuyant pas sur des données de marché Niveau 3	Detail des titres concernés par les techniques de valorisation
	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012	
Immobilier de placement	880 139	-	880 139	-	-
Obligations	26 948 469	26 797 373	151 096	-	Obligations peu liquides et ABS (niv.2)
Actions	1 962 217	1 962 217	-	-	-
OPCVM	1 547 867	1 358 726	188 988	153	SCPI peu liquides, FCPR, 1 fonds alternatif et Natixis ABS Plus (niv.2) ; 3 fonds alternatifs (niv. 3)
Titres de participation	32 671	-	32 671	-	Ofivalmo, BIAT et SCI Foncière 2 (niv.2)
Actifs financiers disponibles à la vente	30 491 224	30 118 316	372 755	153	-
Obligations	712 222	712 222	-	-	-
OPCVM	1 687 764	1 656 220	31 544	-	SCPI peu liquides (niv.2)
Actifs financiers en juste valeur par résultat	2 399 986	2 368 442	31 544	-	-
Instruments dérivés actifs	123 209	51 657	71 552	-	Puts et call (niv. 1) ;
Instruments dérivés passifs et dettes rattachées	-333 132	-45 364	-287 768	-	Caps, swaps inflation et devise (niv.2)
Total actifs et passifs financiers (hors immobilier de placement)	32 681 287	32 493 051	188 083	153	-
% N	100 %	99,4 %	0,6 %	0,0 %	-
% N-1	100 %	98,6 %	1,4 %	0,0 %	-

Les placements en représentation des contrats en unités de compte sont majoritairement des OPCVM. La juste valeur retenue correspond à la valeur liquidative communiquée par le gérant du fonds.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (en k€)	Juste valeur totale	Juste valeur déterminée à partir de cotations Niveau 1	Juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché Niveau 2	Juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation ne s'appuyant pas sur des données de marché Niveau 3	Détail des titres concernés par les techniques de valorisation
	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	
Immobilier de placement	905 885	-	905 885	-	-
Obligations	23 028 418	22 960 690	67 728	-	Obligations peu liquides, ABS et titres grecs (niv.2)
Actions	2 106 520	2 106 520	-	-	-
OPCVM	1 095 616	897 941	197 675	-	SCPI peu liquides, FCPR et Natixis ABS Plus (niv.2)
Titres de participation	30 028	-	30 028	-	Ofivalmo, BIAT et SCI Foncière 2 (niv.2)
Actifs financiers disponibles à la vente	26 260 582	25 965 151	295 431	-	-
Obligations	802 697	802 697	-	-	Produits structurés peu liquides (niv. 2)
OPCVM	1 443 933	1 404 328	39 605	-	SCPI peu liquides (niv.2)
Actifs financiers en juste valeur par résultat	2 246 630	2 207 025	39 605	-	-
Instruments dérivés actifs	78 568	68	78 500	-	
Instruments dérivés passifs et dettes rattachées	- 1 320	- 381	- 939	-	Caps (niv. 2)
Total actifs et passifs financiers (hors immobilier de placement)	28 584 460	28 171 863	412 597	-	-
% N	100 %	98,6 %	1,4 %	0,0 %	-
% N-1	100 %	98,0 %	2,0 %	0,1 %	-

■ CHANGEMENTS DE NIVEAU ET ÉVOLUTION DES TECHNIQUES EMPLOYÉES

Les méthodes de valorisation utilisées à fin 2012 sont dans leurs principes identiques à celles utilisées à fin 2011.

(en k€)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Inchangé	24 647 603	331 721	-	24 979 324
Acquisition	7 780 209	-241 403	153	7 538 958
De 1 à 2	-	97 766	-	97 766
De 1 à 3	-	-	-	-
De 2 à 1	65 239	-	-	65 239
De 2 à 3	-	-	-	-
De 3 à 1	-	-	-	-
De 3 à 2	-	-	-	-
Total	32 493 051	188 083	153	32 681 287

Les titres valorisés en niveau 1 en 2012 alors qu'ils étaient en niveau 2 en 2011 correspondent à :

- 35 M€ d'obligations Dexia pour lesquelles la cotation a été retenue en 2012 en raison de la liquidité retrouvée ;
- 30 M€ de fonds immobiliers cotés reclassés.

■ VARIATION DES TITRES ÉVALUÉS SELON LE NIVEAU 3

(en k€)	Ouverture Niveau 3	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Reclassement de la période			Clôture Niveau 3
		Au compte de résultat	En capitaux propres	Achats	Ventes	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers désignés à la JV par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	153	-	-	-	-	153
Total	-	-	-	153	-	-	-	-	153

Les 153 k€ correspondent pour l'essentiel à 3 fonds alternatifs valorisés en niveau 3 détenus par le FCP ABP Alternatif Offensif, véhicule consolidé en 2012 mais pas en 2011.

■ VENTILATION DES VARIATIONS DE VALEURS ENREGISTRÉES EN RÉSULTAT EN FONCTION DES MÉTHODES DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (en k€)	Variation de valeur en résultat totale	Variation de valeur déterminée à partir de cotations <i>Niveau 1</i>	Variation de valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché <i>Niveau 2</i>	Variation de valeur déterminée selon des techniques de valorisation ne s'appuyant pas sur des données de marché <i>Niveau 3</i>	Détail des titres concernés par les techniques de valorisation
	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012	
Immobilier de placement en JVR	- 17 006	-	- 17 006	-	-
Obligations	104 323	104 323	-	-	-
OPCVM	- 4 253	- 1 163	- 3 090	-	SCPI (niv. 2)
Actifs financiers en juste valeur par résultat	100 070	103 160	- 3 090	-	-
Instruments dérivés actifs	44 641	55 252	- 10 611	-	-
Instruments dérivés passifs et dettes rattachées	- 68 494	- 48 566	- 19 928	-	Caps et swaps inflation (niv. 2)
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	61	61	-	-	-
Total actifs et passifs financiers (hors immobilier de placement)	76 278	109 907	- 33 629	-	-

Les montants ci-dessus sont bruts de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé.

5.2. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

5.2.1. Instruments dérivés enregistrés selon la comptabilité de couverture

Il n'est pas fait usage de la comptabilité de couverture à l'exception de la couverture d'OATi par des contrats d'échange de taux pour lesquels la comptabilité de couverture des flux de trésorerie est utilisée.

5.2.2. Instruments dérivés non sujets à la comptabilité de couverture (en k€)

Nature des instruments (en k€)	Échéancier du notionnel au 31/12/2012			Valeur notionnelle totale 31/12/2012	Notation de crédit					Juste valeur 31/12/2012
	inf. à 1 an	de 1 à 5 ans	sup. à 5 ans		AAA	AA	A	BBB	non noté	
Swaps	-	-	69 958	69 958	-	-	69 958	-	-	540
Caps achetés ⁽¹⁾	-	3 875 000	5 700 000	9 575 000	-	-	9 425 000	150 000	-	94 103
Caps vendus ⁽¹⁾	-	1 600 000	5 700 000	7 300 000	na	na	na	na	na	-26 216
Puts actions achetés ⁽²⁾	967 500	-	-	967 500	na	na	na	na	na	50 588
Puts actions vendus ⁽²⁾	967 500	-	-	967 500	na	na	na	na	na	-24 300
Calls actions vendus ⁽²⁾	967 500	-	-	967 500	na	na	na	na	na	-20 738
Options	2 902 500	5 475 000	11 400 000	19 777 500	-	-	9 425 000	150 000	-	73 437
Change à terme	70 892	-	-	70 892	-	-	70 892	-	-	743
Autres	70 892	-	-	70 892	-	-	70 892	-	-	743
TOTAL	2 973 392	5 475 000	11 469 958	19 918 350	-	-	9 565 850	150 000	-	74 720

(1) La juste valeur des caps est présentée nette des primes restant dues. Parmi ces caps, ceux émis par Natixis représentent un notionnel total de 1 700 M€ et une juste valeur totale de -4 M€.

(2) Les puts et calls sont des instruments listés négociés via une chambre de compensation ; il n'y a donc pas de contrepartie associée.

5.3. RISQUES FINANCIERS

5.3.1. Méthode de gestion des risques

En assurance vie, l'étude des engagements constatés au passif du bilan permet de déterminer les différentes contraintes de la compagnie et de définir l'allocation d'actif par rapport aux risques identifiés sur les contrats. L'objectif poursuivi par les compagnies est d'optimiser leur allocation d'actif, en particulier vers des instruments à rendement régulier et compatible avec les engagements pris sur le passif, dans un objectif de maintien de la solvabilité des compagnies.

Une des méthodes appliquées est d'imposer au portefeuille d'instruments de taux des contraintes en matière de notation et de durée permettant de respecter les engagements de l'assureur dans des situations extrêmes de marché et de rachat.

Les actifs « actions et immobilier » permettent d'assurer une diversification du portefeuille et d'améliorer son rendement sur une longue période. Mais la proportion de tels actifs dans le portefeuille est également limitée à court terme par la contrainte de provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques (dans les comptes individuels) et par les exigences commerciales, contractuelles ou réglementaires induites par les taux de rémunération des contrats de la clientèle.

Allocation stratégique

Le choix de la répartition entre placements relevant de l'article R.332-19 et R.332-20 découle de la prise en compte de :

- la marge disponible en termes de diversification ;
- du risque comptable maximum compatible avec une préoccupation de protection des capitaux propres et du résultat comptable.

Allocation tactique

La politique de gestion a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- une réduction importante et continue des placements à court terme (trésorerie, TCN à moins d'un an, OPCVM monétaires réguliers et dynamiques) ;
- un accroissement assez sensible de la part des obligations à taux fixe à moyen et long terme. Les investissements ont toutefois été réalisés avec un souci de prudence, en privilégiant la qualité des signatures et en profitant d'assez rares opportunités, dans un contexte où les taux longs des obligations françaises ont significativement baissé, après les quelques tensions enregistrées en début d'année ;
- un accroissement de la part des obligations à taux variable, indexées sur des références obligataires, monétaire ou inflation ;

- une légère hausse de la poche « actions/immobilier », reflet des quelques investissements réalisés dans l'immobilier et le « private equity ».

Les opérations réalisées ont été le reflet des inflexions en cours de la politique de gestion visant à :

- réduire la sensibilité et diversifier l'exposition « Actions » de Natixis Assurances ;
- augmenter la part d'investissement en instruments de taux « diversifiants », au travers de l'acquisition de fonds obligataires High Yield, Dettes Émergentes et Convertibles.

En ce qui concerne la gestion obligataire, le contexte de taux d'intérêt extrêmement bas, entraîné par les évolutions macro-économiques et financières de la zone euro, a conduit à mettre en œuvre divers programmes d'investissements spécifiques, afin de réinvestir les liquidités significatives disponibles à la fin de 2011. L'objectif était d'éviter de diluer significativement le taux de rendement moyen du portefeuille, sans pour autant trop allonger la durée du portefeuille dans un contexte de taux historiquement bas.

5.3.2. Risque de crédit

Le suivi et la gestion du risque de contrepartie sont réalisés dans le respect des normes et limites internes au groupe Natixis, telles que déterminées par le comité des risques, ainsi que des contraintes réglementaires imposées aux compagnies d'assurances. Ce suivi est effectué par Natixis Asset Management qui s'occupe de la gestion du portefeuille et en assure le reporting auprès du Comité financier. Un Comité crédit se tient par ailleurs trimestriellement entre Natixis Assurances et Natixis Asset Management.

■ VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS EXPOSÉS À UN RISQUE DE CRÉDIT PAR NATURE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Décomposition des obligations (en k€)	Secteurs d'activité au 31/12/2012				Total
	Effets publics	Parapublic	Privé - Secteur financier ⁽²⁾	Privé - Autres secteurs	
Obligations détenues jusqu'à l'échéance	1 235 854	328 981	1 019 735	948 308	3 532 879
Obligations disponibles à la vente	8 677 604	1 116 303	12 819 829	4 334 734	26 948 469
Obligations comptabilisées selon l'option de juste valeur	-	-	712 222	-	712 222
TOTAL OBLIGATIONS	9 913 458	1 445 284	14 551 785	5 283 042	31 193 570
% N	31,8%	4,6%	46,6%	16,9%	100%
% N-1	29,3%	5,3%	49,5%	15,8%	100%
dont échéance < 1 an ⁽¹⁾	389 072	123 197	4 560 348	542 126	5 614 743
dont échéance de 1 à 5 ans ⁽¹⁾	1 211 047	591 030	5 028 807	1 192 500	8 023 383
dont échéance > 5 ans ⁽¹⁾	8 313 339	731 057	4 962 629	3 548 418	17 555 444

(1) Échéance contractuelle ou date d'exercice du call émetteur lorsqu'il en existe un.

(2) Dont 32 % notés AAA ou AA (39 % en 2011) et 46 % notés A.

■ VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS EXPOSÉS À UN RISQUE DE CRÉDIT PAR NATURE ET PAR NOTATION DE CRÉDIT

Décomposition des obligations (en k€)	Notations au 31/12/2012											31/12/2011	
	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC	C	D	Sans notation ⁽²⁾	Total	Total
Obligations détenues jusqu'à l'échéance	130 344	1 154 928	592 505	1 446 006	195 992	3 094	2 238	107	2	5	7 658	3 532 879	4 069 571
Obligations disponibles à la vente	3 775 549	9 724 674	8 040 393	4 846 637	473 515	36 926	561	47	92	-	50 075	26 948 469	23 028 418
Obligations comptabilisées en option de juste valeur	95 548	126 223	393 943	96 507	-	-	-	-	-	-	-	712 222	802 697
TOTAL OBLIGATIONS	4 001 441	11 005 825	9 026 842	6 389 150	669 507	40 020	2 799	153	94	5	57 733	31 193 570	27 900 686
% N	13%	35%	29%	20%	2,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	100%	-
% N-1	31%	20%	33%	11%	2,0%	0,1%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,9%	-	100%
dont échéance < 1 an ⁽¹⁾	384 554	937 317	3 362 144	773 498	134 354	1 472	689	-	-	5	20 708	5 614 743	6 966 600
dont échéance de 1 à 5 ans ⁽¹⁾	1 855 219	1 966 474	1 999 044	1 754 199	373 689	36 357	1 341	42	94	-	36 924	8 023 383	8 500 684
dont échéance > 5 ans ⁽¹⁾	1 761 667	8 102 033	3 665 654	3 861 452	161 464	2 191	769	111	-	-	101	17 555 444	12 433 403

(1) Échéance contractuelle ou date d'exercice du call émetteur lorsqu'il en existe un.

(2) Les principaux titres sans notation sont des obligations classiques émises par Porsche, Lagardère et Stade Finance (financement du Stade de France).

Décomposition des obligations (en k€)	Notations au 31/12/2011											31/12/2011	
	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC	C	D	Sans notation ⁽²⁾	Total	Total
Obligations détenues jusqu'à l'échéance	952 302	495 253	1 322 242	975 921	126 404	3 936	6 472	158 080	15	-	28 948	4 069 571	4 069 571
Obligations disponibles à la vente	7 748 760	4 932 678	7 772 974	2 093 370	402 314	3 839	234	11 203	1 621	10	61 415	23 028 418	23 028 418
Obligations comptabilisées en option de juste valeur	70 941	185 444	250 926	100 515	20 941	10 140	-	-	-	-	163 790	802 697	802 697
TOTAL OBLIGATIONS	8 772 003	5 613 375	9 346 142	3 169 806	549 659	17 914	6 706	169 283	1 636	10	254 153	27 900 686	27 900 686
% N	31%	20%	33%	11%	2,0%	0,1%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,9%	100%	-
% N-1	39%	17%	33%	7%	3,1%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	-	100%
dont échéance < 1 an ⁽¹⁾	2 826 844	366 524	2 985 266	698 705	66 172	1 067	1 399	712	1 569	-	18 343	6 966 600	6 966 600
dont échéance de 1 à 5 ans ⁽¹⁾	2 043 994	2 127 042	2 476 945	1 274 707	258 185	14 424	5 047	134 679	66	-	165 595	8 500 684	8 500 684
dont échéance > 5 ans ⁽¹⁾	3 901 164	3 119 810	3 883 931	1 196 395	225 302	2 423	260	33 893	-	10	70 216	12 433 403	12 433 403

(1) Échéance contractuelle ou date d'exercice du call émetteur lorsqu'il en existe un.

(2) Les principaux titres sans notation sont des obligations structurées ou convertibles (164 M€) et des obligations classiques émises par Porsche et Stade Fin (financement du Stade de France).

■ VALEUR COMPTABLE DES TITRES DE DETTES SOUVERAINS DES PAYS PÉRIPHÉRIQUES DE LA ZONE EURO (EN K€)

La juste valeur des titres appartenant à la catégorie AFS dans le tableau ci-dessous a été à fin 2012 exclusivement déterminée à partir de cotations (niveau 1). La juste valeur des titres appartenant aux catégories AFS et JVO dans le tableau ci-dessous était à fin 2011 déterminée à partir de cotations (niveau 1), à l'exception des titres grecs qui étaient valorisés à partir d'un modèle faisant appel à des données de marché (niveau 2).

Catégorie IFRS	Pays	Valeur au bilan ⁽¹⁾	
		2011	2012
AFS	Grèce	10 051	-
	Irlande	77 080	10 920
	Italie	21 494	732 741
	Portugal	77 304	78 219
	Espagne	152 742	207 981
	TOTAL	338 671	1 029 860
HTM	Grèce	157 853	-
	Italie	392 508	387 883
	Espagne	9 139	-
	TOTAL	559 500	387 883
JVO	Portugal	5 689	-
	TOTAL	5 689	-
TOTAL SOUVERAINS PAYS PÉRIPHÉRIQUES		903 861	1 417 744

(1) Valeur comptable nette de provision pour dépréciation durable le cas échéant, sans application des règles contractuelles de participation aux bénéfices et sans impôt différé.

L'exposition nette du minimum de participation aux bénéfices (PB) contractuelle aux titres souverains des pays périphériques de la zone euro est de 113 M€ à fin 2012 (24 M€ hors Italie), à comparer à 72 M€ à fin 2011 (39 M€ hors Italie).

5.3.3. Risque de liquidité

■ VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

Nature des dettes financières ⁽¹⁾ <i>(en k€)</i>	Répartition de la valeur comptable au 31/12/2012 par échéance			Valeur comptable 31/12/2012	Valeur comptable 31/12/2011
	inf. à 1 an	de 1 à 5 ans	sup. à 5 ans		
Emprunts subordonnés à durée déterminée souscrits auprès de Natixis ou d'entités du Groupe BPCE	-	158 500	113 000	271 500	288 500
Emprunts subordonnés à durée déterminée souscrits à l'extérieur du "groupe"	-	-	-	-	-
TOTAL DES EMPRUNTS À DURÉE DÉTERMINÉE	-	158 500	113 000	271 500	288 500
Emprunts subordonnés à durée indéterminée souscrits auprès de Natixis ou d'entités du Groupe BPCE ⁽²⁾	-	-	273 500	273 500	251 500
Emprunts subordonnés à durée indéterminée souscrits à l'extérieur du "groupe"	-	-	-	-	-
TOTAL DES EMPRUNTS À DURÉE INDÉTERMINÉE	-	-	273 500	273 500	251 500
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	-	158 500	386 500	545 000	540 000
Autres dettes de financement	20 000	154 000	-	174 000	170 000
TOTAL DES DETTES DE FINANCEMENT	20 000	312 500	386 500	719 000	710 000

(1) Les dettes à court terme sont supposées à moins d'un an et l'échéance contractuelle des contrats financiers est présentée dans la partie sur le risque de taux § 5.3.5.

(2) Emprunts à durée indéterminée avec call à 10 ans (105 M€ à fin 2013, 31,5 M€ à fin 2015, 95 M€ à fin 2016, 20 M€ à fin 2017, 22 M€ à fin 2022).

5.3.4. Risque de marché

■ EXPOSITION AU RISQUE ACTIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Décomposition des actions par zone géographique

Valeur comptable 31/12/2012 (en k€)	Actions			OPCVM non consolidés (détaillés dans le tableau ci-dessous)	Total
	Zone euro	Europe hors zone euro	International		
Actions et OPCVM disponibles à la vente	1 989 522	582	4 783	1 547 867	3 542 755
Actions et OPCVM en option de juste valeur	-	-	-	230 474	230 474
Actions et OPCVM détenus à des fins de transaction	-	-	-	1 457 290	1 457 290
TOTAL ACTIONS ET OPCVM	1 989 522	582	4 783	3 235 631	5 230 519
% N	99,7%	0,0%	0,2%	-	-
% N-1	98,7%	1,0%	0,2%	-	-

Les actions « international » correspondent au titre de participation Biat (Tunisie).

Classification AMF des OPCVM diversifiés

Valeur comptable 31/12/2012 (en k€)	Actions zone euro	Actions inter- nationales	Obligations	Monétaires	Fonds alternatifs et diversifiés	Fonds communs à risque	Fonds immobiliers	Total OPCVM non consolidés 31/12/2012
OPCVM disponibles à la vente	153 998	466 034	207 095	81 927	362 153	97 811	178 849	1 547 867
OPCVM en option de juste valeur	1	1	3	-	198 925	-	31 544	230 474
OPCVM détenus à des fins de transaction	-	-	-	1 457 290	-	-	-	1 457 290
TOTAL OPCVM NON CONSOLIDÉS	153 999	466 035	207 098	1 539 217	561 078	97 811	210 393	3 235 631
% N	5%	14%	6%	48%	17%	3%	7%	100%
% N-1	6%	15%	9%	48%	10%	3%	9%	100%

■ EXPOSITION AU RISQUE IMMOBILIER PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR DESTINATION

L'immobilier présenté comprend l'immobilier de la SCI et de la SPPICAV consolidées. Il ne comprend pas les titres de SCPI non consolidés.

Ventilation de l'immobilier de placement par zone géographique (en k€)	Région parisienne		Autres zones géographiques		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Bureaux en juste valeur par résultat	669 349	696 055	89 740	90 400	759 089	786 455
Autres destinations en juste valeur par résultat	1 370	3 860	119 680	115 570	121 050	119 430
Immobilier en juste valeur par résultat	670 719	699 915	209 420	205 970	880 139	905 885
Autres destinations en coût amorti	-	-	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILIER DE PLACEMENT	670 719	699 915	209 420	205 970	880 139	905 885

■ RISQUE DE CHANGE

Ventilation des actifs et passifs financiers par devise ⁽¹⁾ (en k€)	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Actifs financiers libellés en EUR	44 286 863	99,6 %	39 754 984	99,6 %
Actifs financiers libellés en USD	122 269	0,28 %	128 564	0,32 %
Actifs financiers libellés en autres devises	46 106	0,10 %	26 746	0,07 %
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	44 455 239	100 %	39 910 293	100 %
Passifs financiers libellés en EUR	18 241 209	100 %	18 242 900	100 %
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS⁽²⁾	18 241 209	100 %	18 242 900	100 %

(1) Hors couverture par achat ou vente de devises à terme.

(2) Les passifs financiers (dettes de financement et contrats financiers) sont libellés en euros.

5.3.5. Risque de taux

■ EXPOSITION DES ACTIFS FINANCIERS

L'exposition des actifs financiers de Natixis Assurances aux marchés des taux est présentée dans le tableau ci-dessous.

Nature des actifs financiers ⁽¹⁾ <i>(Hors placements en UC)</i>	Répartition de la valeur comptable au 31/12/2012 par échéance ⁽³⁾			Valeur comptable 31/12/2012	Valeur comptable 31/12/2011
	inf. à 1 an	de 1 à 5 ans	sup. à 5 ans		
Obligations détenues jusqu'à l'échéance	338 844	1 198 211	1 791 861	3 328 915	3 788 619
Obligations disponibles à la vente	1 679 360	5 654 966	13 082 355	20 416 682	18 794 318
Obligations en option de juste valeur	-	33 845	13 034	46 880	336 396
Obligations non cotées (coût amorti)	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS À TAUX FIXE	2 018 204	6 887 022	14 887 251	23 792 477	22 919 333
Prêts à taux fixe	400 836	-	-	400 836	343 000
Autres actifs nets financiers exposés au risque de juste valeur ⁽²⁾	-	11 826	-228 582	-216 756	77 561
ACTIFS FINANCIERS À TAUX FIXE	2 419 040	6 898 848	14 658 669	23 976 557	23 339 894
N	7,7%	22,0%	46,7%	76,4%	-
N-1	20,3%	25,2%	36,9%	-	82,4%
Obligations détenues jusqu'à l'échéance	94 690	99 336	9 938	203 963	280 952
Obligations disponibles à la vente	3 422 451	828 725	2 280 612	6 531 788	4 234 100
Obligations en option de juste valeur	79 398	208 300	377 644	665 342	466 301
Obligations non cotées (coût amorti)	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS À TAUX VARIABLE	3 596 539	1 136 361	2 668 193	7 401 093	4 981 353
Prêts à taux variable	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers exposés au risque de flux de trésorerie ⁽²⁾	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS À TAUX VARIABLE	3 596 539	1 136 361	2 668 193	7 401 093	4 981 353
N	11,5%	3,6%	8,5%	23,6%	-
N-1	5,5%	4,9%	7,2%	-	17,6%
ACTIFS FINANCIERS EXPOSÉS AU RISQUE DE TAUX	6 015 579	8 035 209	17 326 862	31 377 650	28 321 247

(1) Les créances à court terme sont supposées à moins d'un an.

(2) Juste valeur des caps.

(3) Échéance contractuelle ou date d'exercice du call émetteur lorsqu'il en existe un.

■ EXPOSITION DES PASSIFS

L'exposition des passifs de Natixis Assurances aux marchés des taux est présentée dans le tableau ci-dessous.

Nature des passifs ⁽¹⁾ (en k€)	Répartition de la projection des flux de passifs au 31/12/2012 par échéance estimée			Projection des flux de passifs 31/12/2012 ⁽²⁾	Valeur comptable des passifs 31/12/2012
	inf. à 1 an	de 1 à 5 ans	sup. à 5 ans		
Passifs techniques en euros	2 139 361	8 453 804	27 823 049	38 416 215	32 321 483
Passifs techniques en unités de compte	435 547	1 549 738	5 237 461	7 222 745	6 509 857
Total passifs techniques	2 574 908	10 003 542	33 060 510	45 638 960	38 831 340
Dettes subordonnées et autres dettes de financement	20 000	312 500	281 500	614 000	614 000
PASSIFS À TAUX FIXE	2 594 908	10 316 042	33 342 010	46 252 960	39 445 340
Dettes subordonnées	-	-	105 000	105 000	105 000
PASSIFS À TAUX VARIABLE	-	-	105 000	105 000	105 000
PASSIFS EXPOSÉS AU RISQUE DE TAUX	2 594 908	10 316 042	33 447 010	46 357 960	39 550 340

(1) Les dettes à court terme sont supposées à moins d'un an.

(2) La projection des flux de passifs d'assurance correspond aux flux de trésorerie sortants prévisionnels. Ces flux correspondent aux rachats, décès et échéances prévisionnels des contrats d'assurance et des contrats financiers, y compris les IT et PB qui seront affectés aux contrats entre la date de clôture et la date de sortie estimée ; ils correspondent au remboursement du principal pour les dettes de financement ; ils ne sont pas actualisés. Il est ainsi normal que la projection des flux ait une valeur supérieure à la valeur comptable des passifs.

5.3.6. Sensibilité des actifs et passifs aux risques de marché et de taux

Sensibilité aux risques de marché

Marché actions

L'analyse de sensibilité a consisté à mesurer l'impact d'une variation du marché actions de 10 %. Elle a été effectuée ligne par ligne sur le portefeuille de Natixis Assurances. Le périmètre étudié inclut les actions, les OPCVM, les produits structurés et les obligations convertibles.

La sensibilité par ligne d'actifs a été déterminée en fonction de son « β » calculée sur l'année écoulée. Ce « β » a permis de réaliser une simulation de la variation du niveau de plus ou moins-values latentes.

L'incidence sur la provision pour dépréciation durable a ainsi pu être déterminée, la provision pour dépréciation inscrite dans les comptes à la clôture ayant été figée au préalable. La variation de provision pour dépréciation durable et des plus ou moins-values latentes JVO a une incidence sur le résultat ; la variation des plus ou moins-values latentes AFS a une incidence sur les capitaux propres.

L'incidence des dérivés actions détenus dans les OPCVM consolidés a été supposée globalement nulle (neutralisation des calls et des puts).

Marché immobilier

L'analyse de sensibilité a consisté à mesurer l'impact d'une variation du marché immobilier de 10 %. L'incidence a été estimée de façon globale sur l'immobilier des SCI et OPCI consolidés (impact résultat) et les titres de SCPI détenus (impact capitaux propres).

Sensibilité des actifs financiers brute du minimum contractuel de PB et de l'ID (en M€)	31/12/2012			31/12/2011		
	Impact sur la juste valeur des placements	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur des placements	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
<i>Avant effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché actions	269,8	2,1	267,7	299,2	12,5	286,7
Variation de - 10 % du marché actions	-269,7	-20,3	-249,4	-299,1	-83,0	-216,1
<i>Après effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché actions	269,6	1,9	267,7	299,2	12,5	286,7
Variation de - 10 % du marché actions	-269,5	-20,1	-249,4	-299,1	-83,0	-216,1
<i>Avant et après effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché immobilier	98,0	83,4	14,6	101,4	86,5	14,8
Variation de - 10 % du marché immobilier	-98,0	-88,2	-9,8	-101,4	-89,2	-12,2

Sensibilité des actifs financiers nette du minimum contractuel de PB et de l'ID (en M€)	31/12/2012			31/12/2011		
	Impact sur la juste valeur des placements	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur des placements	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
<i>Avant effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché actions	269,8	0,1	14,0	299,2	0,7	15,0
Variation de - 10 % du marché actions	-269,7	-1,1	-13,1	-299,1	-4,4	-11,3
<i>Après effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché actions	269,6	0,1	14,0	299,2	0,7	15,0
Variation de - 10 % du marché actions	-269,5	-1,1	-13,1	-299,1	-4,4	-11,3
<i>Avant et après effet des instruments dérivés de couverture</i>						
Variation de + 10 % du marché immobilier	98,0	4,4	0,8	101,4	4,5	0,8
Variation de - 10 % du marché immobilier	-98,0	-4,6	-0,5	-101,4	-4,7	-0,6

Les impacts des variations du marché actions et du marché immobilier sur le résultat et sur les capitaux propres sont présentés nets du minimum de PB contractuelle et de l'impôt différé.

Les impacts sur la juste valeur des placements d'une variation de +/- 10% du marché actions sont moins élevés

qu'en 2011 en raison de la diminution de la part actions dans le portefeuille intervenue en 2012. Les impacts sur le résultat en cas de variation de -10% du marché actions sont moins élevés qu'en 2011, en raison du niveau de marché actions plus élevé en 2012 qui limite les provisions pour dépréciation. Les sensibilités n'évoluent par ailleurs pas de façon significative.

Sensibilité aux risques de taux

L'analyse de sensibilité a consisté à mesurer l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 1% sans déformation de la courbe de taux. Elle a été effectuée ligne par ligne sur les principaux portefeuilles d'instruments de taux de Natixis Assurances (ABP Vie, Vitalia Vie, ABP Prévoyance et Natixis Assurances Partenaires), soit 99% de la valeur totale.

Sensibilité des actifs financiers brute du minimum contractuel de PB et de l'ID (en M€)	31/12/2012			31/12/2011		
	Impact sur la juste valeur des placements ⁽¹⁾	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur des placements ⁽¹⁾	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Avant effet des instruments financiers de couverture						
Variation de + 1% des taux obligataires	- 1 178	-21,7	-978	-883	-21,7	-670
Variation de - 1% des taux obligataires	1 269	2,4	1 074	965	26,3	730
Après effet des instruments financiers de couverture						
Variation de + 1% des taux obligataires	- 1 132	24,5	-978	-832	29,7	-670
Variation de - 1% des taux obligataires	1 255	-11,6	1 074	908	-31,2	730

(1) Y compris sur les titres HTM.

Sensibilité des actifs financiers nette du minimum contractuel de PB et de l'ID (en M€)	31/12/2012			31/12/2011		
	Impact sur la juste valeur des placements ⁽¹⁾	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur des placements ⁽¹⁾	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Avant effet des instruments financiers de couverture						
Variation de + 1% des taux obligataires	- 1 178	-1,1	-51,3	-883	-1,1	-35,1
Variation de - 1% des taux obligataires	1 269	0,1	56,3	965	1,4	38,3
Après effet des instruments financiers de couverture						
Variation de + 1% des taux obligataires	- 1 132	1,3	-51,3	-832	1,6	-35,1
Variation de - 1% des taux obligataires	1 255	-0,6	56,3	908	-1,6	38,3

(1) Y compris sur les titres HTM.

Les impacts des variations de taux sur le résultat et sur les capitaux propres sont présentés nets du minimum de PB contractuelle et de l'impôt différé.

L'évolution de l'impact entre 2011 et 2012 d'une variation de taux de +1% ou -1% sur la juste valeur et sur les capitaux propres est en ligne avec la modification du profil des encours de titres sensibles aux taux de Natixis Assurances. En effet, la stratégie financière mise en œuvre en 2012 (recherche de pick-up sur les investissements de la poche taux en visant une optimisation des rendements futurs et de la durée) a eu pour conséquence d'augmenter la sensibilité moyenne du portefeuille. Les variations de taux sur le résultat sont moins impactantes en 2012 qu'en 2011, avec des produits structurés peu sensibles à une baisse des taux de 1%. L'évolution de l'impact des instruments de couverture entre 2011 et 2012 s'explique par la baisse des taux et donc l'éloignement des strikes du portefeuille de caps.

5.4. RELATIONS DE COUVERTURE

Les instruments financiers à terme des sociétés d'assurance de Natixis Assurances sont détenus dans le cadre de stratégies de rendement ou d'investissement-désinvestissement, conformément à la réglementation.

À l'exception de la couverture d'OATi par des contrats d'échange de taux pour lesquels la comptabilité de couverture des flux de trésorerie est utilisée, il n'est pas fait usage de la comptabilité de couverture dans l'établissement des comptes consolidés, que les dérivés soient détenus par les sociétés d'assurance ou par les OPCVM consolidés.

5.5. RISQUES DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Tableau de réconciliation des contrats en unités de compte <i>(en k€)</i>	Stock au 31/12/2012	Stock au 31/12/2011
SCI consolidée en représentation des contrats en unités de compte	77 628	80 147
Autres placements financiers en représentation des contrats en unités de compte	6 626 966	6 006 057
TOTAL VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS REPRÉSENTANT LES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE (a)	6 704 594	6 086 204
Provisions techniques des contrats d'assurance en unités de compte	4 432 179	4 113 052
Passifs des contrats financiers en unités de compte	2 077 678	1 842 908
TOTAL DES PASSIFS DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE HORS GARANTIE PLANCHER (b)	6 509 857	5 955 960
<i>dont PSAP unités de compte (c)</i>	-	-
Provision pour garantie plancher	4 575	6 658
TOTAL DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE	6 514 432	5 962 618
Sur ou sous-couverture liée au décalage temporaire d'investissement (a) - (b)	194 737	130 244
Sur ou sous-couverture hors PSAP unités de compte (a) - (b) + (c)	194 737	130 244

6. Notes sur les contrats d'assurance et financiers

6.1. CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

Valeur comptable <i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	21 642 263	20 877 966
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	17 189 077	17 531 580
Participation aux bénéfices différée passive	1 652 525	6 047
Passifs relatifs aux contrats	40 483 865	38 415 593
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires	-6 879 186	-4 744 921
Participation aux bénéfices différée active	-	829 585
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS	33 604 679	34 500 257

6.1.1. Provisions techniques des contrats d'assurance

■ PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Valeur comptable (en k€)	Vie / Épargne / Retraite		Prévoyance ⁽¹⁾		Total assurance	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Provisions mathématiques	16 393 577	16 214 861	21 620	15 095	16 415 197	16 229 956
Provisions pour primes non acquises	-	-	15 948	13 372	15 948	13 372
Provisions pour sinistres ^(a)	237 716	173 289	183 466	169 414	421 182	342 703
Provision résultant du test de suffisance du passif	-	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéficiaires	319 010	147 160	-	-	319 010	147 160
Autres provisions	-	-	38 747	31 723	38 747	31 723
Provisions techniques brutes - Contrats d'assurance hors unités de compte	16 950 303	16 535 310	259 781	229 604	17 210 084	16 764 914
Provisions techniques brutes - Contrats d'assurance en unités de compte	4 432 179	4 113 052	-	-	4 432 179	4 113 052
Provisions mathématiques et provisions pour participation aux bénéficiaires cédées	4 516 151	4 618 908	-	-	4 516 151	4 618 908
Provisions pour primes non acquises et autres provisions cédées	-	-	30 423	25 491	30 423	25 491
Provisions pour sinistres cédées ^(b)	61 692	30 737	78 965	69 785	140 657	100 522
Provisions résultant du test de suffisance du passif	-	-	-	-	-	-
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques brutes - Contrats d'assurance hors unités de compte	4 577 843	4 649 645	109 388	95 276	4 687 231	4 744 921
Part des réassureurs dans les provisions techniques - Contrats d'assurance en unités de compte	2 076 702	-	-	-	2 076 702	-
TOTAL DES PASSIFS NETS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE	14 727 937	15 998 717	150 393	134 328	14 878 330	16 133 045

(1) Vie et non vie.

(a) Dont IBNR bruts	-	-	35 928	34 257	35 928	34 257
(b) Dont IBNR cédés	-	-	17 315	16 515	17 315	16 515

Tous les contrats d'assurance appartiennent à la zone géographique France.

6.1.2. Passifs relatifs à des contrats financiers

■ PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Valeur comptable (en k€)	Vie / Épargne / Retraite		Prévoyance		Total contrats financiers	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Provisions mathématiques (b)	14 630 251	15 484 537	-	-	14 630 251	15 484 537
Provisions pour primes non acquises	-	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres (a) (c)	190 531	66 317	-	-	190 531	66 317
Provision résultant du test de suffisance du passif	-	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices	290 617	137 818	-	-	290 617	137 818
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Passifs bruts relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors unités de compte	15 111 399	15 688 672	-	-	15 111 399	15 688 672
Passifs bruts relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors unités de compte	-	-	-	-	-	-
Passifs bruts relatifs à des contrats financiers en unités de compte (d)	2 077 678	1 842 908	-	-	2 077 678	1 842 908
Provisions mathématiques cédées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour primes non acquises cédées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres cédées	-	-	-	-	-	-
Provision résultant du test de suffisance du passif	-	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices	-	-	-	-	-	-
Autres provisions cédées	-	-	-	-	-	-
Part des cessionnaires dans les passifs des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors unités de compte	-	-	-	-	-	-
Part des cessionnaires dans les passifs des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors unités de compte	-	-	-	-	-	-
Part des cessionnaires dans les passifs relatifs à des contrats financiers en unités de compte	115 253	-	-	-	115 253	-
TOTAL DES PASSIFS NETS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS	17 073 824	17 531 580	-	-	17 073 824	17 531 580
(a) dont IBNR = 0	-	-	-	-	-	-
(b) dont PM Euros brutes zone Luxembourg	1 830 503	1 856 188	-	-	1 830 503	1 856 188
(c) dont PSAP brutes zone Luxembourg	-	-	-	-	-	-
(d) dont PM unités de compte brutes zone Luxembourg	1 052 642	878 679	-	-	1 052 642	878 679
(d) dont PSAP unités de compte brutes zone Luxembourg	-	-	-	-	-	-
Passifs cédés zone Luxembourg	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIFS ZONE LUXEMBOURG	2 883 145	2 734 867	-	-	2 883 145	2 734 867

La zone Luxembourg inclut la succursale française de la filiale luxembourgeoise.

6.1.3. Évolution des provisions techniques vie, épargne, retraite

6.1.3.1. Évolution des valeurs brutes

<i>(en k€)</i>	Exercice 2012		
	Assurance	Contrats financiers	Total Vie/Épargne/Retraite
Provisions techniques et passifs financiers bruts au 1^{er} janvier	20 648 362	17 531 580	38 179 942
Primes pures nettes	1 535 404	786 105	2 321 509
Charge de sinistres	-1 880 675	-1 641 537	-3 522 211
Revalorisation des provisions (IC, PB, Ajust. Acav et autres flux)	895 613	696 706	1 592 319
Transferts internes	183 778	-183 778	-
Variations de périmètre de consolidation et changements de méthode comptable	-	-	-
PROVISIONS TECHNIQUES ET PASSIFS FINANCIERS BRUTS AU 31 DÉCEMBRE	21 382 482	17 189 077	38 571 559

Les transferts internes correspondent à des reclassements de produits liés notamment à la refonte du catalogue produits dans le nouveau système de gestion des contrats, ainsi qu'à des transformations de contrats intervenues dans le cadre de l'amendement Fourgous (environ 34 M€ de financier à assurance).

6.1.4. Évolution des provisions pour sinistres de la branche prévoyance

6.1.4.1. Évolution des valeurs brutes

■ RÉPARTITION DE LA CHARGE DE SINISTRES ET DES PAIEMENTS ENTRE EXERCICES EN COURS ET ANTÉRIEURS

<i>(en k€)</i>	Prévoyance	
	2012	2011
Provisions pour sinistres à régler brutes affaires directes au 1^{er} janvier	169 414	163 026
Charge de sinistres sur exercice en cours	97 910	91 765
(Boni)/mali sur exercices antérieurs	-38 940	-48 993
Charge de sinistres ADE réseau Caisse d'Épargne	42 170	36 761
CHARGE DE SINISTRES TOTALE	101 139	79 533
Paiements sur sinistres de l'exercice en cours	26 087	21 935
Paiements sur sinistres des exercices antérieurs	26 203	21 188
Paiements sur sinistres ADE réseau Caisse d'Épargne	34 577	31 736
TOTAL DES PAIEMENTS	86 867	74 859
Entrée de périmètre	-	-
Variation des provisions de sinistres co-assurances, acceptations, provision pour frais de gestion des sinistres et autres	-221	1 715
TOTAL PROVISIONS DE SINISTRES BRUTES AU 31 DÉCEMBRE	183 466	169 414

6.1.4.2. Évolution de la part des réassureurs

(en k€)	Prévoyance	
	2012	2011
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à régler affaires directes au 1^{er} janvier	69 785	58 180
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	45 912	42 888
Part des réassureurs dans les paiements sur sinistres	-38 996	-32 786
Entrée / Sortie de portefeuille	2 175	2 014
Variation de la part des réassureurs dans les provisions de sinistres autres	89	-510
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES À RÉGLER AU 31 DÉCEMBRE	78 965	69 785

6.2. RISQUES D'ASSURANCE

6.2.1. Principales hypothèses

Principales caractéristiques des contrats et hypothèses d'arrêté des comptes	2012	2011
Hypothèses relatives aux provisions techniques d'assurance vie, épargne, retraite		
Taux minimum garanti (TMG) moyen des contrats d'assurance	0,00%	0,01%
<i>dont TMG moyen hors unités de compte</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,01%</i>
Taux de participation aux bénéfices moyen (hors unités de compte)	99,0%	99,0%
Hypothèses relatives aux passifs des contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Taux minimum garanti (TMG) moyen des contrats financiers avec PB	0,63%	0,73%
<i>dont TMG moyen hors unités de compte</i>	<i>0,68%</i>	<i>0,78%</i>
Taux de participation aux bénéfices moyen (hors unités de compte)	97,3%	97,5%
Hypothèses relatives aux passifs des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Taux minimum garanti (TMG) moyen des contrats financiers sans PB	-	-
<i>dont TMG moyen hors unités de compte</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>
Taux de chute moyen	3,76%	9,27%
<i>dont taux de chute moyen hors unités de compte</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>
Hypothèses relatives aux provisions techniques d'assurance prévoyance		
Taux d'actualisation des provisions de sinistres	-	-
Taux d'actualisation des provisions incapacité/invalidité, obsèques et dépendance	de 1,75% à 2,50%	de 2,25% à 2,50%
Coût moyen des sinistres réglés - prévoyance (hors GMP et ADE)	3,0 k€	3,7 k€
Coût moyen des sinistres réglés - GMP	0,037 k€	0,034 k€

6.2.2. Présentation de la politique de gestion des risques

La politique de gestion des risques afférents aux contrats d'épargne et d'assurance vie est présentée avec la politique de gestion des risques financiers § 5.3.1.

Les contrats de prévoyance et d'assurance non vie commercialisés par ABP Vie, ABP Prévoyance et Natixis Assurances Partenaires (NAP) couvrent les risques suivants :

- le décès par accident ou maladie, l'arrêt de travail, l'invalidité, la perte d'emploi et la perte d'autonomie pour les garanties de type forfaitaire ;
- les accidents de la vie, la perte ou le vol des moyens de paiement et le vol du téléphone portable pour les garanties de type indemnitaire.

Natixis Assurances a recours à la réassurance afin de limiter son exposition aux risques suivants :

- risque de dispersion des capitaux garantis en décès, accidents de la vie et perte d'autonomie ;
- risque portant sur la fréquence des sinistres en arrêt de travail, en invalidité et en perte d'autonomie ;
- risque de mortalité et financier pour la garantie plancher des contrats en unités de compte.

Le plan de réassurance est réparti entre plusieurs réassureurs limitant ainsi le risque de signature. Il est composé des principaux traités suivants :

- quote-part à 15 % portant sur le fonds général des contrats d'assurance vie et de capitalisation d'ABP Vie, de NAP et de Natixis Life ;
- quote-part à 50 % portant sur l'encours en unités de compte des contrats d'assurance vie et de capitalisation d'ABP Vie ;
- excédent de capital en décès, excédent de sinistre en arrêt de travail, couplés à une réassurance de base plafonnée en quote-part à 45 % ;
- quote-part et excédent de capital en décès, arrêt de travail, invalidité et perte d'emploi pour l'assurance des emprunteurs ;
- quote-part en accidents de la vie à 50 % complétée par un excédent de sinistre sur rétention ;
- quote-part à 90 % en perte d'autonomie ;
- cession quasi totale de la garantie plancher des contrats en unités de compte ;
- une couverture en cas d'épidémie ou de pandémie via un traité en excédent de sinistre sur le portefeuille des garanties de prévoyance décès par accident et maladie ;
- une protection du plein de conservation de l'assureur contre un événement de type catastrophe, via un traité en excédent de sinistre par événement sur le portefeuille des garanties de prévoyance.

Par ailleurs, Natixis Assurances réassure en quote-part à 30 % les contrats de retraite collective du type Article 83.

6.2.3. Typologie des contrats d'assurance souscrits

6.2.3.1. Contrats d'épargne

Caractère discrétionnaire de la participation aux bénéfices

La clause de participation aux bénéfices des contrats d'épargne des entités de Natixis Assurances est toujours discrétionnaire au sens d'IFRS 4.

En effet, dans le cas d'un contrat distribuant une PB minimale inférieure à 100 % des produits financiers, la PB est discrétionnaire puisqu'un rendement supérieur peut être servi.

Pour les contrats distribuant 100 % des produits financiers, la PB est également discrétionnaire en raison de l'existence de la provision pour participation aux bénéfices servant à revaloriser les PM dans la limite réglementaire des 8 ans et de la liberté de réaliser ou non les plus-values latentes.

Contrats multi-supports

Les contrats multi-supports ne font pas l'objet d'une dissociation du fonds euros des supports unités de compte en raison de leur substance commerciale : l'assuré peut à tout moment, à des conditions tarifaires non prohibitives, effectuer un arbitrage entre les différents supports.

Classification des contrats

Pour les motifs évoqués ci-avant, la majorité des contrats d'épargne est classée en contrats financiers avec participation discrétionnaire.

Les contrats Article 82 et 83, Loi Madelin ainsi que le Plan Épargne Enfant (PEE) sont classés en contrats d'assurance en raison de l'existence d'un risque d'assurance : phase de constitution indissociable de la phase de service pour les premiers et exonération de primes en cas de décès pour le PEE.

Les contrats multi-supports sont classés en contrats d'assurance lorsqu'ils présentent une garantie plancher en cas de décès et en contrats financiers avec participation discrétionnaire dans le cas contraire.

Les contrats multi-supports sans fonds euros sont classés en contrats financiers en unités de compte sans participation discrétionnaire.

6.2.3.2. Contrats de prévoyance

Les contrats de prévoyance et d'assurance non vie sont essentiellement des contrats décès accidentel et toutes causes, incapacité/invalidité, perte d'emploi, perte d'autonomie, garantie des moyens de paiement et vol du téléphone portable. Ils comportent un transfert de risque assurantiel et sont donc classés en contrats d'assurance.

6.2.4. Présentation de la concentration des risques

Aucun changement de nature juridique ou autre événement ayant une incidence significative sur les risques assurés n'est intervenu au cours de l'exercice.

Contrats décès prévoyance

Les données chiffrées ci-dessous sont présentées hors Natixis Assurances Partenaires, dont les capitaux sous risques relatifs à l'assurance des emprunteurs et dont Natixis Assurances n'est pas l'apérateur, s'élèvent à 36 600 M€ (20 300 M€ nets de réassurance).

VENTILATION PAR TRANCHE DES CAPITAUX SOUS RISQUE AFFÉRENTS AUX CONTRATS DÉCÈS PRÉVOYANCE

(en milliers d'€)	Provisions brutes	Provisions nettes
PENA et PM - 2012	21 829	17 209

(en millions d'€)	Tranche 1 ^(*)	Tranche 2 ^(*)	Tranche 3 ^(*)	Total
Capitaux sous risques - 2012	27 331	47 881	19 139	94 351
% N	29,0%	50,7%	20,3%	100%
% N-1	34,6%	48,4%	17,0%	100%

(*) La tranche 1 correspond essentiellement à des contrats dont les capitaux sous risques (CSR) sont inférieurs à 23 k€, la tranche 2 essentiellement à des CSR compris entre 23 k€ et 100 k€ et la tranche 3 essentiellement à des CSR supérieurs à 100 k€. Les évolutions constatées dans la répartition par tranche des capitaux sous risques sont dues à une approche plus fine de la méthode de calcul.

Garantie plancher en cas de décès des contrats libellés en unités de compte

La provision pour garantie plancher est calculée selon la méthode dite des puts. Compte tenu de l'évolution des marchés financiers, la provision s'élève à 4,6 M€ à fin 2012 (8,6 M€ à fin 2011).

Cette garantie est réassurée en quote-part à 100 %. Les primes de réassurance payées au cours de l'exercice (4,8 M€) ont très largement couvert les sinistres réglés par les réassureurs (0,7 M€).

Les capitaux sous risque (moins-values latentes sur l'ensemble euros + unités de compte) s'établissent à 131 M€ à fin 2012 contre 124 M€ à fin 2011.

6.2.5. Analyse de sensibilité des contrats d'assurance et des contrats financiers**6.2.5.1. Sensibilité des contrats d'assurance et financiers vie, épargne, retraite**

Les contrats d'assurance et financiers ne comportent pas à proprement parler de risques d'assurance à l'exception :

- de la garantie plancher des contrats libellés en unités de compte (cf. § 6.2.4) ;
- du risque viager sur les rentes (non significatif par rapport aux autres produits).

Ainsi, les contrats sont essentiellement exposés à des risques de nature financière (cf. § 5.3).

Les principales caractéristiques des contrats d'épargne présentées § 6.2.1 sont le taux minimum garanti, le taux de participation aux bénéfices et le taux de rachat. La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de ces caractéristiques est relativement faible.

En effet, le taux minimum garanti des contrats d'épargne est actuellement très inférieur au taux servi. Le taux de participation aux bénéfices étant proche de 100 % (98 %), la sensibilité de la marge financière à sa variation doit être relativisée. Enfin, la variation du taux de rachat n'a que peu d'incidence sur la situation financière ; elle est par ailleurs limitée par la fiscalité et l'âge de la population assurée.

6.2.5.2. Sensibilité des contrats d'assurance prévoyance

Le résultat et les capitaux propres sont relativement peu sensibles à la variation des risques d'assurance prévoyance et d'assurance non vie.

Ainsi, le ratio sinistres sur primes par exercice de survenance (S/P brut) observé sur le portefeuille des contrats constitué en prévoyance reste globalement stable par risque et en sous-sinistralité entre 2005 et 2012. Les contrats en phase de démarrage font, par ailleurs, l'objet d'un provisionnement prudent.

Les cessions en réassurance par risque permettent d'écrêter les principales fluctuations (cf. § 6.2.2).

Par ailleurs, les écarts significatifs de fréquence constatés ponctuellement et les quelques produits en sur-sinistralité font l'objet d'un suivi régulier.

En outre, la majorité des contrats actuellement commercialisés peut faire l'objet d'une révision tarifaire annuelle en cas de déséquilibre technique.

6.2.6. Risque de crédit lié aux contrats de réassurance souscrits

(en k€)	Notation de crédit (Standard & Poor's)	Provisions cédées		Solde du C/C	Montant garanti ⁽¹⁾	Montant non garanti ⁽²⁾	Exposition en % des CP ⁽³⁾
		Montant	%				
London Life	AA-	2 704 342	39%	-795	2 703 090	-457	-0,04%
RGA Re	BBB+	1 356 739	20%	-2 162	1 356 248	-	-
Mapfre Re	BBB-	1 352 601	20%	-624	1 351 540	-437	-0,04%
Hannover Life Re	A+	1 352 413	20%	-656	1 351 540	-217	-0,02%
CNP	A+	77 262	1%	-900	79 638	-	-
Munich Re	AA-	15 757	0,23%	-3 245	13 945	-	-
Partner Re	BBB	8 109	0,12%	-1 979	11 275	-	-
Scor Vie	A+	4 991	0,07%	-5 786	4 692	-	-
Autres Cessionnaires	de BBB à AA- ^(*)	6 974	0,10%	-7 618	3 597	-	-
TOTAL		6 879 186	100%	-23 765	6 875 565	-1 111	-0,11%

(*) Sauf Mutuelle Centrale de Réassurance et Mutual Reinsurance Co Ltd non notés pour 418 K€ de provisions cédées.

(1) Dépôts d'espèces, nantissement des titres, etc.

(2) Provisions cédées + solde du C/C - montant garanti.

(3) Montant non garanti/capitaux propres.

6.2.7. Options cachées non démembrées

Les principales options cachées non démembrées des contrats d'assurance sont les suivantes :

- option de rachat : l'impact éventuel est pris en compte dans le test de suffisance du passif, à travers la modélisation du comportement des assurés ;
- taux garantis sur versements libres : étant donné le périmètre des contrats concernés, cette option n'est pas significative.

6.2.8. Test de suffisance du passif

IFRS 4.15 requiert de vérifier à chaque arrêté comptable que les passifs d'assurance tels qu'ils ressortent des comptes consolidés sont suffisants pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en résultat.

Ce test a été réalisé en procédant à :

- la génération de scénarios économiques stochastiques ;
- une modélisation actif/ passif qui tient compte notamment ;
 - du comportement des assurés en matière de rachats ;
 - de la politique de distribution ;
 - d'un passif en run off.

Le test ne porte que sur le périmètre des passifs d'ABP Vie, ces derniers représentant près de 91 % des passifs d'assurance de Natixis Assurances. Les simulations ont été effectuées sur l'outil Prophet.

En conclusion de cette étude, les passifs d'assurance tels qu'ils ressortent des comptes consolidés sont suffisants pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés.

7. Autres notes

7.1. BILAN

■ ÉCARTS D'ACQUISITION

Répartition des écarts d'acquisition par entité consolidée (en k€)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
ABP Vie	16 412	-	16 412
Adir	1 680	-	1 680
Natixis Life	1 235	-	1 235
TOTAL	19 328	-	19 328

■ COMPOSITION DES RÉSERVES AFS

Décomposition des réserves AFS - Part du groupe (en k€)	2012	2011
Réserve de réévaluation titre à revenu fixe	1 710 360	-339 414
Réserve de réévaluation titre à revenu fixe - titres reclassés	-13 228	-21 134
Réserve de réévaluation titre à revenu variable	512 802	149 745
Réserve de réévaluation	2 209 934	-210 803
Réserve de participation aux bénéfices différée	-2 159 697	217 774
Réserve d'impôts différés	-16 197	-1 539
EFFET DE LA RÉÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS AFS	34 040	5 432
Réserve de réévaluation - instruments dérivés CFH	-5 051	-
Réserve de PB différée - instruments dérivés CFH	5 051	-
EFFET DE LA RÉÉVALUATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	-	-

■ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail des provisions pour risques et charges (en k€)	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour litiges	7 765	5 614
Provision pour médailles du travail	1 030	1 222
Autres provisions	-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 795	6 836

■ ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Les provisions techniques des contrats d'assurance et les passifs relatifs à des contrats financiers sont présentés par secteur d'activité et zone géographique § 6.1.

Les créances et dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance sont présentées ci-dessous par secteur d'activité et zone géographique.

Valeur comptable (en k€)	Vie / Épargne / Retraite		Prévoyance		Total	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Créances d'assurance et réassurance acceptée (a)	39 415	39 735	109 005	88 030	148 420	127 765
Créances de cessions en réassurance (b)	-	154	516	1 809	516	1 963
TOTAL	39 415	39 890	109 521	89 838	148 936	129 728
(a) dont créances d'assurance zone Luxembourg	25 450	25 705	-	-	25 450	25 705
(b) dont créances de réassurance zone Luxembourg	-	-	-	-	-	-

Valeur comptable (en k€)	Vie / Épargne / Retraite		Prévoyance		Total	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Dettes d'assurance et de réassurance acceptée (a)	114 763	19 886	110 294	91 072	225 057	110 958
Dettes de cessions en réassurance (b)	6 758 249	4 648 882	122 043	91 769	6 880 292	4 740 651
TOTAL	6 873 012	4 668 768	232 337	182 841	7 105 349	4 851 609
(a) dont dettes d'assurance zone Luxembourg	24 579	20 267	-	-	24 579	20 267
(b) dont dettes de réassurance zone Luxembourg	274 834	278 548	-	-	274 834	278 548

7.2. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Engagements (en k€)	2012	2011
Caution de BPCE sur les opérations de prêt de titres	3 000 000	3 000 000
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et récessionnaires	19 554	17 123
ENGAGEMENTS REÇUS	3 019 554	3 017 123
Investissement restant à libérer (FCPR)	88 920	60 231
ENGAGEMENTS DONNÉS	88 920	60 231

7.3. COMPTE DE RÉSULTAT

■ PRIMES ACQUISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Valeur comptable (en k€)	Vie / Épargne / Retraite		Prévoyance		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Primes acquises	2 346 642	3 673 345	530 926	455 785	2 877 568	4 129 130
dont primes acquises zone France	1 902 284	3 183 525	530 926	455 785	2 433 209	3 639 310
dont primes acquises zone Luxembourg	444 359	489 820	-	-	444 359	489 820

■ FRAIS GÉNÉRAUX PAR NATURE ET PAR DESTINATION

Ventilation des frais généraux par nature (en k€)	2012	2011	Ventilation des frais généraux par destination (en k€)	2012	2011
Achats et autres charges externes	28 229	32 680	Frais internes de gestion des placements	5 688	2 912
Sous-traitance (dont informatique)	36 281	53 641	Frais de gestion des sinistres	19 867	18 108
Frais de personnel	36 879	33 851	Frais d'acquisition	283 044	260 486
Impôts et taxes	7 924	18 988	<i>dont commissions</i>	<i>246 624</i>	<i>221 074</i>
Commissions	432 909	402 867	Frais d'administration	222 415	241 522
Autres	16 120	8 653	<i>dont commissions</i>	<i>186 285</i>	<i>181 793</i>
Dotations aux amortissements et provisions	12 410	7 681	Autres produits et charges opérationnels courants	39 737	35 333
Résultat exceptionnel	-	-			
TOTAL FRAIS PAR NATURE	570 751	558 362	TOTAL FRAIS PAR DESTINATION	570 751	558 362

Aucun développement informatique n'a été immobilisé au titre de 2012 contre 25 M€ en 2011 ; ce produit est enregistré en *Autres produits d'exploitation*.

■ CHARGE D'IMPÔT

Décomposition de la charge d'impôt (en k€)	2012	2011
Charge d'impôt exigible	-28 188	-14 876
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	6 684
Exit Tax sur la réserve de capitalisation	-7 921	-
Charge d'impôt différé afférent aux différences temporelles	14 942	-61 046
CHARGE D'IMPÔT TOTALE	-21 167	-69 238

7.4. AUTRES INFORMATIONS

7.4.1. Effectif du personnel

L'effectif moyen présenté ci-dessous correspond aux CDI et CDD en équivalents temps plein (ETP).

	2012		2011	
	Direction du Développement	Autres directions	Direction du Développement	Autres directions
Direction	4	15	2	11
Cadres	61	171	63	168
Non-cadres	20	144	20	123
Sous-total	85	330	85	302
TOTAL	415		387	

L'effectif de fin de période net de refacturations et d'absences longue durée est de 389 ETP à fin 2012 contre 356 ETP à fin 2011. Au 1^{er} février 2012, les effectifs de Reims (ex-Eurotitres) ont été intégrés à l'effectif d'ABP Vie, soit 6,7 ETP cadres et 29,4 ETP non cadres.

7.4.2. Actionnariat - consolidation - intégration fiscale

Natixis Assurances est intégralement détenue par Natixis, dont le siège social est sis au 30, avenue Pierre Mendès France à Paris, 13^e arrondissement. Ses comptes et ceux de ses filiales sont consolidés par intégration globale dans les comptes de son actionnaire, ainsi que dans ceux de BPCE, actionnaire majoritaire de Natixis.

Le capital social est composé de 14 505 460 actions ordinaires. Il n'existe pas d'actions potentielles dilutives.

Natixis Assurances et ses filiales françaises détenues directement et indirectement à plus de 95 % par Natixis sont membres du groupe fiscal institué par Natixis en application des articles 223-A et suivants du CGI. La convention d'intégration fiscale en vigueur au sein de Natixis est fondée sur le principe de la neutralité, selon lequel chaque filiale détermine son impôt et contribue à l'impôt du groupe comme si elle n'était pas intégrée. La charge d'impôt exigible de chaque filiale n'est pas modifiée du fait de l'intégration. L'économie d'impôt ou le surplus d'imposition généré par le régime de l'intégration fiscale est comptabilisé par la société mère Natixis.

7.4.3. Informations sur la gestion du capital

Dans le cadre de la surveillance complémentaire des groupes d'assurance, Natixis Assurances est soumise aux exigences de couverture de la marge de solvabilité ajustée calculée à partir des comptes consolidés retraités conformément à l'article R.334-42. De la même façon, chaque entité d'assurance européenne de Natixis Assurances est soumise aux exigences de couverture de la marge de solvabilité individuelle.

Au 31 décembre 2012, le groupe Natixis Assurances et ses filiales sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables.

Le suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par Natixis Assurances et par chacune des compagnies. Natixis Assurances effectue des prévisions à 3 ans de son exigence de marge de solvabilité et des besoins de financement futurs en utilisant notamment le chiffre d'affaires prévu au plan à moyen terme, une loi de chute reflétant l'expérience et des hypothèses de sinistralité pour l'activité prévoyance.

Le principe de financement de la marge consiste à utiliser la capacité maximale de Natixis Assurances en termes d'emprunts subordonnés et à augmenter le capital pour le complément.

Les titres subordonnés admis en couverture de la marge de solvabilité, dont la valeur comptable s'établit à 545 M€, ont une juste valeur de 572 M€, dont 287 M€ à durée déterminée et 285 M€ à durée indéterminée.

La politique suivie en matière de dividendes consiste à distribuer 100 % du résultat dans la limite du respect des obligations en termes de couverture du besoin de marge de solvabilité.

7.4.4. Rémunération des organes d'administration - engagements

Des jetons de présence d'un montant global de 36 900 € ont été versés aux administrateurs non salariés du pôle Natixis, au titre de réunions tenues au cours de l'exercice 2012.

Aucune avance ou crédit n'a été accordé à un membre des organes d'administration.

Il n'y a pas d'engagement reçu ou donné à l'égard des dirigeants des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation.

7.4.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'établit à 740 k€ (TTC), exclusivement au titre du contrôle légal des comptes.



États financiers sociaux

1. Comptes sociaux

■ BILAN

Actif (en k€)	Brut	DAP / Autres	31/12/2012	31/12/2011
Capital souscrit non appelé			-	-
ACTIF IMMOBILISÉ			-	-
Immobilisations incorporelles	4	4	0	0
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres	4	4	0	-
Autres immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations Financières	1 034 906	7 725	1 027 181	997 181
Participations	974 906	7 725	967 181	967 181
Créances rattachées à des participations	60 000	0	60 000	30 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	29
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	29
Créances	3 362		3 362	313
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	3 362	-	3 362	313
Capital souscrit, appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	1 169	-	1 169	3 780
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	1 169	-	1 169	3 780
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	691	-	691	3 208
Charges constatées d'avance	17	-	17	-
Comptes de régularisation - Actif	325	-	325	381
Impôts différés actif	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	325	-	325	381
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	1 040 473	7 729	1 032 744	1 004 891

■ BILAN

Passif (en k€)	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres	824 197	831 890
Capital social	110 677	110 677
<i>dont capital versé :</i>	<i>110 677</i>	<i>110 677</i>
Primes d'émission, de fusion, d'apport	659 653	659 653
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
<i>Réserves :</i>		
Réserve légale	11 068	11 068
Réserves statutaires et contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	25 879	25 879
Report à nouveau	100	727
Résultat de l'exercice	16 821	23 887
Résultat en instance d'affectation	-	-
Acompte sur dividendes répartis - en instance d'affectation	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Provisions	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Dettes	208 547	173 002
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	204 680	170 000
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61	79
Dettes fiscales et sociales	11	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	3 795	2 867
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	48
Comptes de régularisation - passif	-	-
Écarts de conversion passif	-	-
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	1 032 744	1 004 891

■ COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation	200	223
Commissions et courtages	200	200
Production vendue	-	-
Montant net du chiffre d'affaires	200	200
<i>dont à l'exportation :</i>	-	-
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Autres produits	-	23
Charges d'exploitation	2 160	1 937
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	2 008	784
Impôts, taxes et versements assimilés	106	89
Salaires et traitements	-	694
Charges sociales	-	315
Dotations aux amortissements et aux provisions :	-	-
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
- sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
- sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
- pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Autres charges	46	54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1 960	- 1 713
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Bénéfice ou perte transférée	-	-
Perte ou bénéfice transféré	-	-
Produits financiers	27 823	35 404
De participation	27 776	35 128
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	48	276
Charges financières	9 046	9 812
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	3 684
Intérêts et charges assimilées	9 046	6 128
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
RÉSULTAT FINANCIER	18 777	25 592
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	16 817	23 878
Produits exceptionnels	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux provisions et transferts de charges	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Participation des salariés aux résultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	-4	-9
TOTAL PRODUITS	28 023	35 627
TOTAL CHARGES	11 202	11 740
BÉNÉFICE OU PERTE	16 821	23 887

■ ENGAGEMENTS

<i>(en k€)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Engagements reçus	3 608	103 679
Lignes de crédits (montants non utilisés)	-	100 000
Avals, cautions reçues	-	-
Engagements reçus des réassureurs	-	-
Fonds constitué concernant les indemnités de fin de carrière et médaille du travail	-	-
Caps achetés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt	-	-
Opérations de swap de taux et de change à terme	3 608	3 679
Engagements donnés	-	350
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	-	-
Actifs acquis avec engagements de revente	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-
Autres engagements donnés	-	350
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-
Encours d'instruments financiers à terme	-	-
Ventilation de l'encours d'instruments financiers à terme par catégorie de stratégie		
- stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-
- stratégies de rendement	-	-
- autres opérations	-	-
Ventilation de l'encours d'instruments financiers à terme par catégorie de marché		
- opérations sur un marché de gré à gré	-	-
- opérations sur des marchés réglementés ou assimilés	-	-
Ventilation de l'encours d'instruments financiers à terme par nature de risque de marché et d'instrument, notamment		
- risque de taux d'intérêt	-	-
- risque de change	-	-
- risque actions	-	-
Ventilation de l'encours d'instruments financiers à terme par nature d'instrument, notamment		
- contrats d'échange	-	-
- contrats de garantie de taux d'intérêt	-	-
- contrats à terme	-	-
- options	-	-
Ventilation de l'encours d'instruments financiers à terme par durées résiduelles des stratégies selon les tranches		
- de 0 à 1 an	-	-
- de 1 à 5 ans	-	-
- plus de 5 ans	-	-

2. Annexe aux comptes sociaux

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Emprunts

Natixis Assurances a souscrit auprès de Natixis deux emprunts subordonnés dont les caractéristiques sont les suivantes :

- un emprunt de 8 M€, dont les intérêts sont calculés sur la base d'un taux fixe de 7,86 % et remboursable le 29 juillet 2022 ;
- un emprunt de 22 M€, à durée indéterminée et dont les intérêts sont calculés sur la base d'un taux de 8,86 %.

Afin de refinancer l'emprunt de 45 M€ échu au cours du mois de décembre 2012, Natixis Assurances a souscrit auprès de sa maison mère un nouvel emprunt d'un montant de 49 M€, remboursable le 21 décembre 2017. Les intérêts sont calculés au taux fixe de 1,81 %.

1.2. Prêts

Natixis Assurances a accordé à sa filiale luxembourgeoise, Natixis Life, deux prêts subordonnés de 8 M€ et 22 M€, conclus aux mêmes conditions tarifaires et soumis aux mêmes obligations que les deux emprunts subordonnés accordés par Natixis.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français résultant notamment des dispositions du Code de commerce, du Plan comptable général et des Règlements du comité de la Réglementation comptable.

Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce et, en particulier ceux de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Ces textes regroupent l'ensemble des règles et forment un tout indissociable pour la préparation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les commentaires sur les comptes sont indiqués en milliers d'euros.

2.1. Règles d'évaluation des actifs

2.1.1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont composés de logiciels achetés ou créés en interne.

Durée d'amortissement

La durée d'amortissement des dépenses inscrites à l'actif est fixée au cas par cas, sur la base d'un examen des caractéristiques des applications développées.

Dépréciation

S'il existe un indice montrant qu'une immobilisation a pu perdre de sa valeur, il est nécessaire de procéder à un test de dépréciation par comparaison entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable puis de constater en résultat la dépréciation éventuellement nécessaire.

2.1.2 Immobilisations financières

Les placements dans les participations et les créances rattachées à des participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation

À chaque clôture, en présence d'indicateurs ou de changements susceptibles d'affecter la valeur des participations détenues, des tests de dépréciation sont réalisés afin de vérifier que la valeur comptable n'est pas supérieure à la juste valeur des titres détenus.

Cette juste valeur est évaluée selon une approche multi critères (prévisions de résultats ou dividendes issues des budgets et plans à moyen terme, références de transactions comparables, situation nette comptable). Le cas échéant, une provision pour dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence entre la valeur comptable et la juste valeur estimée.

2.1.3 Valeurs mobilières de placement

Il convient de rappeler que la valeur des placements inscrite au bilan correspond à la valeur historique. La valeur de réalisation correspond toujours à la dernière valeur liquidative publiée. Les sorties d'actif sont effectuées au prix de revient et selon la règle du « premier entré, premier sorti » (ou « first in, first out », FIFO).

2.1.4 Écart de conversion actif

La société utilise une couverture de change dans le cadre de la détention des titres de participation négociés en devises. S'agissant d'une couverture d'un élément structurel, la société applique l'avis du CNC n° 2007-02 du 04/05/2007. À l'inventaire, les différences de conversion sur les positions de change structurelles relatives aux titres de participation en devises et à leur financement éventuel sont enregistrées dans des comptes « Écarts de conversion ».

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	31/12/2011	Acquisitions	Cessions sorties	31/12/2012
Valeurs brutes	4	-	-	4
Dépréciations	4	-	-	4
Valeurs nettes	0	-	-	0

3.2. Immobilisations financières

Immobilisations financières	31/12/2011	Acquisitions	Cessions sorties	31/12/2012
Valeurs brutes	1 004 906	30 000	-	1 034 906
Dépréciations	7 725	-	-	7 725
dont Vitalia Vie	7 539	-	-	7 539
dont Ofivalmo	187	-	-	187
Valeurs nettes	997 181	30 000	0	1 027 181

3.2.1. Participations

(en k€)	Quantité de titres à l'ouverture	Montant net à l'ouverture	Quantité de titres à la clôture	Montant net à la clôture
ABP Vie	31 598 233	756 934	31 598 233	756 934
Natixis Life	3 600 000	91 141	3 600 000	91 141
Natixis Assurances Partenaires	1 275 000	58 413	1 275 000	58 413
ABP Prévoyance	552 999	33 169	552 999	33 169
Vitalia Vie	3 750 000	4 682	3 750 000	4 682
ABP IARD	4 948	14 847	4 948	14 847
ADIR	169 960	5 474	169 970	5 474
Ofivalmo Partenaires	10 000	119	10 000	119
Fructi-Télé Surveillance	1	n.s.	1	n.s.
BIAT Assurances	34 000	2 402	34 000	2 402
TOTAL	40 995 141	967 181	40 995 151	967 181

(n.s. : non significatif)

En 2012, Natixis Assurances a enregistré dans ses livres le retour de 10 titres de la société ADIR, antérieurement prêtés à un administrateur, suite à sa démission.

3.2.2. Créances rattachées à des participations

Afin de compléter les éléments admis en représentation de l'exigence minimale de marge de solvabilité, la société a consenti des prêts subordonnés à trois de ses filiales d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Filiale	Date du prêt	Échéance	Taux	Montant à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture
ABP Prévoyance	29/09/2004	Indéterminée	4,77 %	3 000	-	-	3 000
ABP Prévoyance	29/09/2004	29/09/2014	4,52 %	2 000	-	-	2 000
Natixis Assurances Partenaires	20/12/2007	20/12/2017	5,49 %	15 000	-	-	15 000
Natixis Assurances Partenaires	23/12/2010	Indéterminée	7,32 %	10 000	-	-	10 000
Natixis Life	31/07/2012	29/07/2022	7,86 %	-	8 000	-	8 000
Natixis Life	31/07/2012	Indéterminée	8,86 %	-	22 000	-	22 000
TOTAL				30 000	30 000	-	60 000

3.3. Actif circulant

Le poste « autres créances » de 3 362 K€ est composé de soldes avec des entreprises liées à hauteur de 2 799 K€ dont notamment :

- des refacturations avec ABP Vie, correspondant aux frais généraux réglés par Natixis Assurances pour le compte d'ABP Vie à hauteur de 1,5 M€ ;
- des intérêts à recevoir sur les emprunts accordés en 2012 à Natixis Life à hauteur de 1,1 M€.

Le compte bancaire ouvert dans les livres de Natixis présente un solde de 691 K€.

Actif circulant (en k€)	2012		2011	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Avances et acomptes versés	-	-	-	29
Créances diverses	2 799	563	308	5
Créance fiscale	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	1 169	-	3 780
Comptes courants et caisses	691	-	1 739	1 469
Charges constatées d'avance	-	17	-	-
TOTAL	3 489	1 749	2 047	5 282

Les valeurs mobilières de placements inscrites à l'actif correspondent à des OPCVM de type monétaire, dont la ventilation est la suivante :

<i>(en k€)</i>		VNC	Valeur de marché	VNC
Code ISIN	Libellé valeur	au 31/12/2012	au 31/12/2012	au 31/12/2011
FR0000027864	NATIXIS INST JOUR C SI 1DEC	-	-	827
FR0000099301	IXIS MONÉTAIRE SICAV / CDC MONET	-	-	351
FR0000293714	NATIXIS TRESO EURIBOR 3 MOIS	1 169	1 169	450
FR0010298943	NATIXIS CASH EONIA PART IC 3DEC	-	-	2 152
TOTAL		1 169	1 169	3 780

3.4. État des échéances des créances

<i>(en k€)</i>	Montant brut au 31/12/2011	Montant brut au 31/12/2012	À 1 an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	30 000	60 000	-	17 000	43 000
Autres créances fournisseurs	29	-	-	-	-
Groupe et associés	308	2 799	2 799	-	-
Débiteurs divers	5	563	563	-	-
Charges constatées d'avance	-	17	17	-	-
TOTAL	30 342	63 379	3 379	17 000	43 000

3.5. Écart de conversion actif

La société a mis en place une couverture de change en dollar pour couvrir sa participation dans la filiale ADIR. Cette couverture d'un montant de 4,76 M\$ est reconduite chaque année.

Écart de conversion	2012	2011
Écart de conversion actif	325	381
TOTAL	325	381

3.6. Capitaux propres - variations

<i>(en k€)</i>	01/01/2012	Affectation 2011	Mouvements 2012	31/12/2012
Capital social	110 677	-	-	110 677
Primes liées au capital	659 653	-	-	659 653
Réserve facultative	25 879	-	-	25 879
Réserve légale	11 068	-	-	11 068
Report à nouveau	727	- 627	-	100
Dividendes versés	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	23 887	- 23 887	16 821	16 821
TOTAL	831 890	- 24 514	16 821	824 197

Le capital social est composé de 14 505 460 actions de 7,63 € de valeur nominale.

3.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le compte ouvert dans les livres de Caceis Bank présente un solde débiteur de 680 K€.

La société a contracté des emprunts à moyen et long terme auprès de la banque Natixis, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Contrepartie	Date du prêt	Échéance	Taux	Montant à l'ouverture (K€)	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture (K€)
Natixis	21/12/2007	21/12/2012	4,95 %	45 000	-	45 000	0
Natixis	21/12/2007	21/12/2017	5,13 %	15 000	-	-	15 000
Natixis	22/12/2008	22/12/2013	4,94 %	20 000	-	-	20 000
Natixis	20/06/2011	09/05/2017	4,30 %	90 000	-	-	90 000
Natixis	31/07/2012	Indéterminée	8,86 %	-	22 000	-	22 000
Natixis	31/07/2012	29/07/2022	7,86 %	-	8 000	-	8 000
Natixis	21/12/2012	21/12/2017	1,81 %	-	49 000	-	49 000
TOTAL				170 000	79 000	45 000	204 000

3.8. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 61 K€ et correspondent exclusivement aux charges à payer relatives aux honoraires des commissaires aux comptes.

Passif (en k€)	2012		2011	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Factures non parvenues	-	61	-	79
Fournisseurs groupe	-	-	-	-
TOTAL	0	61	0	79

3.9. Dettes fiscales et sociales

Elles s'élèvent à 11 K€ et correspondent à la charge à payer au titre de la CFE (cotisation foncière des entreprises).

3.10. Autres dettes

Elles représentent les charges à payer au titre du fonctionnement courant de la société :

- au titre des intérêts courus sur emprunts, dont la hausse est liée à la souscription nette de 34 M€ d'emprunts sur l'exercice 2012 : 3,2 M€ ;
- au titre des frais généraux : 0,6 M€.

Passif (en k€)	2012		2011	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Créditeurs divers	3 190	605	2 631	237
Comptes de régularisation	-	-	-	48
TOTAL	3 190	605	2 631	285

3.11. État des échéances des dettes

État des dettes (en k€)	Montant brut au 31/12/2011	Montant brut au 31/12/2012	À 1 an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts auprès de Natixis	170 000	204 000	20 000	154 000	30 000
Comptes courants et caisse	-	680	680	-	-
Fournisseurs, comptes rattachés	79	61	61	-	-
Dettes fiscales et sociales	7	11	11	-	-
Autres dettes	2 867	3 795	3 795	-	-
Produits constatés d'avance	48	-	-	-	-
TOTAL	173 002	208 547	24 547	154 000	30 000

3.12. Engagements par devise

Avoirs et engagements par devise (convertis en k€)	Bilan 2012			Bilan 2011		
	Actif	Passif	Agrégats concernés	Actif	Passif	Agrégats concernés
Euro et monnaies zone euro	1 032 744	1 032 744	-	1 004 891	1 004 891	-
Livre britannique	-	-	-	-	-	-
Franc suisse	-	-	-	-	-	-
Dollar américain	-	-	-	-	-	-
Yen	-	-	-	-	-	-
Autres monnaies	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 032 744	1 032 744	-	1 004 891	1 004 891	-

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Natixis Assurances disposant du statut de société de courtage, elle assure l'interface entre les sociétés du groupe Natixis et le courtier Aon Benfield et délivre un accompagnement technique. Aon Benfield disposant de structures techniques et commerciales aux fins de l'étude, du placement et de la gestion des traités, les parties ont convenu depuis l'exercice 2011 de l'intérêt réciproque d'associer leurs compétences.

En contrepartie des prestations réalisées par Natixis Assurances, la rémunération due par le courtier à Natixis Assurances a été fixée à 200 K€ au titre de l'exercice 2012.

4.2. Autres charges externes

Elles correspondent principalement à :

- des honoraires de conseil et de publicité (426 K€) ;
- des refacturations de frais de fonctionnement de société holding (1 040 K€).

Compte tenu de l'activité de holding de la société et du fait qu'elle n'a pas de personnel en direct les postes « salaires et traitements » et « charges sociales » ont été reclassés dans le poste « autres achats et charges extérieures ».

4.4. Produits financiers

Les produits financiers correspondent aux éléments suivants :

<i>(en k€)</i>	31/12/2012		31/12/2011	
	Concernant les entreprises liées	Autres	Concernant les entreprises liées	Autres
Revenus des titres de participation	24 887	4	33 331	4
Intérêts créditeurs compte courant	-	-	-	4
Revenus des prêts	2 885	-	1 789	-
Produit net / cession VMP	-	48	-	276
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	27 771	52	35 120	284

La répartition des dividendes perçus des titres de participation est la suivante :

Participations <i>(en k€)</i>	2012	2011
ABP Prévoyance	14 046	16 037
ADIR	650	476
ABP IARD	4 057	2 474
BIAT	167	-
Natixis Assurances Partenaires	4 526	14 344
Natixis Life	1 440	-
OFIVALMO	4	4
TOTAL	24 891	33 335

4.3. Honoraires des CAC

La charge d'honoraires comptabilisée sur l'exercice s'élève à 88 K€ et correspond au contrôle légal des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012.

<i>(en k€)</i>	2012	2011
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	88	99
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-
Sous-total	88	99
Juridique, fiscal, social	-	-
Autres	0	-
Sous-total	0	0
TOTAL	88	99

4.5. Charges financières

Les charges financières correspondent aux éléments suivants :

<i>(en k€)</i>	31/12/2012		31/12/2011	
	Concernant les entreprises liées	Autres	Concernant les entreprises liées	Autres
Dépréciation des immos financières	-	-	3 684	-
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	9 044	-	6 126	-
Intérêt débiteurs compte courant	-	0	-	1
Honoraires gestion	-	1	-	2
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	9 044	2	9 810	3

La progression des intérêts sur emprunts s'explique par :

- la hausse des intérêts de l'emprunt de 90 M€, conclu en mai 2011, ayant eu un impact de + 1,8 M€ sur l'année complète 2012 ;
- les intérêts courus de 1,1 M€ pour les deux nouveaux emprunts de 22 M€ et 8 M€, conclus sur l'exercice 2012.

4.6. Impôt sur les bénéfiques

Natixis Assurances est intégrée au groupe fiscal formé par Natixis et ses filiales détenues à plus de 95 %.

La convention d'intégration fiscale en vigueur au sein de Natixis est fondée sur le principe de la neutralité selon lequel chaque filiale détermine son impôt et contribue à l'impôt du groupe comme si elle n'était pas intégrée. La charge d'impôt exigible de chaque filiale n'est pas modifiée du fait de l'intégration.

L'économie d'impôt ou le surplus d'imposition généré par le régime de l'intégration fiscale est comptabilisée par la société mère Natixis.

Compte tenu de la nature de l'essentiel des produits de la société (dividendes bénéficiant du régime des sociétés mère et filiales sous déduction d'une quote-part de 5 %), la société présente un résultat fiscal déficitaire. La société dispose par ailleurs d'un déficit fiscal reportable de 20 627 K€ après prise en compte du résultat fiscal de l'exercice.

La société bénéficie également d'un stock de 62 K€ de crédits d'impôt, dont 4 K€ relatifs à des dons réalisés en 2012 pour un montant global de 7 K€.

CHARGE D'IMPÔT <i>(en k€)</i>	2012	2011
Charge d'impôt exigible	- 4,1	- 8,8
Charge d'impôt différé	-	-
Charge totale d'impôt	- 4,1	- 8,8
<i>Dont exceptionnels</i>	-	-
<i>Dont afférent aux exercices antérieurs</i>	-	-

■ PASSAGE DE L'IMPÔT THÉORIQUE À L'IMPÔT RÉEL

<i>(en k€)</i>	2012	2011
Résultat comptable avant impôt :	16 817,2	23 878,3
Charge d'impôt théorique à 34,43%	5 790,2	8 221,3
Incidences sur l'impôt théorique des :	- 8 135,9	- 9 643,8
- résultats taxés à taux réduit (0%)	-	-
- résultats taxés à taux réduit (15%)	-	-
- rectifications et provisions fiscales	-	-
- différences permanentes	- 8 126,7	- 9 617,8
- changements de taux d'imposition	-	-
- crédits d'impôt et avoirs fiscaux	- 4,1	- 8,8
- variations de valeur d'actifs d'impôt différé	-	-
- autres éléments	- 5,2	- 17,2
Imputation des déficits antérieurs	-	-
Déficit reportable	2 341,7	1 413,7
CHARGE D'IMPÔT RÉELLE	- 4,1	- 8,8

4.7. Résultat

Le résultat 2012 est un bénéfice de 16 821 K€, en baisse de 7 065 K€ par rapport à 2011 en raison de la baisse des dividendes perçus des filiales et notamment de Natixis Assurances Partenaires.

5. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Natixis Assurances n'a pas effectué de transaction significative qui n'aurait pas été conclue aux conditions normales de marché, effectuée entre la société et ses principaux actionnaires ou avec les membres de ses organes d'administration et de surveillance.

6. ENTREPRISE MÈRE CONSOLIDATION

Natixis Assurances est détenue à 100 % par Natixis, dont le siège social est sis au 30, avenue Pierre Mendès France, Paris 13^e.

Les comptes de Natixis Assurances et de ses filiales détenues majoritairement sont inclus dans le périmètre de consolidation de Natixis et BPCE, par application de la méthode de l'intégration globale.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2012, le seul engagement hors bilan de la société est relatif à la couverture de change en dollar sur les titres de participation ADIR.

Natixis Assurances n'a plus d'engagement hors bilan vis-à-vis du Crédit Foncier de France. Pour mémoire, le contrat de cession d'actions conclu en 2010 prévoyait le versement d'un complément éventuel du prix d'acquisition des titres de Natixis Assurances Partenaires d'un montant maximum de 1 050 K€, versé au CFF si celui-ci apportait directement à Natixis Assurances Partenaires un chiffre d'affaires annuel correspondant à des objectifs prédéfinis pour chacun des exercices sociaux 2010 à 2012.

Aucune somme n'a depuis lors été versée à ce titre.

3. Résultats de la société au cours des cinq dernières années

■ NATIXIS ASSURANCES - RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en K€)	2008	2009	2010	2011	2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 962	110 677	110 677	110 677	110 677
Nombre d'actions ordinaires existantes	12 052 643	14 505 460	14 505 460	14 505 460	14 505 460
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT	0	0	0	200	200
Résultat avant impôt et dotation aux provisions et amortissement	3 804	159 288	145 699	23 878	16 817
Impôt sur les bénéfices	0	- 38	- 11	- 9	- 4
Résultat après impôt et dotation aux provisions et amortissements	4 419	159 317	145 710	23 887	16 821
Résultat distribué	4 218	156 514	145 055	24 514	16 826
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôt mais avant dotation aux provisions et amortissements ⁽¹⁾	0,32	13,05	10,05	1,65	1,16
Résultat après impôt et dotation aux provisions et amortissements ⁽¹⁾	0,37	13,05	10,05	1,65	1,16
Dividende attribué à chaque action	0,35	10,79	10,00	1,69	1,16
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant versé au titre des avantages sociaux (sécurité sociale et œuvres sociales)	0	0	0	0	0

(1) Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, calculé en application de l'avis OEC (ordre des experts comptables) n° 27

4. Filiales et participations

■ TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations
Renseignements détaillés
(en K€)

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice / perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FILIALES (détenues à plus de 50 %)				Brute	Nette					
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE 30, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS N° SIREN : 399 430 693 Société d'assurance vie	697 323	131 710	100	756 934	756 934	-	-	2 040 113	45 074	0
VITALIA VIE 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris N° SIREN : 352 388 938 Société d'assurance vie	3 750	877	100	12 221	4 682	-	-	147	174	0
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PRÉVOYANCE 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris N° SIREN : 352 259 717 Société d'assurance non vie	23 502	2 579	100	33 169	33 169	5 000	-	159 691	15 931	14 046
NATIXIS LIFE 51, avenue JF Kennedy L-2951 Luxembourg N° RC : B60 633 Société d'assurance vie	90 000	3 512	100	91 141	91 141	30 000	-	453 245	2 094	1 440
NATIXIS ASSURANCES PARTENAIRES 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris N° SIREN : 349 004 341 Société Mixte d'assurance	41 400	14 823	100	58 412	58 412	25 000	-	237 868	14 568	4 526
PARTICIPATIONS (détenues entre 10 et 50 %)				Brute	Nette					
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD Chaban de Chauray BP 9003 79093 Niort Cedex N° SIREN : 401 380 472 Société d'assurance non vie	30 000	40 525	49	14 847	14 847	-	-	250 734	11 334	4 057
ADIR Aya Commercial Center Dora Beirut N° RC : 46 238 Société mixte d'assurance	12 598	4 340	34	5 474	5 474	-	-	24 014	5 169	650
ASSURANCES BIAT Rue du Koweït - Angle Hédi Chaker 1 002 Tunis Société mixte d'assurance	4 885	2 264	34	2 403	2 403	-	-	32 782	107*	167
Renseignements globaux										
FILIALES (ensemble)	855 975	153 500	-	951 877	944 338	60 000	-	2 891 070	77 842	20 012
PARTICIPATIONS (ensemble)	47 482	47 129	-	22 724	22 724	-	-	307 530	16 609	4 874

*Données provisoires et non arrêtées par le Conseil d'administration.



Rapports des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Natixis Assurances, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêt pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire des effets directs et indirects différents. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

- les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatives dans la note 4.2.4. de l'annexe aux états financiers.

Nous avons examiné les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers. Nous nous sommes assurés du caractère approprié du dispositif mis en place relatif à la valorisation des instruments financiers et des dépréciations constatées, ainsi que l'information fournie dans les notes relatives aux instruments financiers.

- Votre direction procède à d'autres estimations sur des bases statistiques et actuarielles dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes consolidés, qui portent, notamment, sur certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes du groupe notamment les provisions techniques. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et les hypothèses retenues, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise, à apprécier les évaluations qui en résultent et à vérifier qu'une information appropriée est donnée dans les notes de l'annexe aux états financiers.
- Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatives dans la note 4.3.9. de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 10 mai 2013

Les commissaires aux comptes

*Pricewaterhousecoopers
Audit*

Michel Laforce
Associé



Xavier Crépon
Associé



Mazars

Nicolas Robert
Associé



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Natixis Assurances, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

Comme décrit en annexe, la persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particuliè-

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 10 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Pricewaterhousecoopers
Audit

Michel Laforce
Associé



Xavier Crépon
Associé



Mazars

Nicolas Robert
Associé



rement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêt pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire des effets directs et indirects différents. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce :

- les placements dans les entreprises liées sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatés dans la note « 2.1. - principe et méthodes d'évaluation – règles d'évaluation des actifs » de l'annexe aux comptes.

Nous nous sommes assurés de la correcte application des modalités d'évaluation retenues et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fonde leur évaluation ainsi que les modalités de classification retenue sur la base de la documentation établie par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce et l'article R.322-7 du Code des assurances relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 10 mai 2013

Les commissaires aux comptes

*Pricewaterhousecoopers
Audit*

Michel Laforce
Associé



Xavier Crépon
Associé



Mazars

Nicolas Robert
Associé



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOU MIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R 225-38 du Code de commerce et de l'article R.322-7 du Code des assurances.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



Éléments juridiques

1. Liste des mandats

M. Servant Pierre		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT	Directeur général	
NAXICAP PARTNERS	Vice-président du conseil de surveillance	
OSSIAM	Vice-président du conseil de surveillance	
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	Président du conseil d'administration	
BANQUE PRIVÉE 1818	Président du conseil d'administration	
NATIXIS ASSURANCES	Président du conseil d'administration	
AEW EUROPE	Administrateur et membre du comité des rémunérations	
AEW CAPITAL MANAGEMENT, INC.	Member of the board of directors	
ALPHASIMPLEX GROUP, LLC	Member of the board of managers	
ALTERNATIVE STRATEGIES GROUP, LLC	Member of the board of managers	
HARRIS ASSOCIATES, INC.	Member of the board of directors	
LOOMIS, SAYLES & CO, INC.	Member of the board of directors	
NATIXIS DISTRIBUTION CORPORATION	Member of the board of directors	
NATIXIS US HOLDING, INC.	Chairman of the board of directors	
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT, LP	Chairman of the board of the general partner	
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT, LLC	Chairman of the board of managers	
NGAM INTERNATIONAL, LLC	Member of the board of managers	
NATIXIS PRIVATE EQUITY	Administrateur	
M. Bellemon Gérard		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	Président du conseil d'administration	
BPCE	Membre du conseil de surveillance	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
FONDATION BANQUE POPULAIRE	Administrateur	
SUARD BELLEMON	Président	
SOBEGEST	Président	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du conseil de surveillance	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
BP PARTICIPATION	Président du conseil d'administration	

M. Brunet-Lecomte Jean		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS	Président du conseil d'administration	
FONDATION ÉMERGENCE (fin juillet 2012)	Président	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
BL PARTICIPATION (fin juillet 2012)	Gérant fondateur	
BL CONSULTANTS (fin juillet 2012)	Gérant fondateur	
COMPÉTENCES + (fin juillet 2012)	Gérant fondateur	
BL CONSULTANTS FORMATION (fin juillet 2012)	Gérant fondateur	
JBLD (depuis juillet 2012)	Gérant	
M. Carpentier Luc		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE (depuis le 01/03/2012)	Président du directoire	
CEGC (depuis le 27/03/2012)	Administrateur	
FNCE	Administrateur	
BANQUE DUPUY DE PARSEVAL (fin le 25/01/2012)	Administrateur	
BANQUE MARZE (fin le 25/01/2012)	Administrateur	
NATIXIS ASSURANCES (fin le 20/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE DU SUD
IT-CE (depuis le 14/02/2012)	Membre du conseil de surveillance	CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE
LOCUSEM (depuis le 26/03/2012)	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE
SERS (depuis le 26/03/2012)	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE
M. Du Payrat Christian		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE	Directeur général	
BANQUE CHAIX	Directeur général	
SOCIÉTÉ DE CAPITAL RISQUE PROVENÇALE ET CORSE	Président	
COMITÉ DES BANQUES PACA DE LA FNF (depuis le 29/06/2012)	Président du comité	
NATIXIS ASSURANCES (depuis le 20/03/2012)	Administrateur	
NATIXIS PAIEMENTS	Administrateur	
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT	Administrateur	
BPCE ACHATS	Administrateur	
ALBIANT-IT	Administrateur	
ASSOCIATION DES BANQUES POPULAIRES POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE	Administrateur	
ASSOCIATION DES BP POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT	Administrateur	
FONDATION AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ (depuis mai 2012)	Membre fondateur du conseil de gestion	
INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES	Administrateur	BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE

M. Doremus François		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
CRÉDIT COOPÉRATIF	Directeur général	CRÉDIT COOPÉRATIF INTER-COOP INTERCOP-LOCATION
BATI LEASE	Président du conseil d'administration	
INTER-COOP	Président du conseil d'administration	
INTERCOP-LOCATION	Président du conseil d'administration	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
NATIXIS LEASE	Administrateur	
BTP BANQUE	Membre du conseil de surveillance	
BTP CAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur	
ECOFI INVESTISSEMENTS	Administrateur	

M. Drean Pierre-Yves		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE PALATINE (depuis le 1/12/2012)	Président du directoire	BANQUE PALATINE BANQUE PALATINE BANQUE PALATINE
PALATINE ASSET MANAGEMENT (depuis le 4/12/2012)	Président du conseil de surveillance	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS	Administrateur	
C.A.R. DU GROUPE BANQUE POPULAIRE	Administrateur	
INSTITUTION DE PRÉVOYANCE DU GROUPE BP	Administrateur	
OCBF (depuis le 18/12/2012)	Administrateur	
PALATINE ÉTOILE 9 (depuis le 18/12/2012)	Administrateur	
GCE CAPITAL (depuis le 18/12/2012)	Administrateur	

M. Fleury Bernard		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE CÔTE D'AZUR	Président du conseil d'administration	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
NATIXIS INTERÉPARGNE	Administrateur	
BANQUE CHAIX	Administrateur	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du conseil de surveillance	
S.A. DES AÉROPORT DE NICE CÔTE D'AZUR (fin mai 2012)	Membre du conseil de surveillance	
S.C. ELIA	Gérant	

M. Garcin Pierre		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
SURASSUR	Président du conseil d'administration	
BPCE ASSURANCES	Président du conseil d'administration	
BPCE ASSURANCES PRODUCTION SERVICES	Membre du comité de surveillance	
SOPASSURE	Administrateur	
CEMM SAS	Administrateur	
ÉCUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	Administrateur	
NATIXIS ASSURANCES PARTENAIRES	Administrateur	
HOLASSURE	Président	
CNP ASSURANCES	Censeur	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	BPCE
MURACEF	Administrateur	BPCE
SOCRAM BANQUE (fin le 25/01/2012)	Administrateur	BPCE
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du conseil de surveillance	BPCE
M. Grenet Yves		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE DU NORD	Président du conseil d'administration	
NATIXIS ASSURANCES (depuis le 21/05/2012)	Administrateur	
M. Jechoux Claude		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
CASDEN BANQUE POPULAIRE	Vice-président directeur général délégué	
S.A. PARNASSE SERVICES	Président du conseil d'administration	
GAIA	Vice-président du conseil de surveillance	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
PARNASSE-MAIF S.A.	Administrateur	
UMR	Administrateur	
SCPI FRUCTUPIERRE (fin le 31/05/2012)	Membre du conseil de surveillance	
BANQUE MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE	Administrateur	CASDEN BANQUE POPULAIRE
COMPAGNIE FINANCIÈRE MFP-PARTICIPATIONS (fin le 30/06/2012)	Administrateur	CASDEN BANQUE POPULAIRE
SCI MONTORGUEIL BACHAUMONT	Gérant	SAS FINANCE
SARL INTER-PROMO	Gérant	
SARL SGTI	Gérant	
M. Leclerc Gilles		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
S.A. OUEST TRANSACTION	Président	
S.A. MONTGERMONT 1	Président	
SAS CELTIC VOYAGES	Président	
S.A. ATEA VOYAGES	Directeur général	
SAS OUEST LOGISTIQUE VOYAGES	Directeur général	
SAS SOCIÉTARIAT BPO	Directeur général	
S.A. INGÉNIERIE DÉVELOPPEMENT	Administrateur	
OPCI FRUCTIFRANCE IMMOBILIER	Administrateur	
NATIXIS ASSURANCES (depuis le 20/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST

M. Martinie Dominique		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL	Président du conseil d'administration	
BCI-BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE	Président du conseil d'administration	
BENAC	Président	
FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE	Président	
FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES (fin le 30/07/2012)	Vice-président	
LABORATOIRES THEA	Vice-président	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
BANQUE POPULAIRE DÉVELOPPEMENT	Administrateur	
BPCE International et Outremer	Administrateur	
NATIXIS PRIVATE EQUITY	Administrateur	
FONDATION UNIVERSITÉ D'AUVERGNE	Administrateur	
FONDATION INSTITUT FRANÇAIS DE MÉCANIQUE AVANCÉE	Administrateur	
M. Olivier André-Jean		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
CO-ASSUR (jusqu'au 2 janvier 2012)	Président du conseil d'administration	
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (depuis le 28 novembre 2012)	Administrateur	
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	Administrateur	
NATIXIS NORTH AMERICA, LLC	Administrateur	
NATIXIS PRIVATE EQUITY (jusqu'au 25 juillet 2012)	Administrateur	
NATIXIS PRIVATE EQUITY (depuis le 25 juillet 2012)	Administrateur	NATIXIS
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	NATIXIS
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	Administrateur	NATIXIS
NATIXIS CONSUMER FINANCE	Administrateur	NATIXIS
NATIXIS FINANCEMENT	Administrateur	NATIXIS

Mme Paix Stéphanie		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (fin le 30/01/2012)	Directeur général	
CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES	Président du directoire	
AGENCE LUCIE	Président	
RHÔNE ALPES PME GESTION (depuis le 13/03/2012)	Président du conseil de surveillance	
NATIXIS (depuis le 29/05/2012)	Administrateur	
BPCE ACHATS (fin le 15/03/2012)	Administrateur	
SIPAREX ASSOCIÉS (depuis le 30/03/2012)	Administrateur	
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	Administrateur	
IT-CE	Membre du conseil de surveillance	CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES
COMPAGNIE DES ALPES (depuis le 18/10/2012)	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES
FONDATION D'ENTREPRISE CERA	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES
FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES
HABITAT EN RÉGION	Administrateur	CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES
COMPAGNIE DES ALPES (du 05/03/2012 au 18/10/2012)	Administrateur	BPCE
NATIXIS ASSURANCES (fin le 06/02/2012)	Administrateur	
NATIXIS ALGÉRIE (fin 05/10/2012)	Administrateur	
ATLANTIQUE PLUS (fin le 24/01/2012)	Co-gérant	
LUDOVIC DE BESSE (fin le 30/01/2012)	Président	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
OUEST CROISSANCE (fin le 30/01/2012)	Président	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
OUEST CROISSANCE GESTION (fin le 30/01/2012)	Membre du conseil de surveillance	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
ATLANTIQUE MUR RÉGIONS (fin le 30/01/2012)	Membre du conseil de surveillance	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES (fin le 30/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
PORTZAMPARC (fin le 30/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
ASSOCIATION DES BP POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE (fin le 31/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
C3B IMMOBILIER (fin courant 2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
CRÉDIT MARITIME MUTUEL ATLANTIQUE (fin le 30/01/2012)	Membre de droit	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
COMITÉ DES BANQUES DES PAYS DE LA LOIRE FBF (fin le 31/01/2012)	Trésorier	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
BANQUE POPULAIRE DÉVELOPPEMENT (fin le 30/01/2012)	Administrateur	OUEST CROISSANCE SCR
ASSOCIATION FRANÇAISE DE MICROFINANCE (fin le 31/01/2012)	Président	FÉDÉRATION NATIONALE DES BP

M. Roux Michel		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
FRUCTIRÉSIDENCE	Membre du conseil de surveillance	BPCE BPCE BPCE BPCE
SOCFIM	Membre du conseil de surveillance	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du directoire	
NATIXIS ASSURANCES	Administrateur	
NATIXIS FACTOR	Administrateur	
PRAMEX INTERNATIONAL	Administrateur	
BANQUE PRIVÉE 1818	Administrateur	
NATIXIS CONSUMER FINANCE	Administrateur	
NATIXIS FINANCEMENT	Administrateur	
BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES (depuis le 28/09/2012)	Administrateur	
M. Sarda Didier		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
NATIXIS ASSURANCES (depuis le 20/01/2012)	Administrateur	BANQUE POPULAIRE DU SUD
Mlle. Broutèle Nathalie		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
NATIXIS ASSURANCES	Directeur général	NATIXIS ASSURANCES
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PRÉVOYANCE	Président du conseil d'administration	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE	Président du conseil d'administration	
NATIXIS LIFE LUXEMBOURG	Président du conseil d'administration	
VITALIA VIE	Président du conseil d'administration	
NATIXIS ASSURANCES PARTENAIRES	Président du conseil d'administration	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du directoire	
ASSURANCES BIAT – TUNISIE	Administrateur	
GROUPE ADONIS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE - ADIR SAL -	Administrateur	
GROUPEMENT FRANÇAIS DES BANCASSUREURS	Vice-président	
INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE	Vice-président	
WOMEN IN NATIXIS NETWORK (WINN)	Président	
UNIVERSITÉ DE L'ASSURANCE	Membre du bureau	
M. Doubrovine Laurent		
<i>Raison sociale</i>	Fonction	Représente
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE	Directeur général	NATIXIS ASSURANCES NATIXIS ASSURANCES NATIXIS
VITALIA VIE	Directeur général et administrateur	
NATIXIS ASSURANCES	Directeur général délégué	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PRÉVOYANCE	Administrateur	
NATIXIS LIFE - Luxembourg	Administrateur	
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD	Membre du conseil de surveillance	
NATIXIS ASSURANCES PARTENAIRES	Administrateur	
NAMI AEW EUROPE	Administrateur	

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mai, à neuf heures, les actionnaires de la société Natixis Assurances, société anonyme au capital de 110 676 659,80 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation du conseil d'administration et suivant lettres adressées le 7 mai 2013 aux actionnaires et aux commissaires aux comptes.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

M. Pierre Servant préside la séance en sa qualité de président du conseil d'administration.

Natixis, représentée par M. André-Jean Olivier et M. Michel Roux actionnaires présents et acceptant, sont appelés comme scrutateurs.

M. Serge Gauzi est désigné comme secrétaire de séance.

Le cabinet Mazars et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, commissaires aux comptes de la société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 14 505 448 actions sur les 14 505 460 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion établi par le conseil d'administration ;
- rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- approbation des comptes ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- approbation des comptes consolidés ;
- rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- pouvoirs pour les formalités.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- copie et avis de réception des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes ;
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formules de vote par correspondance des actionnaires ayant choisi ce mode d'expression ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- le rapport de gestion établi par le conseil d'administration ;
- les rapports des commissaires aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le président donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

En l'absence des commissaires aux comptes, il donne lecture du rapport général sur les comptes sociaux, du rapport sur les comptes consolidés et du rapport spécial visé à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatif aux conventions réglementées.

Le président déclare ensuite la discussion générale ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2012, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 16 821 286,37 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, suivant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter la somme distribuable constituée :

● du bénéfice de l'exercice	16 821 286,37 €
● du report à nouveau au 31/12/11	99 599,64 €
soit un total de	16 920 886,01 €

de la façon suivante :

● dividende de	16 826 333,60 €
● report à nouveau	94 552,41 €
soit un total réparti de	16 920 886,01 €

L'assemblée générale constate que le dividende net est de 1,16 € (*) pour chacune des 14 505 460 actions formant le capital social.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2009	2010	2011
Dividende par action	10,79 € (*)	10 € (*)	1,69 € (*)
Montant global du dividende distribué	156 513 913,40 €	145 054 600 €	24 514 227,40 €

(*) Les dividendes sont éligibles à l'abattement en application des dispositions de l'article 158-3 2° du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir :

- pris connaissance du compte rendu des opérations réalisées par Natixis Assurances et des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice,
- entendu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Secrétaire,
Serge Gauzi

Les Scrutateurs,
Natixis,
représentée par André-Jean Olivier

Le Président,
Pierre Servant

Michel Roux



Ce document a été imprimé en France sur un papier 100% recyclé certifié FSC. Ce papier a été fabriqué avec des fibres issues de la récupération de déchets de papiers.

L'impression a été réalisée avec des encres à base végétale par un imprimeur certifié Imprim'Vert garantissant la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.

Le comportement éco-responsable du lecteur en tri sélectif de ses déchets permettra au papier composant ce document d'être à nouveau recyclé.



4, rue des Pirogues de Bercy
CS 61241 - 75580 Paris cedex 12
Tél. : +33 1 58 19 90 00
www.assurances.natixis.fr

